

cyberpresse.ca

LE PRESSE

HOCKEY

MIKE RIBEIRO EST PRÊT À SE JOINDRE AUX BULLDOGS
SPORTS PAGE 7

ACTUEL
DEHORS
NOVEMBRE !
PAGE 1



RENÉE ZELLWEGER

John Ashcroft (Justice) et Don Evans (Commerce) démissionnent

BUSH PERD DEUX MINISTRES



ALEXANDRE SIROIS

WASHINGTON

L'un des membres les plus controversés du cabinet de George W. Bush, le très conservateur John Ashcroft, vient de jeter l'éponge à l'aube du second mandat du président.

Ministre de la Justice et, à ce titre,

principal architecte du Patriot Act, il a démissionné en affirmant avoir bien rempli son mandat. Son départ a été signalé hier, au même moment que celui du secrétaire au Commerce, Don Evans.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, Scott McClellan, a annoncé les démissions des deux politiciens en précisant qu'elles ont été acceptées par le président. Ils sont les premiers à quitter le cabinet de Bush depuis sa victoire la semaine dernière contre le démocrate John Kerry.

► Voir BUSH en page A6

Les Américains contrôlent le tiers de Fallouja

RATIONALISATION CHEZ BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS

600 emplois de moins en Estrie

CLAUDE PLANTE
LA TRIBUNE

VALCOURT — La mauvaise nouvelle est maintenant confirmée : Bombardier Produits récréatifs (BPR) doit sabrer ses effectifs à Valcourt, Sherbrooke et ailleurs dans le monde. Au total, pas moins de 800 postes seront éliminés, dont 600 principalement en Estrie.

C'est ce qu'a annoncé la direction à ses travailleurs, hier après-midi, lors d'une rencontre dans la capitale de la motoneige.

L'ancienne division récréative de Bombardier, devenue une entreprise distincte l'an dernier, doit faire face à une augmentation draconienne de ses coûts, notamment en raison de la force du dollar canadien.

Le prix du pétrole, de l'acier et de l'aluminium a aussi provoqué ces derniers mois un important manque à gagner, a expliqué Pierre Pichette, porte-parole de BPR.

« Nous devons réduire à tous les niveaux nos effectifs. Les pressions externes sont très fortes. Depuis 2002, nous avons un manque à gagner de 150 millions de dollars. Nos coûts en ce qui concerne l'acier, l'aluminium et le pétrole ont augmenté énormément. »

Pourtant, depuis le début de l'année financière, BPR affiche des revenus de 1,2 milliard, en hausse de 19,2 % par rapport à l'exercice financier précédent.

► Voir EMPLOIS en page A6



PHOTO ASHLEY GILBERTSON, THE NEW YORK TIMES

Après s'être emparés du centre culturel islamique de Fallouja, des marines américains tirent sur des positions rebelles au deuxième jour de l'offensive contre la bastion de la résistance sunnite. Les forces américaines, qui contrôlent le tiers nord de Fallouja, ont admis avoir perdu une dizaine d'hommes. Les chefs de la guérilla auraient réussi à quitter la ville pilonnée par l'aviation et l'artillerie américaine. Nos informations en page A24.

BOUCLIER ANTIMISSILE

L'appui du PC loin d'être acquis

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Les libéraux de Paul Martin ne peuvent plus compter sur l'appui tacite des conservateurs de Stephen Harper pour faire adopter une résolution en faveur de la participation du Canada au controversé bouclier antimissile américain.

Le gouvernement Martin, qui doit

en principe prendre une décision à ce sujet d'ici la fin de l'année, comptait sur l'appui du Parti conservateur pour étouffer la grogne que suscite dans ses propres rangs ce projet militaire onéreux.

Au moins une vingtaine de députés libéraux s'opposent farouchement au bouclier, tout comme le Bloc québécois et le NPD, qui craignent qu'un

tel projet relance la course aux armements et entraîne la militarisation de l'espace. Confronté à un front commun des partis de l'opposition, M. Martin s'est engagé le mois dernier à tenir un vote sur cette épineuse question aux Communes. Mais il a aussi pris soin d'ajouter que la décision finale sera prise par le Cabinet, nonobstant la volonté de la majorité des dé-

putés aux Communes. Or, le chef conservateur, Stephen Harper, a énoncé plusieurs conditions au cours des dernières semaines avant d'approuver ce projet, au grand désarroi des stratèges libéraux. Et ces conditions sont telles qu'il est peu probable que ses troupes appuient la participation canadienne à ce bouclier antimissile, a appris *La Presse*.

Résultat : les libéraux de Paul Martin pourraient se retrouver totalement isolés sur cette question controversée, l'un des sujets dominants des relations canado-américaines à l'heure actuelle.

► Voir BOUCLIER en page A6

Le principal fournisseur de vaccins contre la grippe en rupture de stock

PASCALE BRETON

Pendant qu'un comité d'experts recommande de vacciner tous les Canadiens pour les prémunir contre la grippe, les entreprises privées qui tentent de se procurer le vaccin contre l'influenza font face à une rupture de stock.

ID Biomédical, fournisseur des trois quarts de la production achetée au pays, a en effet épuisé ses dernières réserves et les quelque 1,2 million de doses encore disponibles sont destinées au marché américain.

Depuis quelques jours, tant au Québec qu'ailleurs au Canada, les autorités affirment pourtant qu'un nombre suffisant de vaccins a été acheté pour répondre à la demande des clientèles plus vulnérables visées par les campagnes de vaccination, c'est-à-dire les personnes âgées, les enfants en bas âge et les malades chroniques.

« Nous avons honoré toutes nos obligations contractuelles du côté public », assure d'ailleurs le porte-parole de ID Biomédical, Dean Linden, joint au siège social de Vancouver.

Il reconnaît toutefois que certaines

entreprises qui tentent de se procurer le vaccin pour leurs employés essaient actuellement un refus parce que les tablettes sont vides.

« C'est possible. Nous produisons et nous expédions au privé en fonction des commandes faites d'avance. Toutes les commandes ont été produites et livrées », indique M. Linden.

Pour le secteur privé, 300 000 doses avaient été initialement commandées par les entreprises, les cliniques et les pharmacies du pays.

► Voir VACCINS en page A6

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**
« Je n'ai rien à voir avec la chute du mur de Berlin. »
— Roger Taillibert

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 20
Bandes dessinées	AFFAIRES 16
Bridge	AFFAIRES 23
Carrières	AFFAIRES 7 et 8
Décès	AFFAIRES 22 et 23
Feuilleton	AFFAIRES 16
Forum	A 22 et 23
Horaire télévision	ARTS 4
Loterie	A 5
Mots croisés	AFFAIRES 16 et SPORTS 12
Mot mystère	AFFAIRES 16
Observateur	AFFAIRES 17
Petites annonces	AFFAIRES 17 et AFFAIRES 2
Vacances/voyage	ACTUEL 5

Météo

Ciel variable, maximum 3, minimum 2, plus de détails en page SPORTS 16



ARAFAT EST ENTRE « LES MAINS DE DIEU »
PAGE A21

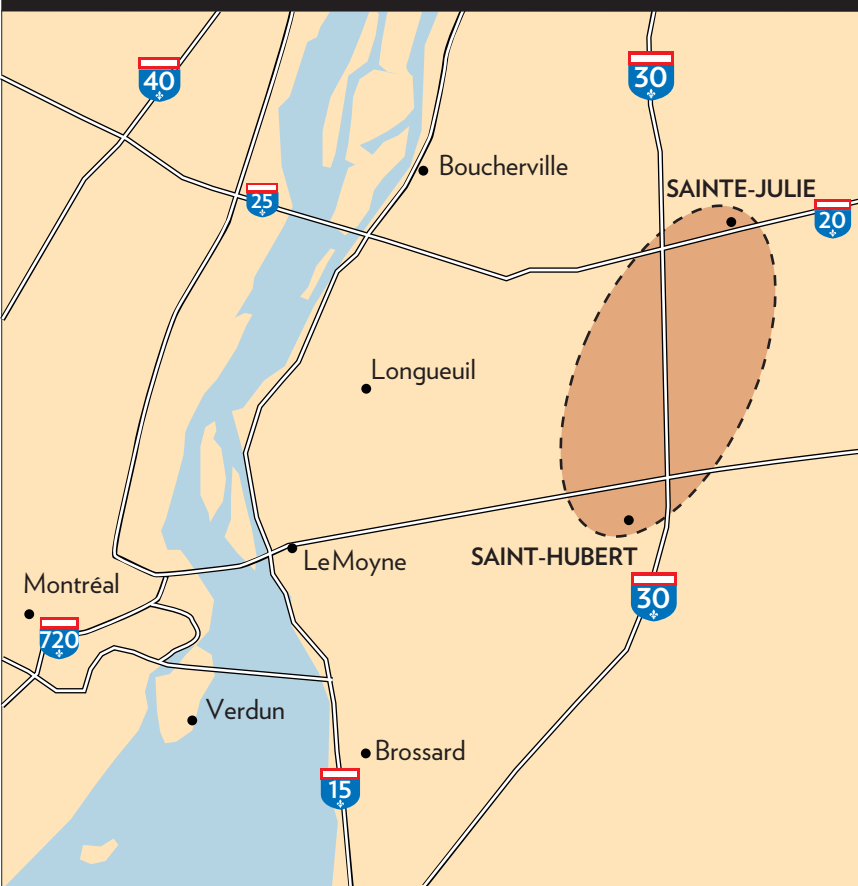
LA PRISON PRIVÉE UN NOUVEAU PPP



PHOTO RICHARD BUCHAN, CP ©

L'Ontario est la première province du Canada à avoir fait appel au secteur privé pour ses prisons. Mais le pénitencier de Kingston reste géré par le gouvernement fédéral.

OÙ SERA LA PREMIÈRE PRISON PPP?



Où sera construite la première prison en formule PPP au Québec? Le ministère de la Sécurité publique ne donne que deux indices : aux abords de l'autoroute 30 et en Montérégie. « C'est clairement dans cette région administrative que sont les besoins carcéraux, dit l'attaché de presse du ministre Chagnon, Daniel Thibault. Ça peut donc être Longueuil, Brossard, Saint-Hubert, Saint-Bruno... Le choix n'est pas encore fait. » De toute évidence, cette prison ne pourra être construite en milieu urbain, ce qui exclut près des deux tiers du territoire de Longueuil. Restent quelques secteurs verts à l'est de l'autoroute 30, dont les plus importants se trouvent à Boucherville, Saint-Bruno et Sainte-Julie, ainsi que des zones résidentielles moins densément peuplées à Saint-Hubert, comme l'ancienne base militaire démantelée en 1995.

Montérégie : les villes seront consultées

KARIM BENESSAIEH

Après une semaine de grogne autour de la construction d'une prison privée en Montérégie, les élus des municipalités concernées ont eu gain de cause : ils seront consultés à toutes les étapes du projet.

Le maire de Longueuil, Jacques Olivier, en a eu la confirmation lundi soir, quelques heures à peine après sa sortie dénonçant le comportement du ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon.

« Le ministre m'a assuré que si quoi que ce soit évoluait, et il va y avoir une évolution rapide à court et à moyen terme, il m'appellerait et viendrait pour qu'on en discute, a affirmé le maire Olivier. Il m'a assuré qu'il n'avait aucunement l'intention de construire une prison sur un territoire sans que les autorités du territoire soient consultées. »

Par la suite, a promis M. Olivier, la population de Longueuil sera également consultée. Au ministère de la Sécurité publique, à Québec, on a confirmé l'engagement pris par le ministre Chagnon, non seulement auprès du maire de Longueuil, mais également auprès de son homologue de Sainte-Julie.

Ces deux municipalités de la Rivière-Sud sont les deux endroits les

plus sérieusement considérés pour accueillir un pénitencier à sécurité minimale de 500 places, dont la construction devrait être annoncée à l'hiver 2005. Ce projet de 100 millions constituerait une première au Québec dans la mesure où il serait construit et géré en partenariat avec le secteur privé. Les responsabilités des différents partenaires n'ont toutefois pas encore été établies, précise Daniel Thibault, attaché de presse du ministre Chagnon.

« On travaille toujours sur la formule de ce partenariat public-privé. C'est encore très préliminaire », dit M. Thibault. « C'est en effet très préliminaire, c'est pour ça qu'ils avaient de la difficulté à répondre à mes questions, confirme le maire Olivier. Au ministère, ils semblaient bien se demander pourquoi le député (de Marguerite-d'Youville, Pierre Moreau) en avait parlé... »

En début de semaine, M. Moreau, dont la circonscription englobe Sainte-Julie et une partie de Longueuil, avait en effet confirmé au *Journal de Montréal* avoir reçu des appels et des courriels de citoyens inquiets.

Il estime cependant que Sainte-Julie pourrait grandement profiter des retombées de la prison, qui créerait quelque 500 emplois directs.

Son prédécesseur, le député péquiste François Beaulne, qui a représenté la circonscription de 1989 à 2003, est nettement plus cinglant. « On n'implante pas une prison à sécurité minimum dans une communauté qui regorge de jeunes enfants. On servirait de cobayes pour les PPP en matière carcérale : ça n'a jamais été essayé au Québec. »

Sainte-Julie, note l'ex-député, est une municipalité en plein développement, essentiellement composée de jeunes familles. Effectivement, sa population a explosé de plus de 10,6 % entre 1996 et 2001, selon Statistique Canada. Plus du quart de ses 26 580 habitants sont âgés de moins de 15 ans, alors qu'au Québec, ce groupe d'âge ne représente que 18,7 % de la population.

Selon M. Beaulne, l'expérience prouve que la construction d'une telle prison dans une petite municipalité fait augmenter le taux de criminalité. Dans une lettre ouverte publiée dans l'hebdomadaire de Boucherville *La Seigneurie*, il a notamment cité le cas de la ville de Surrey, en Colombie-Britannique, qui a connu ce phénomène au début des années 90.

« Le milieu où on veut implanter cette prison est un choix douteux et l'approche privilégiée laisse perplexe. Les gens sont inquiets, c'est clair, et je ne fais que refléter ce que j'ai ressenti dans le milieu. »

Les agents de la paix s'opposent au projet

ANDRÉ CÉDILOT

Le projet de prison privée du gouvernement libéral provoque une « profonde inquiétude » au sein du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec. « Si l'on fait des économies sur la construction, c'est tant mieux, mais je n'y crois pas. On est plutôt en train de mettre le Québec sur la carte de crédit pour 30 ans ! » estime le président du syndicat, Michel Hubert.

Selon lui, la privatisation des prisons aux États-Unis et ailleurs dans le monde n'a rien pour rassurer personne. « En Floride, par exemple, ils ont de gros problèmes. Les gardiens sont sous-payés et mal formés. Résultat, ils acceptent des pots-de-vin et il y a plein de matières illicites qui entrent dans l'établissement. La direction a perdu le contrôle », souligne-t-il.

Le représentant syndical doute fort que le « propriétaire » de la nouvelle prison que l'on prévoit ouvrir sur la Rive-Sud puisse faire des profits mirobolants, sinon en rognant sur le nombre d'employés et les salaires. « En tel cas, on met en péril la sécurité du personnel et du public et on ouvre la porte à la corruption », a-t-il dit.

À l'appui de son propos, il réfère à des articles de journaux américains dans lesquels on fait état de quatre émeutes survenues dernièrement dans des centres de détention privés de l'Oklahoma, du Mississippi, du Colorado et du Kentucky. Il y a eu aussi trois évactions de détenus sous escorte. Un de ces incidents a été ponctué d'une prise d'otage. « Dès qu'on met un prix à la sécurité, on perd le contrôle. S'il fallait que tout ça arrive ici aussi souvent, et en si peu de temps, on se ferait crucifier sur la place publique », de commenter M. Hubert.

« On met en péril la sécurité du personnel et du public et on ouvre la porte à la corruption. »

« On met en péril la sécurité du personnel et du public et on ouvre la porte à la corruption. »

C'est sans compter que l'expérience de privatisation en cours depuis quatre ans en Ontario lui apparaît peu concluante. « Il est question qu'un centre pour jeunes délinquants redevienne public, cependant que la société privée qui gère une prison essaie de rouvrir le contrat signé avec le gouvernement ontarien. Se plaignant de leurs conditions de travail, les gardiens se sont syndiqués. Ils pourraient même s'affilier avec une centrale d'agents correctionnels », affirme le dirigeant syndical.

Il entend livrer une rude bataille

si le gouvernement Charest décide de privatiser tous les services de la prison, y compris le gardiennage. En cas d'échec, il est par ailleurs hors de question que les membres de son syndicat héritent des cas de détenus les plus lourds. « Les prisons débordent déjà et la clientèle est de plus en plus difficile », note M. Hubert.

Tout cela, selon lui, est une conséquence directe de la fermeture des cinq établissements de Waterloo, Cowansville, Saint-Hyacinthe, Joliette et Rivière-du-Loup. « L'ouverture d'une nouvelle prison a ça de bon, c'est que le gouvernement reconnaît son erreur de 1996 », soutient-il. « J'espère qu'on va tenir compte de nos opinions dans le présent projet », d'insister M. Hubert.

En guise de « drôle de planification », il cite l'exemple des longs et coûteux travaux en cours à la prison de Bordeaux. En isolant les étages de cellules avec des planchers de béton, on a dû tripler le nombre de gardiens — ils sont passés de 6 à 17 — pour faire la surveillance des détenus. De 180 qu'ils étaient auparavant dans chaque aile, ceux-ci ne sont plus que 150. « Ceux-ci ne sont dire que ça coûte cher, et qu'il faut privatiser les prisons », fait remarquer le porte-parole du syndicat des agents correctionnels.

»HAPPY BRIDE«

Chopard

Célébrons 25 ans d'excellence

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651

LA PRISON PRIVÉE UN NOUVEAU PPP

Le Québec s'intéresse au modèle ontarien

À la recherche de ses premiers partenariats public-privé, le gouvernement Charest a arrêté ses choix sur des projets d'infrastructures, des routes et des édifices notamment, comme la future salle de l'OSM, mais aussi sur la construction d'un centre de détention privé en Montérégie.

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC – Étudiant les divers modèles de prisons construites en partenariat public-privé (PPP), le Québec se tourne maintenant vers l'Ontario, qui a construit en 2001 le tout premier centre de détention privé au Canada, dirigé par une compagnie américaine de l'Utah.

Le Central North Correctional Centre de Penetanguishene, situé sur la baie Géorgienne, recevra bientôt la visite des fonctionnaires québécois chargés de préparer, pour le ministère de la Sécurité publique, la proposition de prison réalisée en PPP qui sera présentée au Conseil des ministres au début 2005.

« Il y a des actions qui sont prises en ce sens-là », a confirmé à *La Presse* Yves Galarneau, du ministère de la Sécurité publique, avant d'ajouter que le gouvernement en était encore à une « phase d'évaluation » des formules de prison privée existant de par le monde.

Au cabinet du ministre Jacques Chagnon, on précise que la formule qui sera choisie peut comprendre une construction privée ou une gestion privée, ou les deux à la fois. Ensuite, en 2005, Québec devrait passer à l'étape des appels d'offres avant de déterminer le lieu où sera érigée la prison de 500 places.

Les pionniers

La Grande-Bretagne et les États-Unis sont les pionniers des centres de détention privés, mais le gouvernement conservateur de Mike Harris a emboîté le pas en 2001, en Ontario. Pour remplacer des pénitenciers désuets, il a supervisé la construction de deux centres de détention de 1200 places, confiant la gestion de l'un au secteur public, à Lindsay, et de l'autre au secteur privé.

La prison à sécurité maximale de Penetanguishene est gérée par la firme américaine Management and Training Corporation (MTC), qui fait le même travail dans 12 autres établissements dans le monde, la plupart aux États-Unis. MTC peut « dessiner, construire, gérer et financer » un tel projet pour le Québec, assurent ses dirigeants. « Si nous pouvons partager des innovations et une offre de services avec votre gouvernement, c'est quelque chose qui nous intéresse », de préciser le di-

recteur du marketing de la compagnie de l'Utah, Mike Murphy.

« Plus efficaces »

Selon M. Murphy, le coût moyen pour un détenu est de 140 \$ CAN par jour dans un établissement public en Ontario, tandis que MTC fait le même travail pour 80 \$ par jour, ce qui représente une « économie substantielle », dit-il.

« Nous sommes plus efficaces avec nos coûts de main-d'œuvre. Nous payons des salaires comparables, mais là où un centre nécessite 500 employés, nous pouvons le faire avec 350. Nous gérons nos heures supplémentaires très bien, nous ne payons pas de bénéfices à long terme pour les caisses de retraite. C'est là que se trouvent les économies de coûts », explique-t-il avant d'ajouter que le nombre de gardiens à Penetanguishene, tous syndiqués, répond aux normes de l'Ontario.

« Si le projet ne comporte pas de volet formation et réhabilitation, nous préférons ne pas répondre à l'appel d'offres », ajoute M. Murphy qui affirme aussi que MTC respecte les règles d'éthique et de transparence dictées par les gouvernements avec lesquels sa compagnie fait affaire.

Cependant, le nouveau gouvernement libéral ontarien pourrait revoir le contrat avec MTC, qui vient à échéance en 2006, d'autant plus que les comparaisons seront faciles à faire avec l'autre établissement public de Lindsay.

« C'est trop tôt pour commenter, mais c'était le projet du gouvernement conservateur. Ce sera révisé. On va examiner l'efficacité du centre et comparer », soutient Bruce O'Neill, attaché de presse du ministre de la Sécurité communautaire et des services correctionnels de l'Ontario, Monte Kwinter.

Au Québec, le projet de prison privée commence à soulever l'intérêt d'autres compagnies de sécurité, comme Garda et Securicor, une filiale de Group4Securicor, originaire du Danemark.

La firme canadienne Garda du Canada n'est pas présente dans les centres de détention, mais elle effectue le transport des détenus et ses agents de sécurité se trouvent déjà dans certains centres jeunesse au Québec.

« Ça pourrait nous intéresser, confirme le vice-président au développement des affaires, Luc Dupont, mais on attend de voir ce que le gouvernement décidera. »



La Grande-Bretagne et les États-Unis sont les pionniers des centres de détention privés.

PHOTO CLAY McLACHLAN, REUTERS ©

La privatisation des prisons a 20 ans

Elle entraîne des économies de 10 à 15 %, selon une étude américaine

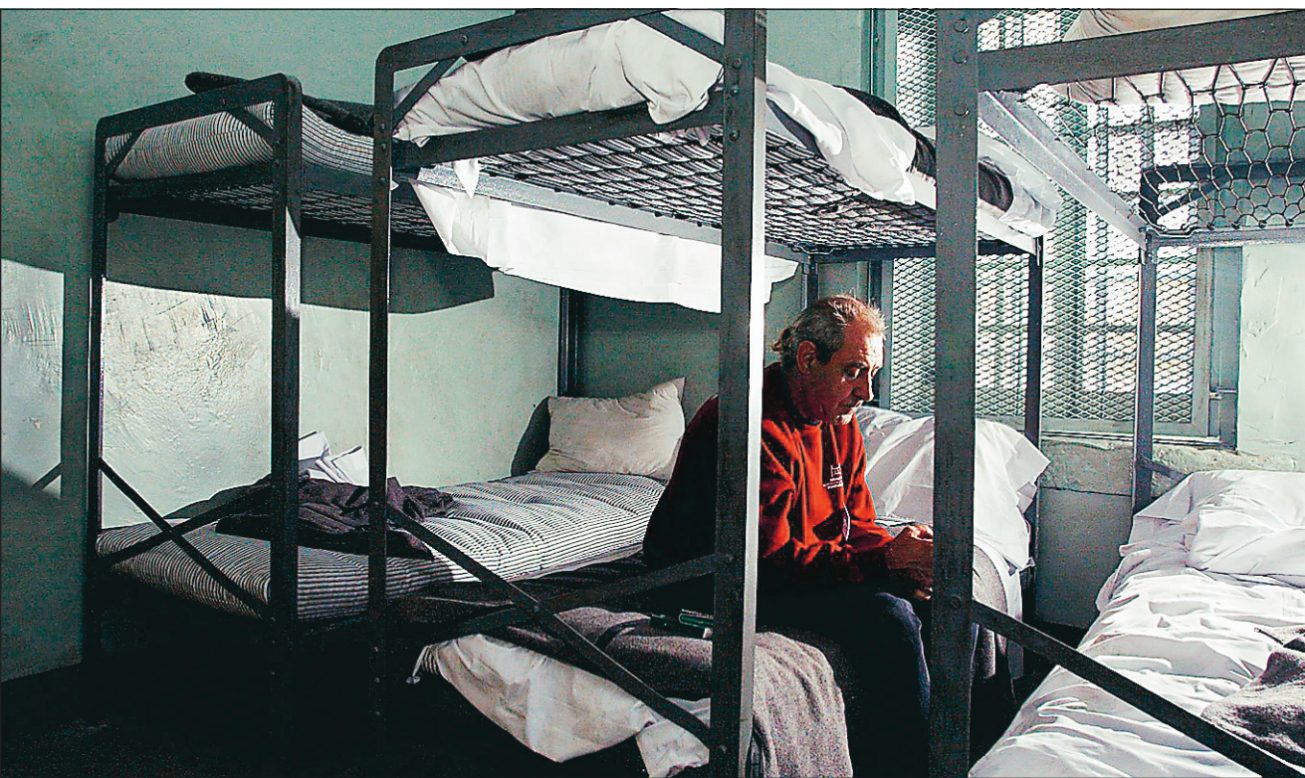


PHOTO PAUL CHIASSON, PC ©

À la prison de Trois-Rivières, fermée en 1986, les prisonniers étaient entassés dans de petites cellules.

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC – Dans le monde, la privatisation des prisons est une expérience relativement nouvelle, qui remonte à une vingtaine d'années tout au plus. Les premiers centres de détention privés ont fait leur apparition aux États-Unis avant de se répandre en Australie et en Grande-Bretagne.

Une centaine de prisons PPP existent aux États-Unis dans une trentaine d'États du Sud républicain surtout, comme au Texas, en Louisiane et en Floride. De son côté, la Grande-Bretagne compte 11 prisons privées et l'Australie, sept.

Une douzaine de grandes firmes dans le monde peuvent dessiner, construire, gérer ou financer des prisons privées. Les plus actives dans le domaine sont évidemment américaines : Corrections Corporation of America (CCA), qui est cotée en Bourse, Wackenhut et MTC.

La plus importante, CCA, possède plus de la moitié du marché des contrats privés consentis par le gouvernement américain, soit

67 000 lits dans 63 établissements, dont 38 établissements qu'elle possède elle-même.

Les prisons privées représenteraient des économies moyennes de 10 à 15 % pour le Trésor public, selon une étude du groupe de réflexion californien Reason Public Policy. Aux États-Unis, une accréditation indépendante est accordée aux centres de détention. Seulement 10 % des prisons publiques l'ont reçue, alors que 44 % des prisons privées se l'ont vu accorder.

Voix discordantes

À l'opposé, l'organisme britannique Prison Privatisation Report International demande un moratoire sur la création de prisons privées dans le monde, soulignant des cas d'abus et de conditions de détention inadéquates. En décembre 2000, rapporte le groupe, un jury fédéral a reconnu la compagnie CCA coupable d'avoir utilisé de la « force excessive » pour maîtriser des adolescents dans une prison pour jeunes de Caroline du Sud.

ACTUALITÉS

Le niveau des océans pourrait grimper d'un mètre d'ici 2100

NICOLAS BÉRUBÉ

Le réchauffement climatique qui accélère la fonte des glaces de l'Arctique pourrait faire grimper le niveau des océans d'un mètre d'ici 2100, affirme un regroupement international de chercheurs réunis cette semaine à Reykjavik.

Cette hausse se traduirait par l'inondation de la partie de la Floride située au sud de Miami, ainsi que d'une importante portion du Bangladesh, où 17 millions de personnes vivent à moins d'un mètre du niveau de la mer. Au Québec, la hausse du niveau de la mer pourrait accentuer l'érosion dans certains secteurs de la Côte-Nord.

Cette hausse anticipée est plus importante que ce que les chercheurs avaient prévu jusqu'à maintenant. En 2001, un rapport de l'ONU estimait que la hausse du niveau des océans serait de l'ordre de 20 à 90 centimètres d'ici 2100. « Mais cette analyse sous-estimait l'apport des glaciers du Groenland, qui vont jouer un rôle beaucoup plus important que ce que nous avions anticipé, a expliqué hier à Reykjavik Robert Corell, président de l'Arctic Climate Impact Assessment, comité international qui regroupe 250 chercheurs en provenance de huit pays.

Selon Louis Fortier, spécialiste en océanographie de l'Université Laval qui participe à la conférence dans la capitale islandaise, les nouvelles données bousculent les prévisions des effets des changements climatiques. « La synthèse qui nous est présentée ici est très absolument superbe, dit-il. Nous apprenons beaucoup de choses. »

Scénario conservateur

M. Fortier affirme qu'une bonne partie de l'augmentation du niveau de la mer est due au fait que l'eau va se réchauffer, ce qui fera augmenter le volume des océans. Et, selon lui, le scénario évoqué à la conférence de Reykjavik est conservateur car il ne tient pas compte du fait que la calotte glacière du Groenland pourrait se mettre



La côte ouest du Groenland. S'il fallait que la calotte glacière au-dessus du Groenland fonde complètement, cela créerait une augmentation du niveau des mers de l'ordre de 7 mètres.

à fondre à un rythme beaucoup plus rapide dans les années à venir.

« S'il fallait que la calotte glacière au-dessus du Groenland fonde complètement, cela créerait une augmentation du niveau des mers de l'ordre de 7 mètres. C'est inquiétant. Si un tel scénario devait se produire, les chercheurs calculent qu'environ 30 % de la population du globe devrait déménager. »

Une augmentation d'un mètre, toutefois, entraînerait surtout des chan-

gements pour les terres situées près du niveau de la mer. « Les endroits touchés seront les territoires qui sont très bas, comme les Everglades ou le Bangladesh. Dans l'Ouest canadien, près du Yukon et dans l'île de Banff, les gens ont déjà commencé à faire des travaux de consolidation des berges parce que les maisons tombent dans l'océan », dit-il.

Le principal moyen pour limiter l'étendue des changements climatiques est de réduire les émissions de

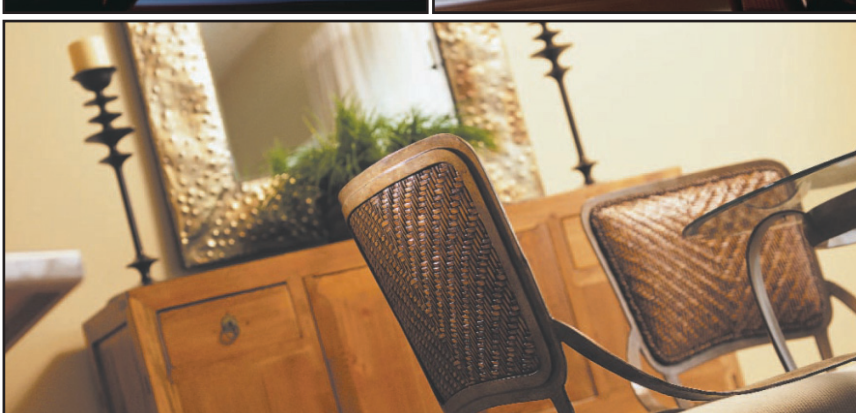
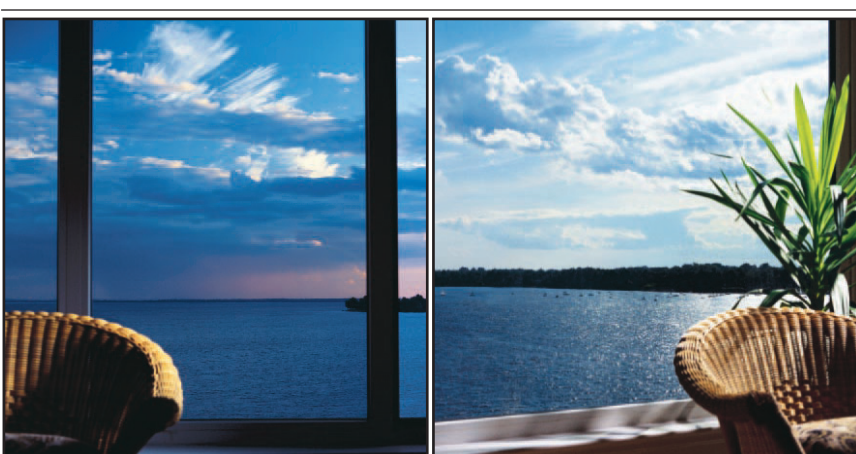
gaz à effet de serre (GES), tâche que les pays développés n'ont à ce jour pas réussie. Les chercheurs leur recommandent de réduire leur dépendance à l'énergie fossile en investissant dans les transports collectifs, ainsi qu'en préconisant les méthodes peu polluantes de production d'électricité, comme les technologies solaires et éoliennes.

L'opposition des États-Unis au protocole de Kyoto a été identifiée comme un obstacle majeur à la réduction

des GES. Mais, selon M. Corell, l'attitude de Washington pourrait être en train de changer.

« Il y a plusieurs signaux discordants en provenance des États-Unis. Mais je crois qu'on est peut-être en train d'assister à un changement d'attitude envers les GES », a-t-il dit, en ajoutant que plusieurs sénateurs républicains lui avaient récemment demandé de faire une présentation privée sur la question.

Avec Reuters



ATLANTIS sur le lac

La beauté sous toutes ses coutures.
EMMÉNAGEZ AUJOURD'HUI MÊME!

Prenez rendez-vous ou passez voir nos condominiums témoins.

Bureau des ventes: 18, boulevard Lakeshore, Pointe-Claire (Québec) H9S 5X9 (514) 426-2929 www.tramsngmt.com

Heures d'ouverture du bureau des ventes:
Du lundi au jeudi : 13 h à 18 h
Vendredi : fermé
Samedi et dimanche : 12 h à 17 h
COURTIERS AUTORISÉS

offre hypothécaire exclusive en collaboration avec ATLANTIS SUR LE LAC. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC LORI-ANN ZEMANOVICH au (514) 923-0506

Le gouvernement nie que le taux de cancer soit plus élevé à Murdochville

JOCELYNE RICHER
PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Il n'y a pas plus de cas de cancer à Murdochville qu'ailleurs au Québec, a assuré hier le ministre de la Santé, Philippe Couillard.

En compagnie de deux de ses collègues, les ministres de l'Environnement, Thomas Mulcair, et la ministre déléguée au Développement régional, Nathalie Normandeau, le ministre Couillard a tenu à se montrer rassurant, en niant que la population de Murdochville, en Gaspésie, avait été exposée, à un degré dangereux et pendant des années, à des contaminants provenant de l'ancienne fonderie Noranda.

Informations scientifiques

« Selon les informations scientifiques dont on dispose actuellement, il est erroné de dire qu'il y a plus de cas de cancers à Murdochville qu'ailleurs », a soutenu M. Couillard, lors d'un point de presse,

après avoir examiné les statistiques jusqu'à 1980.

Arsenic

Des articles publiés la veille indiquaient que des relevés du programme de surveillance de la qualité de l'air du ministère de l'Environnement faisaient état de la présence dans l'air de contaminants — comme l'arsenic — à des degrés dépassant largement les normes généralement admises.

Le ministre Couillard a soutenu qu'il était faux de prétendre, comme il a été publié, qu'une personne ayant vécu toute sa vie à Murdochville courrait 43 fois plus de risques de contracter un cancer. « Il n'y a aucun fondement » à ces chiffres, a assuré le ministre Couillard.

« Si on me demandait aujourd'hui s'il est dangereux d'habiter à Murdochville, je réponds sans hésitation non », a-t-il ajouté.

« Il n'y a aucun danger à Murdochville », a renchéri le ministre de l'Environnement, Thomas Mul-

cair, en rappelant que les normes environnementales reliées à la présence de contaminants comme l'arsenic dans l'air avaient été fixées en 2001.

La mine Noranda a été fermée l'année suivante, en 2002.

Avant 2001, il n'existait pas de normes d'émissions proprement québécoises, la norme ontarienne étant appliquée.

Plan de relance

Et même en tenant compte que les résidants de Murdochville ont été exposés pendant des années à des quantités d'arsenic plus élevées que la norme actuelle, les études épidémiologiques ne permettent pas d'observer d'augmentation du taux de cancer, a insisté le ministre Couillard.

De son côté, la ministre déléguée au Développement régional, Nathalie Normandeau, a soutenu qu'il n'était pas question de renoncer au plan de relance de Murdochville.

FAITES LE BILAN LA PRESSE AFFAIRES.com

3 X RIEN
CE SOIR 20 H 30
LOUIS SERA-T-IL FIDÈLE À CARO OU À LUI-MÊME ?



LES FIANCÉES DU PETIT HOMME
CE SOIR 21 H
CONCLUSION



Un réseau COGECO

Bell Globemedia



YVES BOISVERT

Et le statut de l'homme, lui?

Mesdames, mais surtout messieurs, réjouissez-vous : le Conseil du statut de la femme a déposé son avis sur l'égalité des sexes.

Sur la question de l'égalité des sexes, comme vous le savez, tous les vrais experts sont des femmes. Aussi, en vue d'une future commission parlementaire sur la question, la ministre a nommé, pour assister le Conseil dans ses travaux, cinq femmes. Des « femmes reconnues », il va sans dire.

« De plus, précise-t-on, des discussions ont eu lieu avec plusieurs personnes dont, entre autres, des membres d'organismes du mouvement des femmes, des jeunes et des hommes provenant de divers secteurs, des chercheuses féministes et des syndicalistes. »

Voilà. Ça fait à peu près le tour du Québec : le mouvement des femmes, des jeunes, deux, trois gars parlables, des chercheuses féministes et des syndicalistes. Qui dit mieux ?

Je retiens ceci de très positif : l'homme a pu parler. Merci pour l'écoute, les filles, c'est très apprécié.

Conclusion ? Le Québec a progressé sur la voie de l'égalité des femmes. Mais il y a encore beaucoup de chemin à faire. Que serait un conseil consultatif de quelque chose sans chemin à faire ? Bien peu de choses, en effet. Leur mandat est de nous indiquer la route. Ils ne sont pas pour conclure qu'on est arrivé. Ce serait probablement illégal, et de toute manière suicidaire.

On aurait quand même pu espérer ne serait-ce qu'un début de réflexion un peu nuancée. Peut-être

que les chercheuses féministes et les syndicalistes et les quelques hommes rencontrés ne se sont pas rendu compte qu'il y avait, aussi, et en grand nombre, des pères en difficulté, des jeunes hommes en détresse, des hommes pauvres, des jeunes pères qui, eux aussi, tentent tout aussi désespérément de concilier travail et famille. On effleure le sujet pour la forme. Mais l'essentiel consiste à dire que la femme souffre plus que l'homme.

Peut-être ces chercheuses de l'inégalité sont-elles incapables de concevoir l'égalité autrement. C'est-à-dire une revendication, un manque, une absence dont « les femmes » sont victimes, et qui suppose une réponse « des hommes » ou de l'État.

Pourtant, le Conseil veut « que l'objectif d'égalité soit dorénavant partagé par l'ensemble de la société » québécoise.

Désolé, mais après avoir lu cette litane de vœux pieux et de phrases creuses à sens unique, je ne me sens pas concerné une minute. Les auteurs ont pourtant fait des efforts :

« Des voix plus nombreuses commencent à se faire entendre sur la question de la condition masculine. Si, pour une frange aussi peu représentative que bruyante, le malaise identitaire des hommes prend la forme d'un discours antiféministe revanchard qui prône notamment le retour aux rôles sociaux prédéterminés selon le sexe, c'est loin d'être le cas de tous les hommes, qui ressentent de l'inconfort face au patriarcat et à l'adhésion aux stéréotypes sexuels. »

Vous avez donc le choix : ou bien vous êtes un antiféministe re-

vanchard, ou bien vous ressentez de l'inconfort face au patriarcat. On vous met devant une alternative, messieurs !

Suis-je normal, docteur ? Je ne suis pas un antiféministe revanchard et ne ressens pas le moindre inconfort face au patriarcat. Quel patriarcat, au fait ? On parle bien du Québec... du Québec de 2004 ?

Quand je serai grand, je serai chercheuse féministe, peut-être que je comprendrai.

Au fait, parlons-en de ces groupes masculinistes, qui inondent ma boîte de courriel. Même s'ils sont joyeusement emmerdants, à ma connaissance, ils sont constitués essentiellement de pères qui se sentent exclus... de la paternité. Et donc aucunement de pères qui veu-

Ces chercheuses-là ont-elles visité une école primaire depuis 1974 ? Ont-elles regardé à la télé l'image de l'homme tarla ?

lent remettre la femme à sa place traditionnelle. Ils se plaignent du sexisme anti-hommes des tribunaux, ils charrient en masse, d'accord, mais en gros, ils veulent faire exactement le contraire de ce que le Conseil dit d'eux : être des pères plus présents.

Prenons un autre exemple, un des problèmes les plus préoccupants au Québec. Le suicide des hommes québécois. Ils s'enlèvent la vie

quatre fois plus que les femmes. Pourquoi ? Notamment à cause des moyens plus violents utilisés lors des tentatives par les hommes, dit le Conseil. Question de technique, en somme. Ensuite, il est question de « socialisation » et de « stéréotypes ».

« Selon une recension exploratoire des écrits sur la santé mentale des hommes » — ce qui veut dire : après avoir parcouru deux, trois trucs vite faits sur le sujet — « la socialisation des hommes les conduit à une triple dissociation physique (nier les symptômes physiques), émotionnelle (« un homme ça ne pleure pas », les seules émotions admises étant l'agressivité et la colère) et relationnelle (les relations étant basées sur la peur de l'intimité et la séduction. »

De l'autre côté, « la socialisation des filles s'appuie sur des qualités qui s'attachent au processus d'interaction des êtres, telles la coopération, la sensibilité, la subjectivité, la réceptivité, etc. L'éducation traditionnelle ne donne pas le choix aux filles : elles ont l'obligation de se préoccuper des autres. »

Aimez-vous la description stéréotypée des stéréotypes ? Aux hommes, on a enseigné l'agressivité égocentrique, aux femmes, l'altruisme. Vous vous reconnaissez, j'espère, c'est votre Conseil, messieurs-dames. Ces chercheuses-là ont-elles visité une école primaire depuis 1974 ? Ont-elles regardé à la télé l'image de l'homme tarla ?

Vous continuez à lire, après ce passage sur le suicide, en attendant au moins un autre vœu pieux (du genre : éliminer toute violence en rai-

son du sexe, comme on le suggère plus loin). Pour vous rendre compte que le sujet est complètement évacué. On apprend même que, finalement, les femmes souffrent plus de détresse que les hommes, et que le système de santé influencé par une approche « de cause à effet » (vous aurez compris : une approche masculine), n'a pas remarqué que les maladies cardiovasculaires touchent autant, sinon plus, les femmes que les hommes.

La solution ? Appliquer l'« Approche intégrée à l'égalité » dans le réseau de la santé.

Ça continue comme ça tout le long. On en demande à l'État, tout le temps à l'État, on veut responsabiliser les jeunes hommes en matière sexuelle (les femmes, c'est déjà fait, comme chacun sait, car la femme est fondamentalement responsable, n'est-ce pas), « soutenir les groupes qui interviennent en faveur de l'égalité comme les groupes de femmes », mais aussi, on n'est pas *cheap*, « des associations d'hommes qui suscitent une réflexion sur la construction de l'identité masculine, etc. » Car les groupes de femmes sont bons indistinctement, tandis que les groupes d'hommes doivent être évalués, quoi de plus normal ?

Ce n'est certainement pas avec des insignifiances pareilles, encore lourdement imprégnées de la pensée féministe des années 70, qu'on arrivera à ce « nouveau contrat social » entre les femmes et les hommes. Si on n'est pas assez intelligents pour avoir un Conseil de l'égalité tout court, il est urgent d'abolir ce Conseil-là. On n'a pas les moyens de produire de pareilles âneries avec des fonds publics.

Feu vert au pipeline dans le parc d'Oka

CHARLES CÔTÉ

La compagnie Trans Quebec Northern a obtenu le feu vert du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour agrandir et déplacer son pipeline reliant Montréal et l'Est ontarien et qui traverse le parc d'Oka.

Cependant, des organismes qui militent pour la préservation de la nature et des parcs vont tenter de stopper le projet en invoquant la Loi sur les parcs.

Le pipeline actuel, construit en 1952, avant la création du parc, tra-

verse la principale zone de préservation du parc. Pour son agrandissement, il serait déplacé pour suivre le parcours d'une route asphaltée qui dessert le parc.

Dans son rapport rendu public hier, le BAPE affirme que ce projet « constitue une solution acceptable et avantageuse sur le plan environnemental ».

La principale opposition au projet est de nature juridique. La Société pour la faune et les parcs estime que le projet n'aurait même pas dû être soumis au BAPE, parce que l'article 7 de la Loi sur les

parcs interdit « le passage d'oléoduc, de gazoduc et de ligne de transport d'énergie (...) à l'intérieur d'un parc ».

Interprétations divergentes

Le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs maintient quant à lui que le projet est une modification à un ouvrage existant que le ministre a le droit d'autoriser en vertu d'une modification à la loi adoptée le 30 juin 2004, en plein coeur du processus devant le BAPE.

À ce sujet, le BAPE ne prend pas

position, mais note « qu'il existe des interprétations divergentes sur la portée de l'article 7 de la Loi sur les parcs, et ce, malgré les modifications apportées à cette disposition en juin 2004 ».

John O'Driscoll, de la Société pour la faune et les parcs, maintient hier son opposition au projet, basée sur un avis juridique obtenu l'été dernier. « On a déjà obtenu un avis juridique qu'on a soumis au Ministère cet été, dit-il. On n'est pas satisfait du tout de leur position là-dessus. Nous rencontrons jeudi (demain) un

procureur pour discuter de la suite à donner aux choses. Nous croyons que notre position juridique est très solide. »

Le ministre responsable de la Faune et des Parcs, Claude Corbeil, devait prendre connaissance du rapport hier avant de réagir à son contenu.

Voici le révolutionnaire fauteuil de massage OMEGA.
Tout comme si vous aviez votre massothérapeute à domicile

FATIGUÉ STRESSÉ MAUX DE DOS RELAXEZ !

Prenez rendez-vous pour une démonstration personnalisée

- Massage Shiatsu
- Balayage (scanning) automatique pour un massage personnalisé
- Massage des pieds et des jambes
- Massage intense du bas du dos et de la région sciatique
- Extraordinaire technologie du massage à air

Un INVESTISSEMENT pour votre santé...

667, chemin du Bord-du-Lac, Dorval, Québec
BOUTIQUE CONFORT-SANTÉ GLOBAL
Téléphone : (514) 633-1393
1 888 879-9082

Stressless
ENORMES

Vos meilleurs moments de détente

En cuir souple

EspritNouveau
1828, boul. Le Corbusier, Laval
Tél. : (450) 686-5055
www.esprit-nouveau.com

LA SOCIÉTÉ AMIS POUR TOI INC.
a besoin de vous !

À nos jeunes sans famille et vulnérables, nous tentons de leur offrir un quotidien semblable au vôtre, au nôtre.

Pouvez-vous nous aider à réussir ?
Merci d'avance !

S.v.p. adressez vos dons à :
La Société Amis pour Toi inc.
a/s Soeur Thérèse Paradis
10908, av. Bellevois
Montréal-Nord (Québec)
H1H 3C9

Tél. : (514) 322-0307
Fax : (514) 329-0405
Un reçu pour fins d'impôt est disponible.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Prov. _____
Code postal _____
Tél. : _____

LOTO QUÉBEC Résultats
Tirage du 2004-11-09

06	08	15	16	18	21	22	26	29	31
32	33	35	40	42	52	59	66	67	68

Extra
Tirage du 2004-11-09

324	6388
-----	------

NUMÉRO 949322

SOYEZ TOUJOURS GENTILS AVEC CEUX QUI JOUENT AU 649

ANGLAIS
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes, admission continue
À temps partiel et semi-intensif | COURS INTENSIF
matin, après-midi, soir, samedi | de jour, 25 h/semaine
1 à 7 fois/sem. • 375 \$/45 h • 165 \$ à 183 \$/semaine*

Formation en entreprise adaptée à vos besoins
Cours privés : toutes les langues

Converlang
école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec

1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, Montréal
(514) 278-5309 www.converlang.com

L'école publique, une école équitable

COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOIS

COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL

Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

Commission scolaire de Montréal

www.csmb.qc.ca
www.cslaval.qc.ca
www.cspi.qc.ca
www.csdm.qc.ca

SUITES DE LA UNE

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

Manifs étudiantes à Québec et Montréal

MAXIME BERGERON

Les étudiants descendront dans la rue aujourd'hui, à Montréal et à Québec, pour dénoncer ce qu'ils qualifient de « hold-up des prêts et bourses » par le gouvernement de Jean Charest.

Les manifestations, organisées par la Fédération étudiante universitaire du

Québec (FEUQ) et par la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), visent à dénoncer les compressions de 103 millions faites dans le système d'aide financière par le gouvernement provincial.

À Montréal, les manifestants sont attendus à 15 h au square Berri. Ils marcheront ensuite jusqu'au bureau

de Jean Charest, situé à l'angle McGill College et Sherbrooke. Dans la capitale, les jeunes encercleront le parlement de drapeaux signés par des étudiants outrés de ces coupes.

Étienne Hudon-Gagnon, président de l'Association générale des étudiants du Collège Édouard-Montpetit (où des étudiants de l'extérieur de la région de Montréal ont passé la nuit dernière), dénonçait déjà ces coupes en septembre dernier. « Le gouvernement répète que l'éducation est une priorité, mais il n'agit pas dans ce sens », a-t-il déclaré. D'autres groupements étudiants ont aussi planifié des actes de protestation aujourd'hui.

600 emplois de moins en Estrie

EMPLOIS suite de la page A1

En Estrie, quelque 200 employés auront droit à une prime de retraite, 200 autres bénéficieront d'un droit de rappel temporaire, tandis que 200 postes seront carrément éliminés, a-t-on indiqué. De plus, BPR abolira 100 postes aux États-Unis, et autant dans le reste du monde. Le personnel de bureau et de production est touché.

Ces chiffres viennent s'ajouter à d'autres peu reluisants en ce qui a trait aux pertes d'emplois dans la région. Selon Statistique Canada, en un an en Estrie, excluant la MRC de Sherbrooke, près de 7000 emplois tous secteurs confondus ont été supprimés.

L'objectif de BPR est de concentrer ses activités sur les compétences principales de l'entreprise que sont le design et l'ingénierie, l'assemblage final et la relation avec le marché, a déclaré José Boisjoli, président et chef de la direction de BPR, lors d'une assemblée réunissant les quelque

2500 employés des usines de Valcourt et Sherbrooke.

BPR a aussi annoncé que ses usines au Wisconsin et en Caroline du Nord ont été mises en vente.

Qui perdra son poste? Impossible de le savoir pour l'instant. Les employés visés le sauront dans les prochains jours ou dans les semaines à venir.

Les licenciements se feront pour le 31 janvier 2005, soit la fin de l'année financière de BPR, a expliqué M. Pichette.

D'autre part, le manufacturier de motoneiges, de motomarines et de quads (VTT) prévoit déjà que le nombre d'emplois garantis par un protocole d'entente ne pourra être soutenu l'an prochain si des mesures ne sont pas prises.

Compte tenu des mises à la retraite, ce plancher d'emplois de production se situera à 1300. Pour le maintenir, on devra avoir recours à du temps partagé pendant quelques semaines, a-t-on ajouté. Cela signifie que la semaine de travail passera à quatre jours par semaine. Le cinquième jour sera assuré par un programme d'assurance emploi.

« C'est une formule qui a déjà été utilisée par Bombardier Produits récréatifs dans les années 80, note M. Pichette. Nous aimerions mieux adopter cette formule que de devoir faire d'autres mises à pied. Nous devons prendre des mesures pour limiter les dégâts. »

Bush perd deux ministres

BUSH suite de la page A1

« L'objectif d'assurer la sécurité des Américains face au crime et à la terreur a été atteint », a affirmé Ashcroft dans une lettre de démission manuscrite de cinq pages, datée du 2 novembre.

« Cependant, je crois que le département de la Justice serait bien servi par un nouveau leadership et une inspiration fraîche », a-t-il ajouté.

La démission du ministre de la Justice et procureur général n'est une surprise pour personne à Washington. Depuis plusieurs mois, l'entourage de cet homme de 62 ans laissait entendre qu'il en avait assez. Particulièrement depuis l'ablation de sa vésicule biliaire, au printemps.

Son départ est d'autant moins étonnant qu'à la Maison-Blanche aussi on semblait croire que cet ancien sénateur du Missouri avait fait son temps au sein du cabinet.

Car si ce politicien était pour certains l'un des meilleurs défenseurs du pays contre la menace terroriste, il était aussi devenu pour d'autres le symbole du mépris de l'administration Bush pour les libertés individuelles.

Le Patriot Act, législation dont il a été un ardent promoteur, a considérablement accru les pouvoirs des forces de l'ordre au nom de la lutte contre le terrorisme. C'est aussi sous sa houlette que l'administration a décidé de mettre les détenus

de Guantanamo à l'abri des tribunaux américains, décision invalidée par la Cour suprême des États-Unis.

Tout ça n'a pas empêché le président, hier, d'en faire l'éloge. « Pendant ses quatre années passées au ministère de la Justice, John l'a transformé pour faire de la lutte contre le terrorisme la priorité et pour donner aux personnes chargées de faire respecter la loi les outils nécessaires pour désorganiser et empêcher de nouvelles attaques. Ce faisant, il s'est assuré que les droits des Américains sont respectés et protégés », a-t-il déclaré dans un communiqué.

Le choix du remplaçant d'Ashcroft pourrait donner une idée de la façon dont Bush compte se positionner pour son second mandat. Rappelons que si ce politicien du Midwest a obtenu le poste de ministre de la Justice, c'est en partie parce qu'il a toujours été un chouchou de la droite religieuse.

Pour l'instant, les noms qui circulent le plus souvent en coulisses sont ceux de Marc Racicot, directeur de la récente campagne électorale de Bush, et de Larry Thompson, un Afro-Américain qui était jusqu'à l'an dernier procureur général adjoint.

On mentionne aussi parfois le nom du maire de New York, Rudy Giuliani, perçu à la fois comme un modéré et comme un éventuel candidat à la présidence américaine en 2008.

Ashcroft était devenu sénateur du Missouri en 1994 après avoir été gouverneur et procureur général de l'État. Il avait subi un cuisant revers en l'an 2000 en perdant son siège au Sénat, battu par l'ancien gouverneur démocrate de son État, pourtant mort dans un accident d'avion avant l'élection.

Ce fils et petit-fils de pasteurs pentecôtistes a toujours été conservateur radical. Opposé à l'avortement, partisan de la peine de mort, il s'est toujours opposé au contrôle des armes à feu. On raconte même qu'il a interdit l'alcool dans la résidence du gouverneur du Missouri lorsqu'il y a fait son entrée.

Par ailleurs, le départ d'Evans n'est pas non plus une surprise. Cet ancien homme d'affaires texan, qui avait pris la tête de la première campagne présidentielle de Bush, souhaitait quitter la capitale américaine. Sa femme avait d'ailleurs quitté Washington pour le Texas il y a un certain temps.

« Malgré les promesses brillantes de votre second mandat, j'ai conclu avec un profond regret qu'il était temps pour moi de rentrer à la maison », a expliqué le secrétaire au Commerce dans sa lettre de démission.

Avec AFP

AUTRES TEXTES

Portraits des démissionnaires
Le bal des successeurs
Page A11

Le principal fournisseur de vaccins contre la grippe en rupture de stock

VACCINS suite de la page A1

C'est finalement le double qui a été livré.

Dans le réseau public de santé, le fédéral a acheté cette année une quantité record de 10,8 millions de doses qu'il a ensuite redistribuées aux provinces. Au cours des derniers jours, il s'en est fait livrer 145 000 de plus, les dernières dont disposait ID Biomédical.

Au Québec, les autorités disposent donc de 1,6 million de doses, en plus d'une réserve de 100 000 autres. « Si l'on se fie à l'historique des années précédentes, on a suffisamment de doses », indique la porte-parole du ministère de la Santé, Hélène Gingras.

Quant à l'autre clientèle, celle du privé, « on peut difficilement le dire parce que chaque région s'approvisionne directement auprès du fournisseur, mais eux aussi ont dû se baser sur les années passées », ajoute-t-elle.

Au début octobre, ID Biomédical s'est tourné vers les États-Unis pour écoulé ses surplus. En raison d'un important problème survenu pendant la production du vaccin, les Américains sont confrontés à une pénurie de 45 millions de doses.

Les 1,2 million de doses promises aux Américains attendent toujours l'autorisation de la Food and Drug Administration, mais ne peuvent plus être vendues ici. En raison de cette rupture de stock, les entreprises ne peuvent plus acheter directement du fabricant des doses de vaccins supplémentaires.

Vaccination universelle ?

Cette rupture de stock survient au moment où le Groupe d'étude canadien sur les soins de santé préventifs, comité mis sur pied à l'initiative des provinces et du fédéral en 1971, publie une étude dans le *Journal de l'Association médicale canadienne* recommandant la vaccination pour tous.

Le Yukon et l'Ontario offrent déjà le vaccin gratuitement à toute leur population. Le programme existe depuis cinq ans chez nos voisins ontariens et bon an, mal an, de 42 à 44 % de la population s'en prévaut.

Le gouvernement ontarien veut maintenant analyser les économies potentielles engendrées par cette vaccination universelle puisque l'influenza entraîne chaque année plusieurs journées d'absence au travail ainsi que des hospitalisations.

Le gouvernement du Québec attend pour sa part des preuves économiques plus concrètes avant d'aller plus loin. La campagne de vaccination qui vise 1,6 million de Québécois plus vulnérables coûte déjà 7,3 millions annuellement, à raison de 3,50 \$ par dose.

« L'objectif de notre campagne de vaccination est de réduire les complications et la morbidité liées à la grippe et non pas de l'éliminer complètement », a souligné Cathy Rouleau, attachée de presse du ministre de la Santé, Philippe Couillard.

Pour le responsable des maladies infectieuses à la direction de la santé publique de Montréal, le docteur John Carsley, l'avenue de la vaccination universelle devrait tout de même être explorée.

La métropole dessert actuellement de 40 à 45 % de la clientèle à risque qui doit être vaccinée. « Éventuellement, ce serait probablement une stratégie intéressante », croit-il. D'une part, le virus se propagerait moins et d'autre part, advenant une pandémie, les autorités compétentes seraient déjà en mesure de vacciner un nombre important de personnes dans un laps de temps très court, indique le Dr Carsley.

Produit de février à septembre, le vaccin contre l'influenza doit s'adapter chaque année aux nouvelles souches du virus. Les doses sont ensuite livrées au début de l'automne pour une campagne de vaccination qui se déroule en novembre et décembre.

Avec la collaboration de Denis Arcand

Bouclier antimissile: l'appui du PC loin d'être acquis

BOUCLIER suite de la page A1

En privé, des libéraux admettent que M. Martin serait mal venu d'aller de l'avant avec un tel projet sans l'appui de la Chambre, d'autant qu'il s'est engagé à donner plus de pouvoir aux députés dans ce qu'il appelle la lutte contre « le déficit démocratique ».

« Nous sommes d'avis qu'il y a un bon nombre de questions que le gouvernement doit étudier sérieusement avant que nous puissions appuyer la pleine participation du Canada à un système continental de défense antimissile », a lancé M. Harper le mois dernier aux Communes en répondant au discours du Trône.

Entre autres choses, les conservateurs veulent connaître :

- > les objectifs précis de cette initiative militaire ;
- > la faisabilité de ce projet sur le plan technique ;
- > le rôle exact que le Canada serait appelé à jouer ;
- > les coûts et les avantages d'une participation canadienne ;
- > la nature et la durée de tout engagement que le Canada pourrait être appelé à prendre.

« Nous sommes d'avis, et je sais que c'est le cas de tous les partis de l'opposition et tout probablement de plusieurs députés du gouvernement, que la décision finale quant à notre participation au projet de bouclier antimissile devrait recevoir l'aval de la Chambre des communes. Nous exhortons le gouvernement à tenir un débat en bonne et due forme ainsi qu'un vote sur la question avant de signer quelque entente que ce soit à cet égard », a déclaré M. Harper durant ce même discours.

Jusqu'ici, le gouvernement Martin n'a pu donner de réponses claires à toutes ces questions. Le ministre de la Défense, Bill Graham, chaud partisan de ce projet, a affirmé que les États-Unis iront de l'avant avec ce projet, que le Canada y participe ou pas, et qu'il serait préférable d'être à la table pour défendre les intérêts du pays. Il a même affirmé que le Canada regrettera sa décision s'il refuse d'embarquer dans cette aventure militaire. Ayant déjà refusé de participer aux efforts de guerre en Irak, le Canada pourrait aussi devenir un allié marginalisé à Washington s'il refuse d'y participer au moment où l'Australie et la Grande-Bretagne, deux alliés indéfectibles des États-Unis dans

le conflit irakien, adhèrent au projet.

Un sondage mené pour le compte du Conseil pour l'unité canadienne dévoilé la semaine dernière a démontré qu'une faible majorité de Canadiens (52 %) s'oppose à la participation du Canada. Mais au Québec, où les libéraux de Paul Martin souhaitent faire des gains au prochain scrutin, l'opposition grimpe à 65 %.

Dans les rangs conservateurs, on confirme que les conditions posées par M. Harper font en sorte qu'il est presque impossible que le Parti conservateur appuie la participation du Canada. D'autant plus que plusieurs scientifiques ont soutenu au cours des dernières semaines que ce projet est voué à l'échec.

L'un d'eux, l'Américain Theodore Postol, qui enseigne au prestigieux Massachusetts Institute of Technology, a même débarqué à Ottawa en octobre afin d'inviter le gouvernement Martin à ne pas céder à la pression des États-Unis.

Invité par une coalition de groupes pacifistes canadiens, le professeur Postol avait soutenu que le système ne fonctionnera pas, car on peut le déjouer facilement en dispersant des leurres autour du missile.

« C'est comme essayer de repérer une valise qui contient des explosifs parmi tous les bagages d'un aéroport simplement en la regardant, sans pouvoir voir à l'intérieur », avait affirmé M. Postol, ancien conseiller scientifique du chef des opérations navales aux États-Unis.

Au début du mois d'août, le général américain à la retraite Robert Grad avait aussi invité le Canada à ne pas participer au système de bouclier antimissile en affirmant que Paul Martin « n'a rien à perdre en disant simplement non » à un rôle dans ce système complexe parce qu'il risque de ne pas fonctionner.

Le gouvernement Martin s'est déjà engagé auprès de l'administration de George W. Bush à lui confirmer officiellement à l'automne si le Canada participe ou non au projet. Mais plusieurs estiment qu'Ottawa y a déjà donné son accord tacite puisque le gouvernement Martin a accepté au cours de l'été de fournir à Washington des données stratégiques qui pourront servir au fonctionnement du bouclier. En août, le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, a fait savoir que le bouclier serait fonctionnel d'ici la fin de l'année.

OH! QUAND J'ENTENDS CHANTER LA MER

<p>PUERTO PLATA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE HACIENDA GARDEN BEACH RESORT 999\$ 3 1/2 étoiles, 8 nuits tout-compris Départ le 18 décembre</p>	<p>PUERTO PLATA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE SOSUA BAY RESORT 1099\$ 4 étoiles, 8 nuits tout-compris Départ le 18 décembre</p>	<p>LA ROMANA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE GRAND CARIBE BEACH RESORT 1199\$ 3 1/2 étoiles, 1 semaine tout-compris Départ le 24 décembre</p>	<p>VARADERO CUBA CORALIA PLAYA DE ORO 1199\$ 4 étoiles, 1 semaine tout-compris Départ le 19 décembre</p>	<p>CANCUN MEXIQUE SOLYMAR BEACH RESORT 1349\$ 3 étoiles, 1 semaine tout-compris Départ le 23 décembre</p>
--	---	---	---	--

GoTravelDirect.com (514) 849-3344 • 303, rue Émery

Valable pour les forfaits-vacances 2004/05 pour adultes et enfants. Départs de Montréal seulement. Les prix sont établis par personne basés sur une occupation double. Les prix peuvent changer en fonction de la disponibilité. Go Travel Direct est titulaire d'un permis du Québec.

Infection à la bactérie *C. difficile* à l'Hôpital général juif

Le médecin aurait dû mentionner le risque à son patient, dit la famille du défunt

MAXIME BERGERON

Jacques Rouleau serait encore en vie aujourd'hui si son médecin l'avait informé du risque de contracter la bactérie *C. difficile* à la suite de son opération à la hanche.

C'est du moins ce qu'affirme l'avocat Serge Haman, qui poursuit l'Hôpital général juif et le Dr John Antonioui pour 980 000 \$ au nom de la famille de M. Rouleau. L'homme de 50 ans est mort en mars 2003 après avoir été infecté par la bactérie pendant son hospitalisation.

« S'il avait été mis au courant des risques encourus pour cette opération, nécessaire mais non urgente, il ne se serait pas présenté à l'hôpital, a indiqué M^e Haman. Les médecins

ont le devoir d'informer leurs patients des risques encourus. Or, M. Rouleau n'a jamais accepté de prendre le risque d'être soumis à la bactérie *C. difficile* puisqu'il n'a jamais été avisé. »

M^e Haman soutient que « le médecin a manqué à son devoir » en n'indiquant pas tous les risques d'infections postopératoires à son patient. « Le dossier médical est là pour prouver qu'il est mort de la bactérie *C. difficile* et qu'il ne l'avait pas avant d'être opéré. »

Selon ce qu'affirme la poursuite, M. Rouleau a contracté la bactérie du patient avec qui il partageait sa chambre. La veuve, Claire Renaud, fait valoir que son conjoint aurait dû être placé en isolation dès que l'infection

au *Clostridium difficile* a été découverte. Ce qui n'a pas été fait.

Qui plus est, les employés de l'hôpital ne nettoyaient presque pas le plancher de la chambre et les toilettes souillées par les diarrhées du voisin de M. Rouleau, a soutenu M^{me} Renaud en conférence de presse, hier.

L'Hôpital général juif s'est défendu hier d'être insalubre. L'établissement affirme appliquer « le plus possible » les mesures visant à prévenir la transmission de la bactérie *C. difficile* et de toute autre infection.

« On a toujours fait des efforts pour mettre le plus possible les patients infectés en isolement, mais il y a très peu de chambres d'isolement individuelles où on peut les placer », a indiqué le Dr Mark Miller, directeur

des maladies infectieuses à l'Hôpital général juif.

D'après Jean-Pierre Ménard, avocat spécialisé en droit médical, la poursuite intentée par la famille de Jacques Rouleau, basée sur le consentement à l'opération, risque d'être difficile. « Selon la jurisprudence, on considère que le médecin n'est pas obligé de divulguer les risques d'infection communs à toutes les opérations. » Il étudie présentement « plusieurs dizaines » de plaintes de patients infectés par la bactérie *C. difficile* pendant leur hospitalisation — ou de familles de défunt, comme dans le cas de Jacques Rouleau. Un recours collectif contre le gouvernement du Québec, qui a tardé à réagir à cette épidémie, n'est pas exclu.

Julie Boulet exclue d'une réunion du Conseil des ministres

GILLES NORMAND

QUÉBEC — La ministre déléguée aux Transports, Julie Boulet, devra se retirer d'une réunion du Conseil des ministres lorsqu'il amorcera des discussions qui risquent de la placer en situation de conflit d'intérêts, ce qui pourrait bien être le cas dès aujourd'hui.

« Lorsqu'un ministre a l'impression qu'une question qui va être traitée au Conseil des ministres le met en situation potentielle ou perceptionnelle de conflit d'intérêts, il décide de quitter le Conseil des ministres pour le moment où cette question est traitée, et je n'ai pas de doute, dans mon esprit, que la ministre déléguée aux Transports connaît cette façon de se comporter », a en effet déclaré hier le ministre de la Justice, Jacques Dupuis, responsable de l'application des lois professionnelles.

L'opposition péquiste, qui a réclamé la démission de la ministre la semaine dernière, est revenue à la charge, hier, dans ce dossier, lui reprochant d'avoir laissé deux médecins occuper gratuitement des locaux d'un établissement lui appartenant et où logeait aussi une pharmacie dont elle était propriétaire, à Saint-Tite, en Mauricie.

La ministre s'était expliquée la semaine dernière en affirmant, dans une lettre à son ordre professionnel auquel elle demandait un avis, qu'une telle pratique était courante à sa connaissance. Ce qui continue de soulever l'ire de l'opposition, c'est que le Conseil des ministres doit discuter sous peu d'un projet de loi modifiant le code de déontologie des pharmaciens, notamment sur cette question, et que Julie Boulet y siège toujours.

« En politique, on doit être au-dessus de tout soupçon, au-dessus de toute apparence de conflit d'intérêts », a lancé la leader parlementaire de l'opposition, Diane Lemieux.

Elle a rappelé aux parlementaires libéraux une phrase prononcée par le premier ministre Jean Charest, au cours de la prestation de serment des membres de son cabinet : « J'attends que vous agissiez avec une intégrité irréprochable, dans le plus grand respect de nos principes démocratiques. » Le ministre Dupuis s'en est tenu à rappeler que l'Ordre des pharmaciens était saisi de la question et qu'on attendait sa décision. Ce qui a amené M^{me} Lemieux à demander depuis quand c'était à un ordre professionnel de décider qui devait siéger au Conseil des ministres.

L'HERITAGE DU VIEUX-PORT
Maintenant en construction

PRENEZ RENDEZ-VOUS OU VISITEZ NOTRE UNITÉ MODÈLE DÈS AUJOURD'HUI

Bureau des ventes: 1000, de la Commune Montréal (Québec) T 514.286.2345

Heures d'ouverture du bureau des ventes:
Du lundi au jeudi: 10h à 17h
Vendredi: fermé
Samedi et dimanche: 12h à 16h

OFFRE HYPOTHÉCAIRE EXCLUSIVE EN COLLABORATION AVEC L'HERITAGE DU VIEUX-PORT.
Pour plus de renseignements, communiquez avec Lori-Ann Zemanovich au (514) 923-0506.

RBC Banque Royale
COURTIERS AUTORISÉS

Gagnez ces somptueux trésors de Tahiti.

Le luxe. Inspiré par Birks.

Les perles de Tahiti figurent parmi les trésors naturels les plus exotiques, les plus sensuels et les plus précieux. Visitez l'un de nos magasins entre le 10 novembre et le 12 décembre et remplissez un bulletin de participation pour courir la chance de gagner un superbe rang de perles de Tahiti (d'une valeur de 8 500 \$) ou l'une des 38 paires de boucles d'oreilles ornées de perles de Tahiti et de diamants (d'une valeur de 750 \$). Aucun achat requis.

BIRKS
CÉLÈBRE SES 125 ANS

Magasinez avec nous en ligne ou en vous rendant au Birks le plus près de chez vous. Visitez le www.birks.com ou composez le 1800 682.2622.

La traction intégrale de BMW : le droit chemin entre deux points.

A **BMW**

À partir de seulement

325Xi 445\$/mois Avec traction intégrale pendant 36 mois	3,9% taux de location	325i 375\$/mois Sans traction intégrale pendant 36 mois	3,9% taux de location
---	---------------------------------	--	---------------------------------

NE RATEZ PAS CETTE OFFRE EXCEPTIONNELLE ! VALABLE JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 2004.

Montréal
BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
(514) 731-7871
www.bmwcanbec.com

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert
16 710, autoroute Transcanadienne
Kirkland
(514) 695-6662
(514) 343-3413
www.jalbert-auto.qc.ca

Laval
BMW Laval
2450, boul. Chomedey
(450) 682-1212
(514) 990-2269
www.bmwaval.com

Rive-Sud
Park Avenue BMW
8400, boul. Taschereau Ouest
Brossard (450) 445-4555
Montréal (514) 875-4415
www.parkavenuebmw.com

BMW Série 3
www.bmwmontreal.ca

Le plaisir de conduire.

Les taux de location sont ceux offerts par Services Financiers BMW sur approbation de crédit uniquement quant au modèle BMW 2005 325Xi et 325i en inventaire. Le PDSF pour le modèle 325Xi/325i de base est de 42 900\$/39 900\$. *Pour une location de 36 mois sur le modèle 325Xi/325i de base comportant une mensualité de : (i) 445\$/375\$, un montant de 6 764\$/6 564\$ est exigé à la signature du contrat de location, (ii) 505\$/435\$, un montant de 4 844\$/4 690\$ est exigé à la signature du contrat de location, (iii) 562\$/490\$, un montant de 3 017\$/2 863\$ est exigé à la signature du contrat de location. Le taux de location applicable sur le modèle 325Xi/325i est de 3,9%. Les frais d'administration du concessionnaire sont facturés selon le concessionnaire et s'ajoutent aux sommes dues à la signature du contrat. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance, les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. La valeur résiduelle du véhicule 325Xi/325i à l'échéance du terme est de 26 169\$/24 738\$. La mensualité varie selon le montant emprunté et le dépôt/la valeur de la reprise. Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km; 0,15\$ du kilomètre excédentaire pour les modèles 325Xi/325i. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Offre sujette à disponibilité.

ACTUALITÉS

«REPORTAGE PUBLICITAIRE»

Manque d'énergie? Problèmes de poids? Vous souffrez peut-être de candidose

On associe le Candida et les levures avant tout aux infections aux levures, qui en sont la manifestation la plus courante, mais le Candida peut aussi donner lieu à de nombreux autres troubles de santé. La fatigue, les problèmes de poids, les allergies, les migraines, l'insomnie, la nausée, la dépression légère et les troubles de la peau comptent parmi les problèmes qu'il peut causer. Pourtant, c'est la propagation du Candida dans tout l'organisme qui pose un problème encore plus important, du fait qu'il peut alors devenir la cause sous-jacente de troubles de santé beaucoup plus graves.

Selon Brenda Watson, professionnelle renommée en matière de santé et experte sur ce sujet, « sur le plan technique, le Candida est une moisissure ou levure digestive. En présence d'un déséquilibre, le Candida devient parasitaire : il vole des nutriments à l'organisme et y dépose des déchets toxiques. »

« La candidose est une pathologie qui se produit lorsqu'une levure digestive courante (tel le Candida) prolifère au point de devenir un problème d'ordre médical. Si cette prolifération n'est pas maîtrisée, le Candida peut sortir de l'appareil digestif, pénétrer dans le circuit sanguin et se répandre dans tout l'organisme. Dans un tel cas, il peut atteindre le vagin, l'appareil urinaire, la peau, les ongles des doigts et des pieds, la bouche, les organes et les tissus. En l'absence de traitement, les toxines produites par le Candida peuvent submerger le système immunitaire et entraîner la maladie. »

Le Candida se manifeste aussi bien chez les hommes que chez les femmes. « Il ne faut pas que les hommes croient que les troubles liés au Candida et autres levures sont uniquement des troubles féminins, » déclare Brenda Watson.

« On me pose toujours les deux mêmes questions en matière de Candida. Premièrement, comment savoir si je souffre de Candida? Et deuxièmement, que puis-je faire pour résoudre le problème? »

« Le moyen le plus facile de savoir si vous souffrez de candidose consiste à répondre à un questionnaire sur le Candida. Cette auto-évaluation a été mise au point par un médecin et s'utilise dans le monde entier pour déterminer la présence ou le facteur de risques de troubles liés au Candida. »

« Pour résoudre le problème du Candida, on peut utiliser un programme d'épuration de 15 jours appelé CandiGONE. Il s'agit d'un programme en deux parties contenant une puissante formule à base de plantes qui aide à détruire le Candida et autres levures. C'est un programme facile à suivre et très efficace. Dans les cas

chroniques, il peut être nécessaire de suivre le programme deux fois pour assurer l'élimination des troubles liés au Candida, » déclare Brenda Watson.

Deux produits de soutien viennent s'ajouter à ce programme d'épuration de 15 jours pour améliorer encore davantage l'efficacité du CandiGONE. Ce sont CandiZYME et FibreSMART.

CandiZYME est un puissant produit à base d'enzymes qui détruit la paroi cellulaire du Candida. « C'est un produit révolutionnaire qui aide à détruire le Candida et autres levures, » déclare Brenda Watson. CandiZYME peut être pris dans le cadre du programme CandiGONE de 15 jours pour obtenir des résultats encore meilleurs. On peut aussi le prendre après le programme comme mesure de prévention.

FibreSMART est un produit à base de fibres de graines de lin composé à 50 % de fibres solubles et à 50 % de fibres insolubles. FibreSMART 'ramasse' et élimine les cellules de Candida et autres levures qui ont été détruites par le CandiGONE et le CandiZYME.

Vous voulez savoir si vous souffrez de candidose? Voici un test très simple

Répondez 'OUI' ou 'NON' aux questions ci-dessous. Si vous avez répondu 'OUI' à trois questions ou plus, appelez ou rendez visite à votre magasin de produits naturels et demandez un exemplaire GRATUIT du livret 'La prolifération du Candida pose un sérieux problème pour la santé' de Brenda Watson, thérapeute du côlon, puis répondez au questionnaire complet d'auto-évaluation sur le Candida.

- Avez-vous déjà eu une infection aux levures?
- Avez-vous déjà pris des antibiotiques?
- Avez-vous déjà pris des pilules contraceptives?
- Avez-vous des fringales de sucre ou en mangez-vous quotidiennement?
- Avez-vous des fringales de pain ou en mangez-vous quotidiennement?
- Avez-vous des envies de boissons alcooliques ou en consommez-vous régulièrement?
- Avez-vous des ballonnements, des éructations ou des gaz?
- Êtes-vous fatigué ou vous fatiguez-vous facilement?

Pour plus de renseignements sur la solution qui vous débarrassera du Candida en 15 jours, appelez ou rendez visite à

Montréal	Montréal	West Island / Pointe Claire	Laval
Health Tree Centre d'Achat Côte St-Luc 7133 Côte St-Luc 514-484-5031	Ki Nature Et Santé 4279 rue St-Denis 514-841-9696	Health Tree 3827 Boul. St-Jean 514-624-2896	Tau 3188 Boul St - Martin Ouest 450-978-5533
Ambrosia Produits Naturels 977 rue Ste-Catherine Ouest 514-842-9662	Tau 4238 Rue St-Denis 514-843-6864	Ki Nature Et Santé 997 Boul. St. Jean 514-695-7934	Source De La Santé 103 Boul. De La Concorde Ouest 450-667-9729
P'tit Bonheur Au Naturel 5412 Avenue du Parc 514-277-3434	Aliments Naturel Jade 505 St-Catherine Est. 514-845-6004	Nutrition House Fairview Mall 514-630-8097	Vogel 3535 Autoroute 440 Ouest 450-682-3788
Aliments À Votre Santé 5126 rue Sherbrooke Ouest 514-482-8233	Boutique Ra-vie Place Ville-Marie 1 Place Ville Marie 514-866-6952	Perrot Island Biotope Aliments Santé 324 Boul. Grande 514-453-1133	Brossard Tau 6845 Boul Taschereau 450-443-9922
Alpha Santé 630 rue Sherbrooke Ouest 514-845-7797	Aliments Naturels Teva 5143 Boul. Décarie 514-486-5542	St-Léonard Nutrifort 7373 Rue Langelier 514-255-3704	Beloell Panier Santé 223 Rue Cartier 450-464-1134
Bio - Terre 201 St-Viateur Ouest 514-278-3377	Franco-Vrac 3985 Boul. St - Laurent 514-285-1319	Lasalle GNC Carrefour Angrignon 1770 - 7077 Boul. Newman 514-368-9717	Longueuil Coté Sud 217 St. Charles Ouest 450-674-0729
Aliments Naturels Bonne Santé Place Alexis Nihon 1500 Ave. Atwater 514-937-4061	Anjou Vogel Les Halles d'Anjou 7500 Boul. Les Galeries d'Anjou 514-354-9277	Laval Le Petit Prince 3151 Boul. Dangenais Ouest 450-622-5957	CentroNature 825 Rue St - Laurent Ouest 450-674-1212
GNC Complexe Les Ailes 514-496-9816	Pierrefonds Simplement Naturel 15744 Boul. Pierrefonds 514-620-8069	Boucherville La Miche Et La Quiche 450 Boul. De Mortagne 450-655-6536	Hudson Source Natural Foods 472B Main Road 450-458-7547
Nature Santé 2000 5006 Boul. Queen Mary 514-738-4638	Ville Mont - Royal Vogel 2305 Boul. Rockland 514-739-3441	Chateaugay Le Panier Vert 25 Rue Principale 450-699-9769	
Panier Santé Place Versailles 514-352-5475			
GNC Place Versailles 514-353-8080			



Granby

Panier Santé
132 rue Principale
450-375-6446

Les Fours Du Roy
322 rue Principale
450-378-4061

Bromont

Mon Coté Santé
50 Chemin de Gaspé
450-534-2246

Greenfield Park

Produits Naturels André Hardy
Mail Carnaval
5000 Boul. Taschereau
450-672-3014

Laprairie

Panier Santé Laprairie
Place de Cité
50 Boul. Taschereau
450-659-6451

Chambly

Au Tournesol
Place Chambly
450-658-0218

Chateaugay

Le Panier Vert
25 Rue Principale
450-699-9769

Dix-huit ambulanciers inutiles en soins avancés

GILLES NORMAND

QUÉBEC — Au ministère de la Santé, on ne sait que faire de 18 ambulanciers en soins avancés, qui ont une formation supérieure à ce que prévoit le programme approuvé, laquelle leur permet d'effectuer une bonne vingtaine d'actes médicaux.

« Je pense qu'il faut être prudent. La question fondamentale qu'il faut se poser, c'est : est-ce qu'on a besoin au Québec de paramédics totalement entraînés, comme en Ontario? Et si oui, à quel endroit? Et ça, on va le déterminer avec nos collaborateurs (Experts et Collège des médecins) », a expliqué le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, hier, dans un point de presse.

Pendant ce temps, ces ambulanciers formés en soins avancés risquent d'être embauchés en Ontario et dans n'importe quelle autre province canadienne, où sévit une pénurie d'ambulanciers en soins avancés, a déploré hier la députée Louise Harel, à l'Assemblée nationale.

Le ministre de la Santé a expliqué que ces ambulanciers avaient été formés selon un programme mis au point en 2001-2002 par le gouvernement péquiste. Leur formation leur permettait de pratiquer « cinq actes supplémentaires » à ce qu'on normalement droit d'exécuter les techniciens ambulanciers ordinaires, y compris l'injection de médicaments intraveineux.

« En cours de programme, et semble-t-il de façon unilatérale, on a décidé d'étendre ce programme à la formation complète telle qu'elle est offerte en Ontario. Placée devant le fait accompli, Urgences-Santé a donc assumé (pour 3 millions)

EN BREF

Compressions coûteuses

La stratégie des compressions d'effectifs appliquées dans les années 90 par les gouvernements et les entreprises a alourdi le fardeau supporté par le système de santé canadien, engendrant des coûts additionnels allant jusqu'à 14 milliards par an, conclut une étude fédérale. Selon l'Agence de santé publique du Canada, l'accroissement de la charge de travail qui a résulté des compressions est le principal responsable de la hausse des coûts de la santé. Les consultations médicales pourraient être réduites de 25 % et les séjours à l'hôpital de 17 % si on s'attaquait à ce problème, soutient l'agence. C'est « un signal d'alarme » à l'endroit des employeurs et des gouvernements, souligne le rapport. PC

l'ensemble de la formation, avec le résultat qu'il y a des actes pour lesquels ils ont été formés qui ne sont pas prévus. Donc, il est dommage qu'on ne s'en soit pas tenu au plan comme il avait été établi initialement », a expliqué le ministre Couillard.

Il a ajouté qu'on analysait actuellement certaines données pour vérifier « l'impact réel des paramédics sur le taux de survie des gens, particulièrement après des épisodes cardiaques ».

« Il semble que lorsqu'il y a un lien avec une survie augmentée, c'est par exemple lorsqu'on peut permettre aux paramédics d'injecter des médicaments intraveineux, sur le lieu d'un arrêt cardiaque. Et ça, c'est dans les cinq actes qu'on avait ciblés initialement », a dit M. Couillard.

En Cambre, la députée Harel a soumis que le Canada anglais (les provinces) et les 50 États américains « offrent un niveau de soins supérieur grâce à des paramédics formés en soins avancés ».

Selon un reportage diffusé la veille à la télévision de Radio-Canada, la formation des ambulanciers spécialisés en soins avancés a été conçue par trois médecins d'Urgences-Santé et approuvée par le collège formant les effectifs paramédicaux en Ontario. Elle permet aux ambulanciers de prodiguer des soins équivalents à ceux qu'un patient gravement malade recevrait durant les 15 premières minutes de son admission au service des urgences, comme l'intubation et l'intraveineuse pour arrêt cardiaque.

Mais la pratique de ces techniciens en soins avancés n'est pas autorisée au Québec.

Un médicament qui réduit de beaucoup le risque de crise cardiaque

Des chercheurs ont découvert qu'un médicament rarement utilisé et peu coûteux réduisait considérablement le risque de décès dû à une crise cardiaque. Après avoir étudié les cas de 15 500 patients victimes de crises cardiaques, les chercheurs ont trouvé qu'une simple injection de Reviparin, un médicament anticoagulant, réduisait de presque 17 % le risque de décès, d'une seconde crise cardiaque ou d'accident vasculaire cérébral (AVC). En d'autres termes, l'injection de Reviparin peut sauver de 15 à 20 vies par tranche de 1000 patients traités avec le médicament. PC

Avec ou sans plis ?



Demandez à Harry.

C'est une question de goût. Il faut toutefois noter que les pantalons, tout comme les vêtements habillés, sont devenus plus ajustés au cours des dernières années. Ainsi, le pantalon à deux plis a fait place en grande partie au pantalon à un pli ou sans plis. Ces deux modèles en vogue sont confortables. Évidemment, pour certains d'entre nous, l'habitude de reprendre du gâteau au fromage pourrait peser dans la balance.

Si vous êtes dans le doute en matière d'habillement, demandez conseil à Harry en ligne à www.harryrosen.com

LES COURS MONT-ROYAL 514.284.3315



LES PREMIERS

50 ANS

HARRY ROSEN

CENTRE ROCKLAND 514.735.6227 • www.harryrosen.com

IL ARRIVE QUE DES VOITURES FASSENT RAPIDEMENT L'UNANIMITÉ. EN VOICI DEUX.



vroum-vroum



ASSOCIATION DES JOURNALISTES
AUTOMOBILE DU CANADA

VOITURE CANADIENNE DE L'ANNÉE 2004

Premières de classe de leur catégorie Le Guide de l'auto 2005

mazda **3** GX 2005

ACHETEZ À PARTIR DE

16 295\$[†]

-OU-

LOUEZ À PARTIR DE

199\$ par mois, pour 48 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 2750\$
0\$ Dépôt de sécurité

- Moteur de 2,0 L à DACT et 148 ch • Freins à disque aux 4 roues
- Barres stabilisatrices avant et arrière • Volant inclinable et télescopique
- Banquette arrière à dossier 60-40 rabattable et verrouillable
- Antidémarrage • Appuie-tête avant et arrière • Et plusieurs autres caractéristiques de série



Modèle GT GFX illustré

mazda **3** **SPORT** GS 2005

LOUEZ À PARTIR DE

249\$ par mois, pour 48 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 2895\$
0\$ Dépôt de sécurité

- Moteur de 2,3 L à DACT et 160 ch avec calage de freinage des soupapes
- Freins antiblocage avec système de répartition de freinage électronique
- Phares antibrouillards sport • Radio AM/FM avec lecteur de CD, commandes audio montées sur le volant • Glaces et portes à commande électrique et téléverrouillage • Et plusieurs autres caractéristiques de série



Modèle GT illustré



NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTIFIE QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE, REÇOIT DES PROTÈGE-TAPIS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.
GARANTIE LEADERSHIP MAZDA
Garantie complète de 3 ans ou 80 000 km et de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.
ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA
Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.



mazda

www.mazda.ca



Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

POLITIQUE

2005
L'année de l'Acura



C'est le bon temps de performer.

ACURA TL

Location à partir de

435\$*
par mois
48 mois

Comptant	6 995 \$	3 655 \$	0 \$
Paiement	435 \$*	515 \$*	595 \$*

Incluant:

- moteur VTEC™ V6 de 270 chevaux
- garnitures intérieures en cuir
- assistance de la stabilité du véhicule (VSA)
- système de freins antiblocage (ABS)
- chaîne sonore AM/FM/CD à 8 haut-parleurs avec DVD-Audio
- et tellement plus...

« Meilleure voiture de luxe de moins de 50 000 \$. »

— L'Annuel de l'auto 2005

Allocation de 96 000 km • Aucun dépôt de sécurité

3268810A	ACURA DE LAVAL 2500, boul. Chomedey Laval (450) 682-4050 www.acuralaval.com	ACURA PLUS 255, boul. de la Seigneurie Blainville (450) 435-4455 www.acuraplus.com	GALERIES ACURA 7100, boul. Métropolitain E. Anjou (514) 354-8811 www.galeriesacura.com	ACURA GABRIEL 4648, boul. Saint-Jean Dollard-des-Ormeaux (514) 696-7777 www.gabriel.ca/acura	LUCIANI ACURA 4040, rue Jean-Talon O. Montréal (514) 340-1344 www.lucianiacura.com	ACURA BROSSARD 9100, boul. Taschereau O. Brossard (450) 659-1616 www.acurabrossard.com
----------	---	--	--	--	--	--

*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura TL (modèle UA6625J) 2005 neuve. Un acompte de 6 995 \$ vous donne un versement mensuel de 435 \$ et un total des paiements de 27 875 \$. Un acompte de 3 655 \$ vous donne un versement mensuel de 515 \$ et un total des paiements de 28 375 \$. L'option 0 \$ comptant vous donne un versement mensuel de 595 \$ et un total des paiements de 28 560 \$. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,15 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation (1 200 \$), frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Le modèle offert peut différer de la photographie. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 2 au 30 novembre 2004.



La commission Gomery pourrait être paralysée

L'immunité de Chuck Guité est en jeu

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Les travaux de la Commission d'enquête sur le scandale des commandites pourraient être paralysés pendant de longs mois, voire des années, si la Chambre des communes refuse de renoncer à l'immunité accordée à Chuck Guité lors de son témoignage d'avril dernier devant le comité des comptes publics.

C'est ce qu'a affirmé hier l'avocat de l'ancien ministre Alfonso Gagliano, Pierre Fournier, qui affirme être dans l'impossibilité de faire son travail correctement, c'est-à-dire d'aller au fond des choses, si cette immunité est maintenue.

« Dans les pires hypothèses, on peut parler non seulement de plusieurs mois, mais même de quelques années, a commenté M^e Fournier. Parce qu'il s'agit d'une question constitutionnelle. S'il n'y a pas une renonciation de la part de la Chambre des communes, cela me paraît être le genre de question qui pourrait monter tous les échelons jusqu'à la Cour suprême. On peut certainement parler d'un retard de plusieurs mois. »

D'ailleurs, la commission Gomery a dû mettre un terme prématurément à ses travaux hier midi en raison de l'impossibilité des avocats de M. Gagliano et de l'ancien chef de cabinet de Jean Chrétien, Jean Pelletier, de procéder au contre-interrogatoire de Chuck Guité sur ses déclarations faites devant le comité des comptes publics. Le témoignage de M. Guité devant la commission Gomery contredit en effet ce qu'il avait dit au printemps dernier sur l'implication du bureau du premier ministre et du ministre Gagliano dans le programme de commandites.

À l'époque, M. Guité affirmait que les politiciens ne prenaient pas de décisions quant aux commandites alors qu'à la commission, il est revenu sur cette version des faits pour dire que tout était décidé par le bureau du premier ministre Chrétien et par le ministre Gagliano, qu'il s'agisse des événements à commanditer, du choix des agences pour s'occuper de ces événements ou des sommes allouées.

Le juge John Gomery a donné jusqu'au 22 novembre à la Chambre des communes pour décider si elle renonce à l'immunité en ce qui à trait au témoignage de Chuck Guité. Si les Communes refusent d'accéder à la requête de la commission — dont le mandat est de faire toute la lumière sur le scandale des commandites —, M. Gomery pourrait décider unilatéralement de faire fi d'une tradition parlemen-

taire vieille de plus de 400 ans et d'aller de l'avant avec les contre-interrogatoires de Chuck Guité sur ses témoignages contradictoires. Les Communes pourraient alors demander une injonction et porter l'affaire, devant la Cour fédérale.

Si les Communes disent non à la commission Gomery, le juge pourrait aussi respecter cette décision et aller de l'avant avec son enquête tout en mettant de côté le témoignage de Chuck Guité devant le comité des comptes publics. Par contre, il est presque certain, advenant un tel scénario, que les avocats de MM. Gagliano et Pelletier porteront la décision des Communes devant les tribunaux.

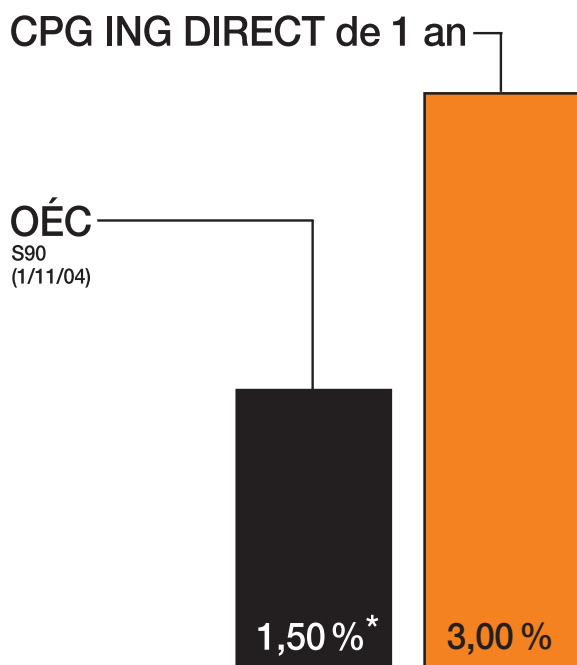
À l'heure actuelle, la requête de la commission Gomery a été transmise par le comité des comptes publics au comité des affaires de la Chambre. Le juge a répété à maintes reprises qu'il s'attendait à une collaboration entière des Communes. Mais il y a peu de chances qu'une décision soit rendue avant le 22 novembre. Plusieurs parlementaires ne sont pas très chauds à l'idée de toucher à cette tradition.

Les conservateurs sont cependant d'accord pour lever cette immunité en affirmant qu'elle est avant tout réservée aux députés et qu'il n'est pas nécessaire de l'étendre aux témoins. Ils affirment que le témoignage de M. Guité a été public et qu'il devrait être utilisé par une commission d'enquête qui est, elle aussi, publique. Les libéraux pensent au contraire que de violer la promesse d'immunité faite au témoin découragera tous les témoins futurs à dire la vérité. Le Bloc québécois également refuse de lever l'immunité de Chuck Guité. « On ne revient pas sur la parole donnée », a fait valoir la semaine dernière le whip du parti, Michel Guimond.

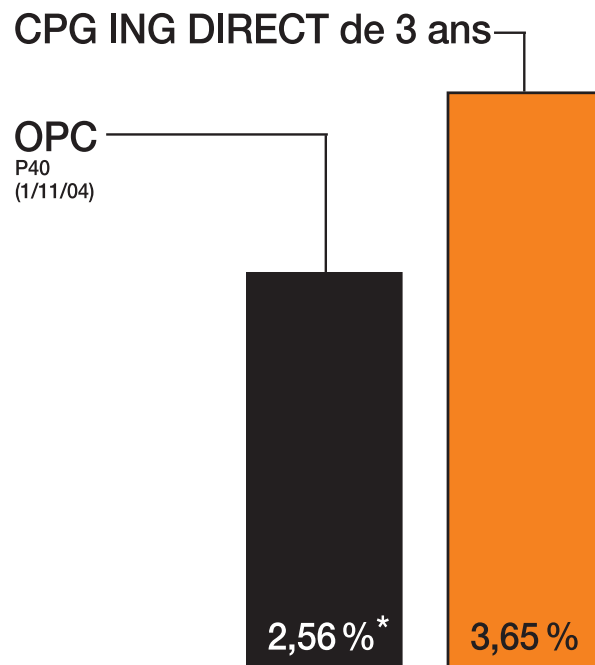
« Procéder au contre-interrogatoire d'une personne signifie mettre à l'épreuve la crédibilité de cette personne, a plaidé M^e Pierre Fournier devant les journalistes. Et l'examen des déclarations antérieures d'un témoin est une technique bien connue du contre-interrogatoire pour vérifier sa crédibilité. »

L'enjeu dans cette affaire est de taille. Tout le monde est au courant des contradictions contenues dans les déclarations de M. Guité. Comme l'avocat de M. Gagliano ne peut pour l'instant utiliser ces contradictions, il ne peut aller au fond des choses et cela nuit évidemment à la crédibilité de l'enquête publique. « Il est inconcevable pour moi, a déclaré M^e Fournier, qu'une enquête dont le but est de trouver la vérité ne reçoive pas les moyens pour faire triompher cette vérité. »

CPG ING DIRECT de 1 an contre Obligations d'épargne du Canada (OÉC)



CPG ING DIRECT de 3 ans contre Obligations à prime du Canada (OPC)



Taux en vigueur au 29 octobre 2004. Comparaison basée sur le taux annuel composé de placements détenus pour trois ans. Un taux inférieur s'applique lors d'un rachat anticipé. * Source : www.oec.gc.ca.

(Nous ne pourrions être plus convaincants que ce graphique.)

Non seulement vous bénéficierez d'un taux avantageux avec un CPG ING DIRECT (si vous ne l'avez pas encore fait, jetez un coup d'oeil au graphique ci-dessus), mais en plus vous ne payerez jamais de frais de service ou autres. Sans compter que (le meilleur s'en vient !) vous pouvez laisser croître vos épargnes en toute quiétude. Plus besoin de faire de compromis sur le rendement !

Banque ING du Canada
Membre de la Société
d'assurance-dépôts du Canada (SADC).

ING DIRECT
c'est votre intérêt qui compte™

ingdirect.ca 1 866 ING DIRECT

DÉMISSIONS À WASHINGTON

ACTUALITÉS

JOHN ASHCROFT

Déterminé, controversé

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — John Ashcroft, qui a démissionné hier de son poste de ministre de la Justice, est un ultraconservateur qui, au nom de la lutte antiterroriste, a largement accru les pouvoirs de son ministère et ceux de la police au risque de piétiner les libertés individuelles.

Avec le départ de « l'attorney général », l'administration Bush perd l'un de ses membres les plus emblématiques et controversés.

Son nom est en effet accolé au Patriot Act, l'ensemble de mesures antiterroristes adopté dans l'urgence à la suite des attentats du 11 septembre 2001. Il autorise les écoutes téléphoniques, les gardes à vue prolongées pour les étrangers, le durcissement des règles d'immigration, la surveillance des courriels des particuliers ou celle des organisations religieuses.

Ses détracteurs estiment que la philosophie générale de ces mesures a réduit l'espace de liberté, mais lui se félicite qu'aucun autre attentat d'envergure n'ait depuis frappé les États-Unis.

Allure triste et yeux cernés, John Ashcroft, ancien sénateur du Missouri âgé de 62 ans, a été nommé en 2001 pour donner des gages à la droite conservatrice et religieuse du parti républicain. Sa confirmation par le Sénat avait été particulièrement houleuse en raison de ses opinions très tranchées, que ce soit contre

l'avortement ou pour la peine de mort.

Très pieux, ce fils et petit-fils de pasteurs pentecôtistes, né le 9 mai 1942, surprend les dignitaires étrangers en visite à Washington en débutant par une prière les repas ou ses journées de travail.

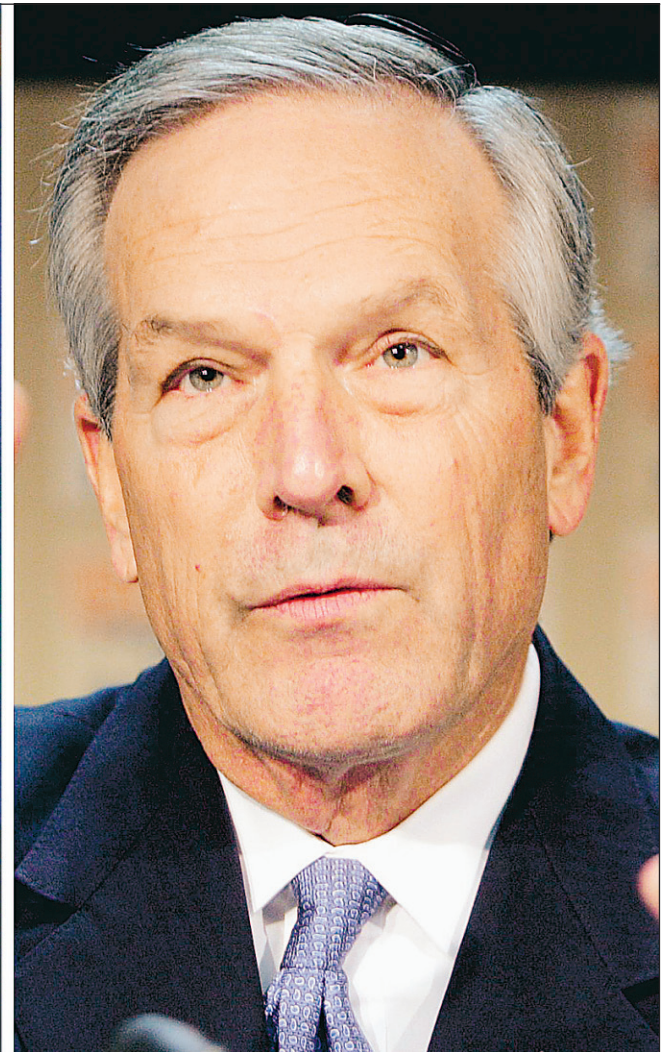
Il défend également le droit à la possession d'armes à feu et son action a été saluée par la très puissante National Rifle Association (NRA), le lobby des armes à feu.

Après le traumatisme du 11 septembre 2001, John Ashcroft apparaît fréquemment à la télévision pour y annoncer les arrestations de « terroristes » présumés ou les découvertes de supposés produits toxiques. De nombreuses personnes interpellées seront ensuite blanchies.

Il met également en place le système national d'alerte terroriste aux couleurs changeantes (rouge, orange, jaune, vert), selon le danger perçu.

Son ministère approuve par ailleurs la détention de quelque 600 talibans ou membres présumés d'Al-Qaeda dans un total vide juridique sur la base militaire de Guantanamo, dans l'île de Cuba.

En avril, John Ashcroft a été placé sur la défensive par la Commission d'enquête sur les attentats du 11 septembre 2001 qui lui reprochait d'avoir ignoré la menace posée par Al-Qaeda avant ces attaques. Il possède une ferme dans le Missouri, il est marié et père de trois enfants.



Le ministre de la Justice, John Ashcroft, et le secrétaire au Commerce, Donald Evans, dont la Maison-Blanche a annoncé les départs hier.

DON EVANS

Le plus proche de Bush

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Le secrétaire américain au Commerce, Donald Evans, qui a annoncé hier sa démission, est le plus proche ami du président George W. Bush, natif comme lui du Texas et depuis 30 ans un soutien sans faille.

Les deux hommes, qui partagent également la même foi profonde, se connaissent depuis le milieu des années 70 lorsque Don Evans a fait son entrée dans la sphère pétrolière à Midland au Texas, après des études à l'université d'Austin où il a également participé à de multiples organisations de récoltes de fonds pour des oeuvres charitables.

Il débute comme ouvrier dans la société énergétique Tom Brown en 1975 et gravit rapidement les échelons pour y finir PDG en 1985 jusqu'à son entrée dans l'équipe du président Bush le 20 janvier 2001.

À la naissance du second enfant du couple Evans, une fillette souffrant d'un handicap mental, l'amitié entre les deux hommes s'est approfondie, comme le confiait Don Evans il y a quelques années au *New York Times*.

Aussi, Don Evans participe-t-il à la

recherche de fonds pour le financement des campagnes de son ami Bush au poste de gouverneur du Texas, puis à la présidence des États-Unis. C'est ainsi qu'il créa le réseau des « pionniers », des personnes chargées de récolter les finances pour le candidat républicain, qui le nomma ensuite directeur de cette première campagne électorale.

Lorsqu'il entre au gouvernement, il déclare « le président Bush et moi pensons que ce ne sont pas les gouvernements qui créent le bien-être et la prospérité, ce sont les gens, et le rôle du gouvernement est de créer les bonnes conditions dans lesquelles les travailleurs et les entreprises américaines peuvent prospérer ».

Fervent défenseur du commerce international, Don Evans a visité des dizaines de pays pour y promouvoir les exportations américaines et l'ouverture des marchés.

Hier, une semaine après la victoire de George W. Bush pour un second mandat à la Maison-Blanche, Don Evans, a souligné dans une brève intervention qu'« avec les promesses de votre second mandat, j'ai conclu avec un profond regret qu'il était temps pour moi de rentrer chez moi », au Texas.

Le bal des successeurs

Thompson, Gonzales, Giuliani...

MARC THIBODEAU

Le porte-parole de la Maison-Blanche, Scott McClellan, a indiqué hier en annonçant le départ du ministre de la Justice, John Ashcroft, et du secrétaire au Commerce, Donald Evans, que la Maison-Blanche ignorait qui allait les remplacer.

S'il dit vrai, le président George W. Bush ne risque pas de manquer de suggestions dans les prochains jours, puisque les noms de possibles successeurs pour les deux hommes abondent dans les médias américains depuis la semaine dernière.

L'adjoint d'Ashcroft

Le candidat le plus souvent évoqué est Larry Thompson, qui fut l'adjoint de M. Ashcroft durant une longue partie de son mandat avant de quitter l'année dernière.

M. Thompson, conservateur dont la nomination serait vue comme un gage de continuité à la tête de ce ministère sensible, deviendrait le premier Noir à occuper cette fonction. Il a récemment accepté un poste de conseiller juridique chez PepsiCo.

Marc Racicot, qui figurait parmi les candidats pressentis à ce poste en 2000, serait de nouveau sur les rangs. Cet ancien gouverneur du Montana était responsable de la

campagne présidentielle de George W. Bush cette année.

Le scandale d'Abou Ghraïb

Le conseiller juridique du président, Alberto Gonzales, serait aussi considéré. Le nom de ce collaborateur de longue date avait fait surface dans les médias lors du scandale d'Abou Ghraïb en raison de son rôle dans la rédaction d'une note de service controversée précisant que les détenus étrangers n'ont pas droit aux protections prévues par les conventions de Ge-

M. Giuliani pourrait chercher à utiliser une telle plateforme pour promouvoir sa candidature en vue de l'élection de 2008.

nève. Il est aussi pressenti pour la Cour suprême.

Le nom de l'ex-maire de New York, Rudolph Giuliani, qui avait acquis une renommée internationale après les attentats du 11 septembre 2001, est aussi mentionné.

Ses vues plus modérées sur des sujets comme l'avortement et le mariage homosexuel pourraient heurter les chrétiens évangéliques, qui avaient multiplié les messages

de soutien à John Ashcroft au cours des derniers jours en réponse aux rumeurs de départ.

M. Giuliani, qui pourrait chercher à utiliser une telle plateforme pour pousser sa candidature en vue de l'élection de 2008, serait aussi considéré pour le poste de secrétaire à la Sécurité intérieure, actuellement occupé par Tom Ridge. Une porte-parole de l'ex-maire a indiqué il y a quelques jours qu'aucune offre n'avait été faite par la Maison-Blanche jusqu'à maintenant.

Pour le poste de secrétaire au Commerce, le nom le plus fréquemment cité est celui de Mercer Reynolds, qui était responsable du financement de la campagne de réélection du président Bush.

Un ancien associé

Cet homme d'affaires originaire de Cincinnati, en Ohio, est un ancien associé du président Bush dans l'équipe de baseball des Rangers du Texas. Il avait été responsable du financement de la campagne présidentielle dans l'État de l'Ohio en 2000 et s'était vu offrir par la suite un poste convoité d'ambassadeur en Suisse.

Le nom du représentant actuel du président pour le commerce international, Robert Zoellick, est aussi évoqué.



Découvrez toute la valeur du beurre à www.selectionnaturelle.ca



EN BREF

Paul Martin
réplique à
Jean Charest

À Jean Charest qui soutient que le déséquilibre fiscal est un obstacle à la modernisation du fédéralisme canadien, le premier ministre du Canada, Paul Martin, réplique en citant les récentes discussions fructueuses entre Ottawa et les provinces sur la santé et les milliards de dollars versés aux provinces. « Le fait que l'on travaille ensemble ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de tensions. » Grâce au fédéralisme flexible, dit-il, « chaque province a la capacité de trouver son propre chemin ».

PC

Levée prochaine
de l'embargo
sur le boeuf

Les États-Unis pourraient lever l'embargo sur le boeuf vivant du Canada tout prochainement, a indiqué hier l'ambassadeur américain au Canada. « Tout ce que je peux vous dire, c'est qu'on commence à voir la lumière au bout du tunnel et que les choses avancent », a déclaré Paul Cellucci aux journalistes après avoir rencontré le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty. L'embargo a été instauré à la suite de la découverte d'une vache atteinte d'encéphalopathie spongiforme bovine, le 20 mai

2003 en Alberta. Depuis, il a été levé partiellement sur certains produits de boeuf mais la frontière demeure fermée aux animaux vivants et aux produits de boeuf venant d'animaux âgés de plus de 30 mois. PC

Le bilinguisme,
une valeur ajoutée

Le gouvernement fédéral fait des efforts louables pour refléter l'identité bilingue du Canada, mais celle-ci n'est pas fermement ancrée dans les objectifs de sa politique internationale, a déploré hier la commissaire aux langues officielles, Dyane Adam. « La dualité linguistique, qui est une des valeurs et caractéristiques centrales du Canada, lui offre un avantage concurrentiel dans ses relations avec le reste du monde », a déclaré M^{me} Adam à l'occasion du dévoilement d'un

rapport sur la place du bilinguisme dans les relations internationales du Canada. « Le gouvernement a pris certaines mesures importantes pour profiter de cet avantage, mais doit réellement enraciner cette dualité dans nos relations internationales. » PC

Pour un
ombudsman
des anciens
combattants

Les anciens combattants d'aujourd'hui, qui ont été déployés dans des régions comme les Balkans ou en Afghanistan, sont en voie de sombrer dans l'oubli, soutient un groupe qui revendique la nomination d'un ombudsman des anciens combattants. Selon l'organisation appelée « Veterans Ombudsman

— an Independent Client Evaluation », ou VOICE, au moins 45 000 anciens combattants retournés à la vie civile depuis 1953 touchent une pension pour des invalidités reliées à des maladies d'origine environnementale et au stress post-traumatique. La période d'attente pour obtenir une décision en matière de prestations, qui était d'environ 18 mois il y a une décennie, atteint maintenant cinq ans ou plus. Et les anciens combattants qui, il y a un an, devaient négocier avec trois niveaux de fonctionnaires doivent maintenant en affronter six. Tous jours selon le groupe, le processus d'évaluation et de révision donne prise à de nombreux litiges, et des 31 membres du Tribunal des anciens combattants (révision et appel), seulement deux ont une expérience militaire, et aucun n'est médecin. PC

Un paradis pour
les barguineux

Audiovox
8450
0\$⁽¹⁾



Samsung
a660
maintenant
19\$⁽¹⁾



Nokia
6585
maintenant
49\$⁽¹⁾



Phototéléphone
Audiovox
8910
maintenant
79\$⁽¹⁾



La mobilité sans tracas.
Combinez et économisez avec Le Forfait de Bell⁽²⁾



Et bien simple.^{MC}

bell.ca/mobilite 1 866 371-9749 Magasins Espace Bell et Bell Mobilité

Bell Mobilité

Auteuil
Entreprise Yaco enr.
5330, boul. des Laurentides
(450) 628-9366

Dorval
J.D. Mobilité
10925, chemin Côte-de-Liesse
(514) 422-0511

Granby
Bell Mobilité
590, boul. Boivin
(450) 378-3618

Hull
Action Solutions Radio Inc
73, rue Jean-Proulx
(819) 777-0999

Joliette
Boutique du téléphone
127, boul. St-Charles Borromé N.
(450) 752-5030

Lachine
CBCI Telecom inc.
2409, 46^e Avenue
(514) 422-3334

Lafontaine
Cosat
2121, boul. Labelle
(450) 431-5122

Laval
Metro Com Canada
800, boul. Chomedey (120)
(450) 687-4000

Longueuil
Cellcom
650, place Trans-Canada
(450) 463-7777

Triacom
2771, boul. Jacques-Cartier Est
(450) 928-2244

Montréal
ABCO Telecom inc.
8900, rue Lajeunesse
(514) 389-8900

CelluMTL
Complexe Desjardins
(514) 282-3388

Citécell
5450, rue Saint-Patrick
Suite 101
(514) 762-2000

Télécentre Québec
6855, rue St-Jacques Ouest
(514) 485-5222

Salaberry-de-Valleyfield
Librairies Boyer ltée
10, rue Nicholson
(450) 373-6211

Sherbrooke
Gobeil et Filles
4505, boul. Industriel
(819) 563-0406

St-Eustache
Communications J.D.
66, rue Dubois (107)
(450) 974-7444

Terrebonne
Her-Comm
1729, chemin Gascon
(450) 964-7777

Aussi offert dans les magasins Espace Bell



Trains de banlieue

Les tarifs bondissent dans l'Ouest-de-l'Île

BRUNO BISSON

Des milliers d'usagers du train de banlieue de Rigaud-Dorion, dans l'ouest de la métropole, vont écoper de hausses de tarifs variant entre 23 % et 35 %, d'ici janvier 2006, au nom de « l'équité entre les usagers » de ce réseau de transport en commun géré par l'Agence métropolitaine de transport (AMT).

Les usagers de tous les trains de banlieue de la métropole, de même que les autres utilisateurs de titres de transport régionaux (TRAM), subiront tous des hausses de tarifs mensuels, variant entre 3 % et 6 %,

dès le mois de janvier, selon des documents budgétaires de l'AMT obtenus par *La Presse*.

D'ici deux mois, les cartes TRAM mensuelles coûteront donc entre 4 \$ et 6 \$ de plus par mois, toutes zones confondues, pour les usagers des cinq trains de banlieue, et aussi pour les usagers des transports collectifs qui utilisent quotidiennement les réseaux de la STM et d'une autre société de transport de banlieue.

Mais pour des milliers d'usagers du train de banlieue de Rigaud, vivant à l'ouest de Beaconsfield, de même que pour les habitués de la gare de Blainville, sur la ligne Blainville-Montréal,

cette augmentation générale ne viendra pas seule.

En effet, selon les propositions tarifaires de l'AMT, soumises au conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), qui doit les entériner demain, les gares situées dans 11 municipalités et arrondissements de l'Ouest-de-l'Île, vont changer de zones tarifaires à partir de janvier 2005.

Ces « ajustements » se traduiront par des hausses subites, et immédiates, de 10 \$ par mois à Dorval et aux gares Beaconsfield, Beaurepaire, Baie-d'Urfé et Sainte-Anne-de-Bellevue, dans la partie ouest de l'île de Montréal. Le prix des titres de

transport augmentera ensuite de 6 \$ à Dorval, et de 10 \$ de plus, aux autres gares de l'ouest, dès janvier 2006.

De 62,50 \$ qu'il était cette année, le titre de transport régional passera ainsi à 78 \$ à Dorval, une hausse de 25 % étalée sur deux ans. Dans les autres gares de l'Ouest-de-l'Île, le tarif passera de 73,50 \$ actuellement, à 94,50 \$, soit une hausse de 29 %, d'ici janvier 2006.

En banlieue ouest, les gares de Dorion, Pincourt, Terrasse-Vaudreuil et L'Île-Perrot, actuellement situées en zone 3, passeront en zone 4. Le coût d'un titre TRAM augmentera subitement de 15 \$, pour se fixer à 106 \$,

dès janvier 2005. Dorion sera frappé par une deuxième hausse de tarifs qui fera passer le coût de la TRAM de cette zone de 91 \$, actuellement, à 123 \$ en janvier 2006. L'augmentation dans cette municipalité représentera une hausse globale de 35 % du prix aux usagers du transport en commun, en moins de 14 mois.

Quant aux usagers de Hudson et de Rigaud, ils n'auront pas à souffrir tout de suite. L'AMT, qui gère les trains de banlieue et les autres équipements régionaux de transport collectif de la métropole, prévoit faire passer ces deux municipalités de la zone tarifaire 5 à la zone 6, mais seulement après la fin des travaux importants qui devront être réalisés sur la voie ferrée entre Rigaud et Dorion.

Selon l'AMT, les usagers des gares qui changent de zones tarifaires bénéficieront d'une sorte de traitement de faveur lié à l'état assez pitoyable de la ligne de train de Rigaud.

L'Association des concessionnaires Pontiac-Buick-GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2005 en stock suivants : Wave (2TD28/RTA), G6 (2ZG69/RTB), Vibe (2SL26/RTA), et Pursuit (2AJ69/RTA), lequel sera bientôt disponible chez les concessionnaires Pontiac Buick GMC. Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec ou sans versement initial ou échange équivalent (voir tableau). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. Taux de financement à l'achat de 0 % pour un terme de 36 mois. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de la Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez www.gmcanada.com.

Être à la pointe. Prendre le volant et voir le monde se retourner.
Jouer dans le trafic. Avoir sa Wave. Et en manger...

Goûtez-y



PONTIAC WAVE

Habitacle pour 5 passagers • Moteur 1,6 L à DACT, 4 cylindres de 103 HP • Boîte manuelle à 5 vitesses
• Sacs gonflables avant côtés conducteur et passager
• Banquette arrière à dossier divisé 60/40 et rabattable • Phares antibrouillard • Chauffe-moteur
• Direction et freins assistés • Pneus P185/60R/14 toutes saisons • Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise

Louez à

149 \$/mois*

Avec comptant de 2 217 \$

Mensualité	Comptant <small>(ou échange équivalent)</small>
169 \$/mois*	1 274 \$
196 \$/mois*	0 \$

0 \$

dépôt de sécurité
Terme de 48 mois à la location.
Transport et préparation inclus.

OU

0 %

FINANCEMENT À L'ACHAT*



PONTIAC VIBE

Moteur VVT-I, 4 cylindres de 1,8L de 130 HP • Climatiseur • Rétroviseurs à réglage électrique • Phares antibrouillard • Prise de courant de 115 volts AC dans le tableau de bord • Lecteur CD et 4 haut-parleurs • Banquette arrière divisée 60/40 rabattable à plat • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise • Écran cache-bagages • Longeron de porte-bagages • Volant inclinable • Roues de 16 po • Et bien plus...

239 \$/mois*

Avec comptant de 3 203 \$

0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Mensualité	Comptant <small>(ou échange équivalent)</small>
279 \$/mois*	1 472 \$
313 \$/mois*	0 \$

Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus.

OU

0 %

FINANCEMENT À L'ACHAT*



PONTIAC G6

Moteur 3,5L V6 à ISC de 200 HP • Boîte automatique à 4 vitesses avec surmultipliée • Climatiseur • Rétroviseurs, glaces et ouvre-coffre à commandes électriques • Télédévrouillage • Régulateur de vitesse • Banquette arrière à dossier divisé 60/40 rabattable • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD et 6 haut-parleurs • Centralisateur informatique de bord • Colonne de direction télescopique, inclinable et réglable • Sacs gonflables avant à déploiement adapté • Roues de 16 po en aluminium • Phares antibrouillard • Phares halogènes avant à contrôle automatique

259 \$/mois*

Avec comptant de 3 466 \$

0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Mensualité	Comptant <small>(ou échange équivalent)</small>
299 \$/mois*	1 592 \$
333 \$/mois*	0 \$

Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus.

OU

0 %

FINANCEMENT À L'ACHAT*



PONTIAC PURSUIT

Moteur 2,2L 4 cylindres ECOTEC à DACT de 145 HP • Boîte manuelle Getrag à 5 vitesses avec surmultipliée • Banquette arrière divisée 60/40 à dossier rabattable • Tachymètre • Sacs gonflables à déploiement adapté • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Phares halogènes avant à contrôle automatique • Roues de 15 po • Sièges baquets avant sport, côté conducteur réglable en hauteur • Centralisateur informatique de bord • Colonne de direction réglable • Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

BIENTÔT DISPONIBLE



La tournée du patron



Pour célébrer son 11^e anniversaire
Vinum design offre la tournée.

Nous payons les taxes
sur les celliers **TRANSTHERM**

De plus, profitez de notre promotion sur plusieurs
articles en magasin incluant les verres **RIEDEL***

*Détails en magasin. Offre valide à notre succursale de Montréal seulement, jusqu'au 30 novembre 2004.

Vinum
design

1480, City Councillors, Montréal (près de La Baie) • Tél. : (514) 985-3200

www.vinumdesign.com

32619620

ACTUALITÉS

Il n'est plus possible d'emprunter des vidéos et des films à la CSDM

MARIE ALLARD

L'audiovidéothèque de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) contient 2400 vidéos, 1880 films, 92 livres géants et 92 pièces d'équipement... auxquels personne n'a accès. Pour économiser 70 000 \$ — soit le salaire d'un technicien en audiovisuel et d'un magasinier — la CSDM a mis la clé sous la porte de son audiovidéothèque, fermée depuis la rentrée.

« C'est vrai qu'il n'y a plus de services offerts à l'audiovidéothèque », a confirmé hier à *La Presse* Claudette Lechasseur, porte-parole de la CSDM. Jusqu'à cette année, les enseignants des 197 écoles de cette commission scolaire pouvaient y commander des documents, dans le but de les montrer à leurs élèves. Désormais, le téléphone de l'audiovidéothèque, qui relève des services éducatifs de la CSDM, sonne sans qu'aucun employé n'y réponde.

« Tout n'est pas d'égale valeur à l'audiovidéothèque, mais il y a des choses qui sont très pertinentes et tout à fait d'actualité, a dit Yves Parenteau, porte-parole de l'Alliance des professeurs de Montréal. Qu'elles soient toutes verrouillées dans un placard, c'est triste. »

C'est un enseignant du primaire qui a alerté *La Presse*, après avoir commandé quatre vidéos sans obtenir la moindre réponse. « On nous enlève l'accès à des ressources extraordinaires pour alimenter un projet en classe, juste pour couper le salaire de deux personnes, a-t-il indiqué. C'est vraiment regrettable. » Dans le passé, ce professeur a déjà utilisé 152 vidéos en une seule année.

Le logiciel de gestion Regard, accessible grâce à Internet, permet toujours de faire une recherche parmi la collection de l'audiovidéothèque de la CSDM. Sur le thème des animaux, le logiciel propose par exemple une liste de 27 docu-

ments, allant du vidéo éducatif *Animaux polaires*, au film d'animation *Les animaux découvrent la fête de Noël*, en passant par le livre *La cruauté envers les animaux*. Reste à trouver une manière d'y avoir accès.

Une solution a été proposée au printemps, soit de transférer les quelque 5000 documents de l'audiovidéothèque au Centre des enseignantes et enseignants (CEE), qui est géré conjointement par l'Alliance des professeurs et la CSDM. « Malheureusement, ça n'est pas allé plus loin », a dit M. Parenteau.

La CSDM a précisé hier « que plusieurs avenues étaient explorées, dont celle-là », mais que la décision finale n'a pas encore été prise. « Évidemment, tout sera fait pour que les enseignants aient accès à cette belle mine d'outils pédagogiques, a précisé M^{me} Lechasseur. On sait qu'il faut que ce soit fait rapidement et on y travaille. »



TOYOTA
un coup de cœur sans fin



EXPRIMEZ VOTRE ECHOÏSME.

Faites partie de la communauté echoïste, visitez echoiste.ca

2005 ECHO HATCHBACK CE

159\$ PAR MOIS/LOCATION 60 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 1 009 \$
OPTION 0 \$ COMPTANT
ÉGALEMENT DISPONIBLE À LA LOCATION

ET

0\$ 1^{RE} MENSUALITÉ*
DÉPÔT DE SÉCURITÉ*
LOCATION 60 MOIS

OU

À L'ACHAT
À PARTIR DE

12 995\$*

CRÉDIT À L'ACHAT
ÉQUIVALANT À
1 MENSUALITÉ
DE LOCATION**

PRIX
ENERGUIDE
2004

MEILLEUR VÉHICULE ÉCONOMIQUE
DANS LA CATÉGORIE SOUS-COMPACTE



VILLE : 6,7 L/100 km[†]
ROUTE : 5,2 L/100 km[†]

ACCÈS TOYOTA Une expérience d'achat tellement plus sympa.


TOYOTA
SERVICES FINANCIERS

PEA
PROTECTOR

1 000\$
de remise**

Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs. **Votre concessionnaire www.acces.toyota.ca**

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. * Offre de location au détail valable sur les modèles Echo Hatchback CE 2005 (JT123M AA) neufs en stock. Première mensualité de 0 \$ sur tous les modèles Echo 2005 neufs en stock, pour des termes de location de 60 mois. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme moindre que 60 mois, un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 60 mois sera accordé (taxes incluses). Offre de 0 \$ de dépôt de sécurité sur tous les modèles Echo 2005 neufs en stock à la location. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7 ¢ du kilomètre excédentaire. Immatriculation et assurances en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 987,74 \$ (taxes incluses) pour l'Echo Hatchback CE 2005 (JT123M AA). ** Crédit à l'achat équivalant à une mensualité de location basée sur un terme de 60 mois (taxes incluses), applicable au financement à l'achat des modèles Echo 2005 neufs en stock. * PDSF pour les modèles Echo Hatchback CE 2005 (JT123M AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez www.acces.toyota.ca. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle. † Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2005 pour une transmission manuelle pour le moteur du modèle indiqué. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 30 novembre 2004 et sont établies par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la grande région de Montréal. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.



De nos jours, on croirait
que la moitié des conducteurs sont
des gens pressés, et que l'autre moitié
(bavardant au téléphone cellulaire) regroupe
des gens carrément distraits.
C'est ma réalité, et j'y pense
chaque fois que je traverse la rue.

Tandis que vous pensez aux automobilistes, s'il vous plaît, souvenez-vous qu'il y a un fabricant automobile qui pense à vous. Tout a commencé en 1998, lorsque Honda a effectué le premier essai au monde de collision avec piéton. Ce premier essai, suivi d'autres essais, et de nombreux autres essais, a mené aux véhicules Honda équipés de pare-chocs, capots et pare-brise spécialement conçus pour aider à sauver la vie des piétons. Vous avez envie de mieux comprendre pourquoi les gens qui ne conduisent pas de véhicules Honda les apprécient autant que les deux millions qui en conduisent au pays ? Visitez Securitepour tous.ca.

HONDA
La puissance des rêves.

MOBILART

Meubles & décor

VENTE DE LIQUIDATION



RABAIS **50%**
JUSQU'À

sur tous nos mobiliers de salle à manger, chambre à coucher, lampes, miroirs, table à café et accessoires de décoration.

Bureau de travail pour ordinateur
Disponible en 2 différentes grandeurs

5805 Transcanadienne,
Ville St. Laurent
(Rond point côte-de-Liesse et Transcanadienne)
(514) 748-9500

Lun. - vend.: 9h à 18h • Sam.: 10h à 17h; dim.: 12h à 17h

6529 boul. Décarie
Montréal
(Coin Plamondon)
(514) 344-1400

Lun. - ven.: 9h à 18h • Sam.: 10h à 17h • Dimanche fermé

ACTUALITÉS

La formation en musique se poursuit à Pierre-Laporte

MARIE ALLARD

L'école secondaire Pierre-Laporte a reçu une bonne nouvelle : tous les élèves inscrits en musique classique pourront poursuivre leur formation jusqu'à la fin de leur secondaire, malgré la diminution de la subvention du ministère de l'Éducation (MEQ). Selon ce qu'a appris *La Presse*, aucune nouvelle inscription n'est toutefois acceptée, si bien que les 50 nouveaux de cette année pourraient être les derniers.

C'est la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB), dont relève Pierre-Laporte, qui a accepté d'éponger le déficit de 335 000 \$ que le programme de musique entraînera au cours des cinq prochaines années, avant de disparaître. « C'est une excellence nouvelle pour nos 265 élèves, mais ça n'arrêtera pas nos efforts pour assurer la pérennité du programme », a indiqué hier Anne-Marie Desbiens, consultante en pédagogie musicale de l'établissement.

Alors que le MEQ a déjà accordé 1,3 million par an aux programmes de musique et de ballet de Pierre-Laporte, créés respectivement en 1976 et 1980, cette subvention a été réduite de 96 700 \$ par an à partir de 1997. Cette coupe importante a mené à la fermeture du secteur ballet, en 2001. Depuis, le financement de Québec devait être stable, mais il a continué de descendre, mettant en péril le programme de musique. « En fin de compte, le MEQ ne nous versera plus du tout d'argent en 2009 », a dit M^{me} Desbiens.

Selon un document de la direction générale de la CSMB, le secteur musique de Pierre-Laporte a cumulé un déficit de 944 645 \$ ces quatre dernières années. En conséquence, à la rentrée, cette école publique a dû exiger une participation financière de 350 \$ des parents et réduire la durée des cours de musique offerts aux élèves. « Vivre une mort lente n'est cependant pas notre souhait », a

souligné M^{me} Desbiens, qui demande au MEQ d'accorder à l'école une subvention de 772 000 \$ par an.

Reid disposé à agir

Resté sourd aux demandes de Pierre-Laporte l'an dernier, le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, semble désormais disposé à agir. « Le MEQ travaille avec la commission scolaire afin de trouver une solution, a indiqué hier Caroline Richard, attachée de presse du ministre. Nous voulons nous assurer que le programme de musique puisse se poursuivre. »

M. Reid a demandé au sous-ministre Robert Bisailon de faire une « analyse de l'offre des programmes musicaux dans la grande région de Montréal », a précisé M^{me} Richard. « Nous pensons que le ministre prendra ensuite sa décision finale le 15 novembre, a dit Pierre Deschênes, parent actif dans le comité de survie de Pierre-Laporte.

BEAUTÉ

à la baie

Votre CADEAU

à l'achat de 28 \$ ou plus de produits Biotherm!

Exclusivement à la Baie!
Du 10 au 28 novembre 2004



Votre cadeau contient :

- PURE BRIGHT, nettoyant polissant éclaircissant, 7 ml
- PURE BRIGHT, lotion rafraîchissante, 15 ml
- AQUASOURCE NON STOP, gel oligo-thermal, 20 ml
- CELLULI-CHOC, gel fondant capitons, 15 ml
- HAPPY LEGS, gel glacial jambes, 30 ml
- SAC À MAIN STYLE SAFARI URBAIN

*Avant les taxes applicables. Un cadeau par personne, tant qu'il y en aura. Les échantillons peuvent varier.

AQUASOURCE NON STOP

24 heures d'hydratation non stop
50 ml - 41 \$

L'équivalent de 5 000 litres d'eau thermale active dans chaque pot.**

** Ramené à la concentration en extrait pur de plancton thermal.

www.biotherm.ca

BIOThERM

la **Baie** encore plus

Obtenez jusqu'à 50 % plus de points Primes Hbc.

Utilisez conjointement les deux cartes au moment de régler votre achat dans les magasins de la famille Hbc.



EN BREF

Conseil d'agglomération : changements demandés

Le conseiller municipal Marvin Rotrand propose au gouvernement provincial de modifier la loi 9 afin de permettre à tous les conseillers municipaux de la Ville de Montréal de siéger au futur conseil d'agglomération. Selon M. Rotrand, le conseil d'agglomération torpillera l'autorité du conseil municipal de la Ville de Montréal. Le conseiller du district de Snowdon estime que la présence du maire et des conseillers municipaux apporterait une « opposition » et une « diversité d'opinion » au conseil d'agglomération. Selon la loi 9, cette instance sera formée des maires de toutes les villes de l'île de Montréal où ils disposeront d'un nombre de voix proportionnel à la population qu'ils représentent. Le conseil d'agglomération gèrera un budget d'environ 2,8 milliards et sera responsable des dossiers métropolitains tels la sécurité publique, le transport en commun et l'eau potable. Le Conseil prendra forme lors de la reconstitution de 15 villes à Montréal, soit le 1^{er} janvier 2006.

St-Laurent : Vision Montréal a deux candidats

Le parti Vision Montréal a choisi ses deux candidats hier pour l'élection partielle du 19 décembre dans l'arrondissement de Saint-Laurent. L'avocate Ginette Desrochers et l'homme d'affaires Aref Salem se mesureront aux deux candidats de l'Union des citoyens de l'île de Montréal, Patricia Bittar et Laval Demers. Après quelques semaines de rumeurs persistantes, l'ex-maire de Saint-Laurent, Bernard Paquet, a annoncé qu'il ne revenait pas en politique active, mais qu'il présiderait la campagne de Vision Montréal. L'élection partielle du 19 décembre permettra de remplacer les anciens conseillers municipaux Irving Grundman et René Dussault condamnés pour avoir accepté un pot-de-vin.

Sursis demandé par les cols bleus : décision vendredi

Les avocats du syndicat des cols bleus regroupés et de la Ville de Montréal ont terminé leurs plaidoyers hier à propos de la requête du syndicat visant à faire suspendre la sentence arbitrale leur imposant une nouvelle convention collective. Le juge Denis Durocher a annoncé qu'il rendra sa décision vendredi prochain. Le syndicat souhaite faire suspendre l'application de la convention collective jusqu'à ce que le tribunal rende une décision par rapport à une autre requête visant à annuler la sentence arbitrale.

Les expropriés de Mirabel veulent leurs terres

Des agriculteurs de Mirabel qui avaient été expropriés il y a 35 ans pour permettre la construction de l'aéroport veulent récupérer leurs terres. Des dizaines de cultivateurs membres du Comité des 11 000 acres ont manifesté leur colère hier à l'aéroport de Mirabel. Maintenant que l'aéroport est fermé au trafic aérien de passagers et que son expansion est loin d'être nécessaire, les expropriés estiment que les 11 000 acres de terres situées à l'extérieur du périmètre de l'aérogare doivent revenir à l'agriculture. Ils se disent même prêts à les racheter. Ils veulent de plus que le ministre fédéral des Transports, Jean Lapierre, leur fasse des excuses pour les erreurs commises à leur détriment.PC

Huit morts dans un incendie

Une mère et ses sept enfants, tous âgés de moins de 11 ans, ont péri dans un incendie qui a complètement détruit une ferme dans le sud de la province de l'Ontario, a annoncé la police. Huit membres d'une famille, âgés de 19 mois à 39 ans, manquent à l'appel », après cet incendie qui s'est déclaré dans la nuit de lundi à mardi à West Lincoln, petit village de la région des chutes du Niagara. Il s'agit de la mère, Monica Rachel Whirlan, 39 ans, et de ses sept jeunes enfants, trois filles et quatre garçons âgés de moins de 11 ans. Six corps ont jusqu'à maintenant été retirés des décombres. — AFP

Kanesatake coûte cher

La crise qui s'éternise sur le territoire mohawk de Kanésatake commence à coûter très cher aux contribuables. La facture pour les deux gouvernements aurait grimpé à près de 9 millions depuis un an, selon le réseau TVA. Depuis janvier, la surveillance du territoire par la police autochtone a coûté 3,9 millions et 500 000 \$ du côté de la Sûreté du Québec. Par ailleurs, les frais d'avocats, appelés en renfort pour tenter de mettre fin à la crise, ont coûté 400 000 \$ au gouvernement fédéral et 93 000 \$ à Québec. — PC

8000 enfants privés de transport scolaire

TRISTAN PÉLOQUIN

Les parents d'enfants inscrits dans des écoles de la région de Terrebonne devront vraisemblablement s'armer de patience. Mettant leurs menaces à exécution, les 110 conducteurs d'Autobus Terremont se sont mis en grève hier matin, privant près de 8000 élèves de transport scolaire.

« À moins d'un changement de cap majeur de la part des négociateurs syndicaux, j'ai bien peur que la grève ne dure toute la semaine et, malheureusement, peut-être encore plus longtemps », a indiqué hier le directeur général d'Autobus Terremont, Denis Cyr.

En fin de journée, les deux parties n'avaient toujours pas repris les négociations. Le transport scolaire n'étant pas soumis à la Loi sur les services essentiels, les commissions scolaires affectées — Sir Wilfrid Laurier, des Affluents, ainsi que trois écoles situées à Laval — ont donc dû demander une fois de plus aux parents de s'organiser entre eux pour assurer le transport des

enfants. Les parents avaient été avertis la semaine dernière par le syndicat et par les directions d'école de l'imminence du débrayage.

Le conflit survient après 14 séances de conciliation infructueuses. Les syndiqués, affiliés à la CSN, ne parviennent pas à s'entendre avec l'entreprise sur la question de la rémunération et des avantages sociaux. Le salaire de ces conducteurs varie entre 9 \$ et 12,85 \$ de l'heure. Les syndiqués réclament une hausse de 3,3 % cette année et une indexation à l'indice des prix à la consommation pour les années subséquentes.

« On ne demande pas la lune, affirme la présidente du syndicat, Lyne Lacerte. On souhaite seulement que les salaires reflètent les exigences de notre métier. À l'heure actuelle, nous sommes rémunérés comme si le transport scolaire était un travail de seconde importance, comme à l'époque où il était effectué par des laitiers entre deux runs de lait. Pourtant, c'est l'avenir du Québec que nous transportons. »

Les arguments syndicaux n'ont vi-

siblement pas trouvé d'écho favorable chez les parents hier. Devant l'école Saint-Louis, à la sortie des classes, des dizaines d'entre eux attendaient en file à bord de leurs voitures. « Je trouve cette situation déplorable. J'ai été obligée de prendre congé pour venir chercher mes enfants », a commenté Valérie Quevillon, mère de trois enfants qui devait, en plus des siens, ramener à bon port deux enfants du voisinage. « Le plus dommage dans tout cela, c'est que la sécurité des enfants est compromise », a-t-elle ajouté en tentant tant bien que mal de boucler les ceintures de sécurité de façon à protéger les cinq gamins qui se trouvaient à bord de sa petite voiture.

Présentement, une vingtaine d'autres entreprises de transport scolaire sont en négociation avec leurs syndicats. Soulignons que le gouvernement Charest a consenti pour les deux prochaines années une enveloppe de 30 millions pour mettre à niveau les contrats conclus par ces entreprises avec l'ensemble des commissions scolaires de la province.



Valérie Quevillon a pris congé pour transporter cinq enfants — les trois siens et deux petits voisins. Sur la photo : Alexandre, Félix, Tommy et Jacob.

PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

la Baie encore plus

30 % de rabais
mode pour enfant

Green Dog, ToGo^{MC}, Adidas, Fila, Osh Kosh, Nike, Point Zero et autres
Tailles pour bébé et 2 à 16 pour fille et garçon.

2 articles ou plus :
40 % de rabais

un article :
35 % de rabais

peignoirs et tenues de nuit pour elle

2999 ch.
hauts, gilets et vestes ToGo^{MC} en molleton pour elle

des soldes
plein les rayons

PROMO EN COURS!
Jusqu'au dimanche 14 novembre

achat-choc

1999 une place

2999 deux places

3999 grand lit

ensembles de draps Quattro en finette

Prix de comparaison 40 \$ l'ensemble une place.

De L'authentique magasin de Noël

50 % de rabais duos-sommeil Glen Eden ou Glenhill BeautyRest de Simmons
Au choix 949 \$, format grand lit

Les meilleurs choix à bas prix de la saison.

achat-choc

5999 pulls CK Jeans et hauts à manches longues Chaps Denim en tricot pour lui
Prix de comparaison 85 \$ et 89 \$.

30 % de rabais chaussures de marche sportive pour elle et lui

50 % de rabais serviettes de bain Ralph Lauren
Ord. 29 \$. Solde 13,99 \$.

50 % à 55 % de rabais duos-sommeil Glen Eden ou Glenhill BeautyRest de Simmons
Au choix 949 \$, format grand lit

NE RATEZ PAS CES AUBAINES, JEUDI SEULEMENT!

50 % de rabais mode Alfred Dunner pour elle

50 % de rabais mode Global Mind pour lui

55 % de rabais bijoux Charter Collection® en or à 14 ct

60 % de rabais bagages Monte Carlo de Samsonite

40 % de rabais complets, vestons sport, pantalons de ville, couvre-chefs, gants et écharpes
Pour lui. Exceptions : complets et vestons sport Nautica.

40 % de rabais draps et taies d'oreiller choisis Nautica. Ord. 14,99 \$ à 44,99 \$. Solde 8,99 \$ à 26,99 \$.

3 pour 1 \$ boules Christmas Street de 67 mm en verre
Ord. 69 ¢ ch.

15 % de rabais congélateurs Beaumark®

30 % de rabais additionnel

- mode griffée à prix de liquidation pour elle. Exceptions : L.N.C et Alfani.
- tenues de nuit, peignoirs, lingerie de jour, soutiens-gorge mode et slips à prix de liquidation pour elle
- montres et bijoux à prix de liquidation

Sur nos derniers prix étiquetés.

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : Home Studio, GlucksteinHome, Liz Claiborne Home, offres spéciales de la direction, articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc » et ceux des rayons concédés. La mention « ACHAT-CHOC » indique que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Les articles « Achat-choc » sont offerts en quantités limitées; pas de bons d'achat différé. Prenez note que la mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

offre ses meilleurs vœux pour les fêtes aux Canadiens de toutes cultures.

L'Exclusive Carve de Dynastar à 499\$

skis et fixations incluses

- skis avancés exclusivement conçus pour la femme
- boîte de torsion pour plus de stabilité en virage
- demi-plaque élévatrice
- fixations Nova Exclusive ultra légères
- Rayon de 11m à 158 cm

MEILLEUR ACHAT

SKI SPRESSE

SKI TECH

seulement chez

OBERSON SPORTS

1355 Boul. des Laurentides LAVAL
8025 Boul. Taschereau BROSSARD

ACTUALITÉS

Criminaliser le client, pas la prostituée

JUDITH LACHAPELLE

L'Australie a ses bordels légaux. Les Pays-Bas ont le *Red Light*

d'Amsterdam avec ses prostituées en vitrine. L'Allemagne permet aux étrangères mariées avec des Allemands de se prostituer.

Et le Canada ? La légalisation de la prostitution est souvent évoquée, et elle fait frémir Richard Poulin, professeur de sociologie à l'Université d'Ottawa, qui a consacré les 20 dernières années à étudier la prostitution dans le monde. « Ce livre a été écrit dans l'urgence », commence-t-il en introduction de *La Mondialisation des industries du sexe*, qu'il vient de publier.

Richard Poulin est inquiet. « La situation m'a poussé à écrire ce livre au plus vite pour susciter un débat avant qu'on ne procède à une légalisation. En ce moment, les voix contre la légalisation ne sont pas très fortes. »

Amsterdam a choisi, dans son *Red Light*, d'y légaliser la prostitution. Ainsi, les prostituées doivent détenir un permis, exercer à l'intérieur

de la zone délimitée, se soumettre à des contrôles sanitaires et médicaux. Le cadre ne convient cependant pas à tous : les malades, les mineurs, les immigrants illégaux se retrouvent illico dans la clandestinité.

Si Montréal choisissait de créer un véritable *Red Light* à la néerlandaise, Richard Poulin fait de sombres prédictions. « Augmentation du nombre de prostituées, des clients, de la prostitution juvénile, des femmes victimes de la traite, des bordels illégaux... Tout ça a été observé dans les endroits où la prostitution a été légalisée. »

Car l'offre de prostitution crée la demande, dit-il. « En Thaïlande, 75 % des hommes disent avoir fréquenté des prostituées, alors qu'ailleurs, le pourcentage varie entre

10 % et 18 %. Ça devient quelque chose de normal dans les moeurs, dit-il. Bien sûr, on peut imaginer quels peuvent être les effets sur les rapports hommes-femmes... »

La situation actuelle au Canada n'est pas plus acceptable, dit-il. La prostitution est légale, mais pas la sollicitation, ce qui fait que les prostituées souffrent de harcèlement policier. « Ce sont elles qui souffrent du système. Pas les proxénètes et très peu les clients. » M. Poulin se dit « néo-abolitionniste » : une décriminalisation des prostituées, des moyens pour les aider à en sortir, mais une pénalisation des clients et des proxénètes. « Si on n'agit pas sur la demande, ça ne donne rien. »

Face aux militants libéraux qui prônent une décriminalisation totale de la prostitution, Richard Poulin risque de se faire traiter de conservateur... Il sourit. « Je suis pourtant très à gauche. Je m'oppose à la marchandisation du corps. Partout, le libre marché a engendré l'oppression, pas la liberté. » À ceux qui clament que les femmes ont le droit de disposer de leur corps comme elles l'entendent, il réplique que « ce n'est pas elles qui en disposent, c'est le client ».

La lecture du chapitre sur l'envahissement pornographique n'est pas recommandée aux âmes sensibles. Les chiffres d'affaires astronomiques côtoient les pires atrocités auxquelles sont soumis femmes et enfants pour alimenter l'industrie. L'image de la travailleuse du sexe libre et indépendante à la *Pretty Woman* est bien loin... M. Poulin cite en exemple la star porno des années 1970, Linda Lovelace, qui se plaisait à raconter en entrevue combien elle avait aimé tourner le fameux *Deep Throat*. Dix ans plus tard, dans une autobiographie, elle a expliqué comment son mari proxénète lui avait fait tourner le film complètement droguée, un canon sur la tempe.

Prostitution, pornographie, tourisme sexuel, agences matrimoniales, traite des femmes et des enfants... Les industries du sexe, qui sont souvent liées au crime organisé, rappelle M. Poulin, exercent de plus en plus en toute impunité et engrangent des revenus colossaux. « Ce n'est pas de la liberté d'expression, dit-il. C'est de la liberté de commerce. »

Faire un don, c'est partager son cœur avec quelqu'un



Élise Guilbault, Porte-parole



LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

Campagne de financement 2004-2005

Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal
1930, rue de Champlain, Montréal (Québec) H2L 2S8
www.ssvp-mtl.org

(514) 526-5937

JEAN COUTU Hydro Québec BELL LA PRESSE

3286876

Campagne de financement 2004-2005
Coupon de participation

Nom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

 Mandat-poste Chèque Mastercard Visa

Montant : _____

No de la carte : _____

Expiration : _____

Signature : _____

No d'enregistrement : 10759 9573 RR 0001

CLASSY
SOLDE DE LIQUIDATION

Vous nous retrouverez bientôt chez la Saie

Heures d'ouvertures : lun. - mer. : 10 h à 18 h jeu. - ven. : 10 h à 20 h Samedi : 10 h à 17 h Dimanche fermé

Grande liquidation
jusqu'à épuisement
des stocksAchetez dès aujourd'hui
pour le prix d'une location !
Neuf et usagé

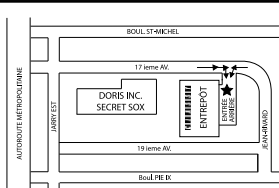
Smokings (veston et pantalon)

à partir de 60 \$

Chaussures à partir de 5 \$

Chemises à partir de 2,50 \$

Gilets à partir de 2,50 \$

8211, 17e avenue, Montréal
(514) 728-6200

Premiers arrivés

Premiers servis

— Ne tardez pas ! —

LE LUXE VA ENCORE PLUS LOIN.
LE PRIX A REBROUSSÉ CHEMIN.

- Moteur V6 de 3,3 litres développant 225 chevaux
- Super transmission 5 rapports à commande électronique
- Surfaces des sièges en cuir
- Garnitures en bois véritable
- Système audio haut de gamme Lexus à 7 haut-parleurs
- Commandes du système audio au volant
- Commande de la climatisation à deux zones
- Sièges assistés du conducteur et du passager avant avec mémorisation
- Sièges avant chauffants avec réglages variables de la chaleur
- Coussins gonflables avant multiphasés, coussins latéraux montés dans les sièges avant, coussins latéraux en rideau pleine longueur
- Roues en alliage d'aluminium de 16 po

ÉDITION SPÉCIALE
ES 330

LA NOUVELLE ES 330 2005 ÉDITION SPÉCIALE

Des garnitures en bois véritable. Un contrôle optimal de la température dans l'habitacle. Des sièges pleinement réglables et climatisés, taillés dans le cuir le plus souple. Curieusement, pendant que nos ingénieurs s'amusaient à élever la barre, nos comptables se sont affairés à réduire le prix. Les planètes se sont alignées. Et c'est le moment d'en profiter. Pour vous en convaincre davantage, pourquoi ne pas effectuer un essai routier ? Composez le 1 800 26-LEXUS pour connaître le concessionnaire le plus près de chez vous.

BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE 39 900\$* 578 \$/MOIS PENDANT 48 MOIS*

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION



LEXUS.CA

*Plans de location de Lexus Services Financiers sur approbation du crédit. Offre valable pour les Lexus ES 330 2005 Édition Spéciale louées avant le 30 novembre 2004. Immatriculation, enregistrement, assurances et toutes les taxes applicables en sus. Frais de transport et de préparation, (1 575 \$) en sus. Basé sur une location-bail de 48 mois à un taux de location de 5,9 % (modèle BA30GP-D+). Aucun acompte ou échange équivalent. Dépôt de garantie de 500 \$. Premier paiement dû à la livraison. Coût total de la location de 27 726,75 \$ et prix de l'option d'achat de 19 152 \$ basés sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 0,15 \$ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 \$ par kilomètre si convenu au moment de la signature du contrat de location) s'appliquent. PDSF de 39 900 \$. Voyez votre concessionnaire Lexus participant pour plus de détails. Le concessionnaire peut offrir la location à un prix moindre. Des commandes du fabricant peuvent être nécessaires.

Dans cette page,
il n'y a qu'une chose
qui ne durera pas : l'offre.

0\$
comptant

Berline Civic DX 2005



Berline Civic LX-G
illustrée

Prix de location

198\$*

par mois/60 mois

0\$

dépôt de sécurité

Incluant

**120 000 km • Transport et
préparation inclus**

Berline Accord DX 2005



Berline Accord EX-L
illustrée

Prix de location

268\$*

par mois/48 mois

Taux de
financement
à l'achat
à partir de **2,9%†**

0\$

dépôt de sécurité

Incluant

**96 000 km • Option 0\$
comptant disponible •
Transport et préparation
inclus**



**OUI, ON A FAIT
LE PLEIN**

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Ces offres portent sur les véhicules neufs 2005 mentionnés ci-après. Période de location 60 mois pour la berline Civic DX 5 vitesses (modèle ES1515PX) et de 48 mois pour la berline Accord DX 5 vitesses (modèle CM5515E). Première mensualité exigible. Pour chaque véhicule, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant total au terme de la location. Berline Civic DX 5 vitesses (modèle ES1515PX) : a) 198 \$, b) 0 \$, c) 11 880 \$; berline Accord DX 5 vitesses (modèle CM5515E) : a) 268 \$, b) 3 780 \$, c) 16 644 \$. Programme 0 \$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 120 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire pour la berline Civic DX 5 vitesses et de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire pour la berline Accord DX 5 vitesses. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif. †Les offres de financement sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur l'acceptation du crédit. Taux de 2,9 % pour le financement à l'achat d'une berline Accord DX 5 vitesses 2005 (modèle CM5515E) en inventaire pour un terme allant jusqu'à 36 mois. D'autres termes de financement sont offerts jusqu'à 60 mois. Un versement initial et les taxes applicables pourraient être exigés. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. **Les récents diplômés universitaires ou collégiaux peuvent être admissibles au programme donnant droit à une allocation allant jusqu'à 750 \$ sur certains modèles.

GM Service Goodwrench
**SPÉCIALISTE
 GOODWRENCH**

AUDITIONS

Pneus d'hiver

À PARTIR DE

84,95\$

SPÉCIALISTE
 INCLUS!



Choisissez votre bête de scène!

Pneus de voiture

UNIROYAL ^{MD} TIGER PAW ^{MD} ICE AND SNOW ^{MD}	P185/75R14	84,95\$
UNIROYAL ^{MD} TIGER PAW ^{MD} ICE AND SNOW ^{MD}	P205/70R15	94,95\$
BFGOODRICH ^{MD} WINTER SLALOM ^{MC}	P185/75R14	94,95\$
BFGOODRICH ^{MD} WINTER SLALOM ^{MC}	P205/70R15	109,95\$
SNOWTRAKKER RADIAL ST/2	P185/75R14	84,95\$
SNOWTRAKKER RADIAL ST/2	P205/70R15	94,95\$
WINTER SNOWMARK RADIAL HT	P185/75R14	84,95\$
ULTRA GRIP	P185/75R14	94,95\$

Pneus de camionnette

UNIROYAL ^{MD} LAREDO ^{MD} AWT ^{MD}	P235/75R15	129,95\$
BFGOODRICH ^{MD} ALL TERRAIN T/A ^{MD} KO	LT245/75R16	199,95\$
MICHELIN ^{MD} LTX ^{MD} M/S	P235/75R15	159,95\$
GOODYEAR WRANGLER AT/S	P235/75R15	179,95\$
GOODYEAR WORKHORSE EXTRA GRIP RADIAL	LT245/75R16	219,95\$



Roue en
 acier GM 14"
 pour pneu
 d'hiver

À PARTIR DE

49,95\$

SPÉCIALISTE
 INCLUS!

SPÉCIALISTE
 GOODWRENCH
 AUDITIONS



À GAGNER*
 un Colorado de Chevrolet
 ou un Canyon de GMC (au choix) en
 location pendant un an!

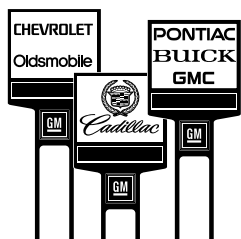
Inscrivez-vous
 immédiatement
 ou consultez le règlement sur le Web:

www.specialistegoodwrench.com



**Service
 Goodwrench**

Bien fait. À temps.



ACTUALITÉS

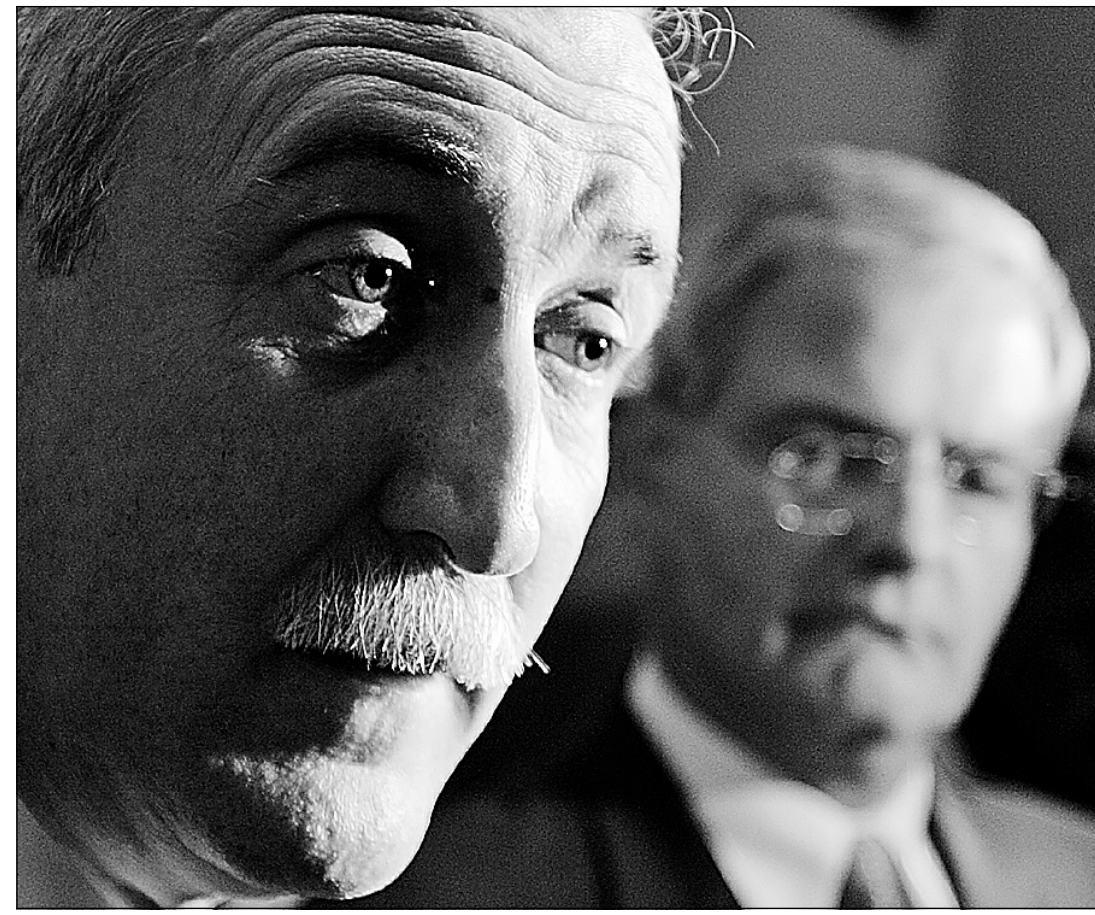


PHOTO ANDRÉE PICHETTE, LA PRESSE

Le grand patron de la NASA, Sean O'Keefe, et le directeur de l'Agence spatiale canadienne, Marc Garneau, en conférence de presse hier.

Embouteillage en orbite

MATHIEU PERREAULT

D'ici quelques années, le tourisme spatial rendra les rampes de lancement spatiales beaucoup plus fréquentées que maintenant. C'est du moins ce que prédit le grand patron de la NASA, Sean O'Keefe, qui était de passage hier à l'Agence spatiale canadienne pour l'inauguration officielle de la salle de contrôle du bras canadien de la Station spatiale internationale.

« Ça prendra quelques années avant que l'espace devienne très achalandé, mais ça s'en vient, a affirmé M. O'Keefe, durant une conférence de presse à l'Agence, à Saint-Hubert. C'est fantastique. C'est exactement ce à quoi doivent servir les investissements publics en haute technologie. »

Au début de l'automne, une équipe californienne a remporté le X-Prize, qui récompensait le premier véhicule spatial privé à atteindre l'altitude de 100 kilomètres, avec trois personnes, deux fois en deux semaines. La compagnie d'aviation Virgin a annoncé qu'elle mettrait sur pied une flotte de *Spaceshipe*, le nom de l'appareil qui a remporté le X-Prize. Virgin veut emmener ses premiers passagers voir l'espace en 2007. Chaque billet coûtera 200 000 \$ US.

Lundi, un magnat de l'hôtellerie de Las Vegas, Robert Bigelow, a annoncé la création du Space Prize, qui récompensera le premier véhicule spatial privé qui grimpera à 400 kilomè-

tres et fera deux orbites terrestres, avec cinq passagers, deux fois en deux mois. Le Space Prize est doté d'une bourse de 50 millions US, contre 10 millions US pour le X-Prize, et doit être attribué avant 2010. Pour atteindre 100 km, *Spaceshipe* a dû atteindre Mach 3; pour gagner les 400 kilomètres, il faudra se rendre à Mach 25. Le groupe Bigelow veut mettre en orbite un hôtel de 500 millions US d'ici 2010.

Tous ces développements sont compliqués par la militarisation de l'espace. « Nous ne sommes pas en faveur d'une révision des traités qui interdisent la militarisation de l'espace, a dit M. O'Keefe hier. Mais toute technologie est aveugle; elle peut être utilisée à des fins de destruction. La transition entre des utilisations pacifiques et dangereuses de l'espace peut être très rapide. »

À plus court terme, M. O'Keefe se prépare pour le retour en service de la navette spatiale, après plus de deux ans d'inactivité, à cause du crash de *Columbia*, en février 2003. « Nous vivons une fenêtre au printemps, entre la mi-mai et la première semaine de juin. » Le départ devait avoir lieu en mars ou avril, mais les ouragans de la fin de l'été ont endommagé des installations de la NASA en Floride en en Louisiane. Le prochain astronaute canadien partira probablement à bord de la troisième mission, au début de 2006, a dit Marc Garneau, directeur de l'Agence spatiale canadienne.

Le solde circulaire est maintenant en cours!

FABRICVILLE
 VOTRE MÉGA MAGASIN MODE ET DÉCOR MAISON
www.fabricville.com

Tous les tissus mode d'HIVER et des FÊTES

33% de rabais à 50% de rabais

SPÉCIAUX DE FIN DE SEMAINE 13 et 14 NOV. SEULEMENT

MOLLETON
 Arctique uni ou imprimé
5,00m

TOUS RÉDUITS
 à partir **9,99m**

Aspect fourrure de luxe
 Aspect suède doublé fourrure
 Velours côtelé doublé Sherpa
 Denim doublé fourrure

decorville
 @ Fabricville

FRANGE perlée
 Cour. 5,99m

VOILE de fantaisie
 Collection «Loretteville»
 Cour. 29,99m

2,99m

6,99m

Triple VELOURS BROCARD chinois ORGANZA scintillant

GRANDE VENTE DU MANUFACTURIER
 IMMENSE SÉLECTION de tissus MODE et DÉCOR MAISON

1,99m à 4,99m

ENSEMBLE DOUILLETTE «Osuna» bordeaux **50%** de rabais

Le symbole "Moins cher pour membres" indique les prix membres clubelite. Escomptes non-membres aussi disponibles en magasin. Les rabais de la carte clubelite ne s'appliquent pas aux commandes de décoration à domicile. Spéciaux de draperies non-valides pour les commandes à domicile. Les images peuvent varier de la marchandise en solde. La marchandise peut varier d'un magasin à un autre.

FABRICVILLE
 Visitez nous à www.fabricville.com
 Le plus grand distributeur de tissus et draperies avec 170 magasins à travers le Canada
 Ouvert les dimanches de MIDI à 17h
 Pour des raisons d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.
 Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

decorville Service à Domicile GRATUIT (514) 388-6600

PLACE VERSAILLES - 7275, rue Sherbrooke est. (Lun. - Ven. 9h30 à 21h - Sam. 10h à 17h) (514) 493-6666
 CENTRE VILLE - 354, rue Ste-Catherine ouest (514) 866-1821
 N.D.G. - 6444, av. Somerset (514) 483-2685
 D.D.O. - 2050, boul. St-Régis (514) 483-4550
 LASALLE - 8449, boul. Newman (NOUVEAU DÉCOR) (514) 345-8045
 GALERIES LAFAY - 1545, boul. Le Carburant (450) 978-1313
 CENTRE GREENFIELD PARK - 3546, boul. Taschereau (NOUVEAU SUCCURSALE) (450) 672-6884
 CENTRE RÉGIONAL CHÂTEAUGUAY - 200, boul. d'Anjou (450) 899-4112
 GALERIES ST-LAURENT - 1993, boul. Marcel-Laurin (514) 334-0910
 AVOISINANT LES PROMENADES ST-BRUNO - 1311, boul. St-Bruno (450) 653-1303
 (face au magasin Winners) (NOUVEAU SUCCURSALE)

3262944

3263002

*Aucun achat requis. Résidents majeurs du Canada. Valeur approx. du prix: 12200\$ (taxes incluses). Limite: 14 novembre 2004. Le prix peut différer de celui illustré.

Yasser Arafat dans un coma profond



JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

ENVOYÉ SPÉCIAL À RAMALLAH

Tout indique que Yasser Arafat a franchi le point de non-retour : le leader palestinien, victime d'une hémorragie cérébrale, a sombré hier dans un coma encore plus profond que celui dans lequel il était plongé depuis jeudi dernier. Son sort, selon le ministre des Affaires étrangères palestinien Nabil Chaath, est désormais « entre les mains de Dieu ».

Arafat est branché à un respirateur et est nourri par voie intraveineuse, a indiqué M. Chaath en conférence de presse à Paris, affirmant qu'il n'a jamais été question d'intervenir pour mettre fin aux jours du président de l'Autorité palestinienne, que plusieurs rumeurs avaient déclaré mort au cours de la journée d'hier. « Personne ne songe à débrancher ces instruments. Il vivra ou mourra selon la résistance de son corps et la volonté de Dieu. »

« Son cerveau, son cœur et ses poumons fonctionnent toujours et il est en vie », a précisé M. Chaath après que les plus hauts responsables palestiniens eurent rencontré le président français Jacques Chirac et visité au préalable l'hôpital militaire de la banlieue parisienne où Arafat est traité depuis son départ de Ramallah, il y a 12 jours.

Les médecins français qui soignent Yasser Arafat ne sont pas encore parvenus à diagnostiquer la cause exacte de son mal, mais ils ont d'ores et déjà écarté la possibilité d'un cancer ou d'un empoisonnement, a fait savoir M. Chaath, espérant que cela mettrait fin aux « théories du complot ».

Signe que la fin est proche ? Toujours est-il que l'imam Taissir Dayut Tamimi, qui préside

la cour islamique de Gaza et de Cisjordanie, est en route vers Paris où, selon le réseau CNN, il prononcera une déclaration islamique de décès — ce qui permettrait de faire taire les rumeurs sur les circonstances de la mort éventuelle de l'homme de 75 ans.

La femme d'Arafat, Souha, avait provoqué une commotion, lundi, en déclarant à la chaîne Al-Jazira que la délégation comprenait M. Chaath, le premier ministre Ahmed Qoreï, le secrétaire général de l'Organisation de libération de la Palestine, Mahmoud Abbas et le président du Parlement, Rowhi Fattouh, venait à Paris pour « enterrer vivant » son mari.

M. Chaath a affirmé que la direction palestinienne s'était réconciliée avec Mme Arafat, qui a accompagné hier M. Qoreï quand celui-ci a visité Yasser Arafat dans sa chambre du service des soins intensifs de l'hôpital de Percy. Il a attribué les déclarations enflammées de Souha Arafat à la « pression psychologique » qu'elle éprouve.

De son côté, le chef de cabinet d'Arafat, Tayed Abdel-Rahim, s'exprimant dans le quartier général de Ramallah où « Abou Ammar » a été assiégé pendant près de trois ans par Israël, a indiqué que celui-ci avait été victime d'une hémorragie cérébrale.

Traduisant les propos d'Abdel-Rahim, le négociateur en chef palestinien Saeb Erekat a déclaré, avant d'éclater en sanglots, que « si le pire se produit, tous les arrangements seront pris ici à Ramallah dans la Mouqata'a, qui symbolise le stoïcisme des Palestiniens ».

C'est la première fois que les dirigeants palestiniens dévoilent ainsi leurs plans au sujet du lieu de sépulture d'Arafat. Celui-ci avait exprimé le souhait d'être inhumé à Jérusalem, scénario auquel le gouvernement israélien a opposé une fin de non-recevoir. Selon l'AFP, qui cite un responsable palestinien ayant requis l'anonymat, un accord de principe sur les dispositions à prendre après le décès de Yasser Arafat a été conclu hier soir entre des responsables israéliens et palestiniens.

En cette soirée de Laylat-al-Qadr, nuit qui marque le moment où Dieu révéla le Coran à Mahomet, les rues de Ramallah affichaient un air de profonde normalité, des foules importantes procédant à leurs dernières emplettes avant la fête d'Aïd al-Fitr, qui marquera samedi la fin du ramadan. « Nous avons un conflit entre le magasinage pour l'Aïd et Arafat — et le magasinage semble l'emporter », a constaté Khaled Barghouti, assis dans un café du centre de Ramallah peuplé de joueurs de cartes et de fu-

meurs de narguilés.

Dans la bande de Gaza, par contre, des centaines de personnes sont sorties dans la rue à l'annonce de la détérioration de l'état d'Arafat. Treize organisations palestiniennes ont tenu une réunion d'urgence pour discuter des préparatifs en cas de décès de celui qui incarne le combat palestinien.

« Nous examinons les démarches à entreprendre à l'annonce officielle du décès du président Arafat », a déclaré Khaled Al-Batch, un haut dirigeant du mouvement radical Jihad islamique qui fait partie des 13 groupes formant la Coalition des forces nationales et islamiques.

Le secrétaire d'État américain, Colin Powell, a donné pour sa part l'assurance que les États-Unis étaient prêts à travailler avec un nouveau leadership palestinien, une fois qu'il sera constitué, dans l'éventualité de la mort d'Arafat.

« Les États-Unis sont prêts à s'engager (à travailler) avec la direction palestinienne quand les dirigeants palestiniens auront défini cette direction », a-t-il déclaré lors d'une visite à Mexico, réaffirmant au passage l'engagement du président George W. Bush en faveur de « deux États vivant en paix côte à côte, Israël et l'État de la Palestine ».

POUR TROUVER.

CARRIÈRES

Le samedi dans
LA PRESSE

FORFAIT ÉVASION

À partir de **109 \$***
par pers. / par nuit

- Hébergement dans une suite
- Souper 5 services ou buffet gastronomique du samedi
- Petit-déjeuner
- Un soin au Spa-sur-le-Lac au choix parmi : pressothérapie, facial, massage de 30 min., bain thérapeutique ou coupe et mise en plis. *Spa-sur-le-Lac*

ANIMATION MUSICALE ET CHANSONNIERS (week-end), PISCINE INTÉRIEURE, SAUNA ET BAIN TOURBILLON, SALLE D'EXERCICE.

Hôtel Club Tremblant

— Mont-Tremblant (Québec) —

★★★★

1 800 567.8341 *Spa-sur-le-Lac* clubtremblant.com

*Valide jusqu'au 15 décembre 2004. Prix par adulte par nuit. Occ. double. Sujet à changements sans préavis. Certaines restrictions s'appliquent. Sujet à la disponibilité du Spa-sur-le-Lac. Supplément de week-end applicable. Ne peut être jumelé à une autre offre. Taxes en sus. Frais de dépôt et d'annulation.

KAUFMANN de SUISSE
JOAILLIER DEPUIS 1954

Gemmologue Certifié
GIA depuis 50 ans

50 ans de passion

MONTREAL 2195 Crescent Street 800.945.7908
NEW YORK 785 Madison Avenue 877.249.5700
PALM BEACH 210 Worth Avenue 800.832.2808

www.kaufmannsuisse.com

L'ÉVÉNEMENT
TRACTION INTÉGRALE
DE SUBARU

SUBARU 2005

ÉVÉNEMENT SPÉCIAL. DURÉE LIMITÉE.



- FORESTER 2.5X ÉDITION SPÉCIALE 2005**
- Traction intégrale symétrique à prise constante**
- Moteur boxer 2,5 L - 165 ch
 - Transmission manuelle à 5 rapports
 - Climatiseur
 - Stéreo AM/FM/bande météo/CD
 - Toit ouvrant vitré électrique surdimensionné
 - Volant, levier de vitesses et frein à main gainés de cuir
 - Sièges avant chauffants à deux intensités
 - Et plus encore...

PRIX ÉVÉNEMENT TRACTION INTÉGRALE

28 595 \$*

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE

2,8% **

MEILLEUR NOUVEAU VUS
LA FORESTER 2.5X TURBO 2004 CHOISIE PAR L'ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA (AJAC)

NOUVEAU
INFORMEZ-VOUS DU PROGRAMME DE REMISE SUBARU POUR LES DIPLOMÉS

INFORMEZ-VOUS DU PLAN DE PROTECTION SUBARU

- PERSONNE NE FAIT LA TRACTION INTÉGRALE COMME SUBARU**
- SUBARU SAINT-JÉRÔME SAINT-JÉRÔME
 - SUBARU AUTO CENTRE MONTRÉAL
 - SUBARU SAINT-HYACINTHE SAINT-HYACINTHE
 - CONCEPT AUTOMOBILES GRANBY
 - CARLEFOUR SUBARU AUTO SAINTE-ROSE, LAVAL
 - SUBARU SAINTE-AGATHE SAINTE-AGATHE DES-MONTS
 - SUBARU DES SOURCES DOLLARD DES ORMEAUX
 - SUBARU RIVE-SUD GREENFIELD PARK
 - JOHN SCOTTI SUBARU SAINT-LÉONARD
 - SUBARU DE LAVAL ADM AUTOMOBILES
 - JOLIETTE SUBARU JOLIETTE
 - SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY
 - LACHUTE SUBARU BROWNSBURG

SUBARU

Traction intégrale

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Entre l'Histoire et la réalité



mroy@lapresse.ca

MARIO ROY

La ligne dure, qui s'incarne dans l'offensive lancée contre la ville de Fallouja, en Irak, servira-t-elle de cadre politique inébranlable pour le second mandat de George W. Bush? En particulier au niveau des affaires internationales, le président des États-Unis va-t-il, jusqu'en 2008, garder le cap de l'intervention préventive, de l'unilatéralisme politique et du prosélytisme démocratique à marche forcée?

Depuis huit jours, les signaux lancés par le locataire de la Maison-Blanche sont contradictoires.

Malgré les apparences, il est difficile d'imaginer pour George W. Bush un corset plus serré.

Les opinions des observateurs patentés, davantage encore.

Cependant, des indications plus précises devraient venir assez rapidement.

La première occasion se présentera les 22 et 23 novembre, en Égypte, lors d'une conférence sur l'Irak. Il sera alors intéressant d'évaluer quelle chimie — nouvelle ou non — s'établira entre Washington et les capitales de la « vieille Europe ». D'autre part, il faudra voir quel remaniement de personnel s'opérera autour du président. Voir le sort réservé à Colin Powell et à Donald Rumsfeld, l'éventuelle montée en grade du faucon Paul Wolfowitz pouvant également être révélatrice.

Entre-temps, on ne peut que spéculer.

Or, à la lumière de ce qu'on connaît de sa personnalité et de ses convictions, on peut estimer que Bush serait certainement en-

Des condos pour les morts



fcardina@lapresse.ca

FRANÇOIS CARDINAL

Depuis que le mont Royal est protégé par décret, qui-conque proposerait d'y construire des condominiums passerait pour fou furieux. L'administration Tremblay a pourtant donné sa bénédiction à un tel projet la semaine dernière, une décision justifiée par le fait que ces condos sont destinés... aux défunts.

Bien que cette décision ait été annoncée au moment même où la Ville déposait sa politique sur le patrimoine, il faut éviter les jugements trop sévères. Acculée au pied du mur par la direction du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, l'administration n'avait tout simplement pas le choix de donner le feu vert au plus récent projet de mausolée.

Présenté vendredi dernier, la troisième et ultime mouture du projet consiste en deux édifices de quatre étages chacun. Répondant au souhait de l'Office de consultation, les gestionnaires du site ont accepté de construire l'édifice sur l'emplacement anciennes serres désaffectées plutôt que dans un secteur boisé.

Mais les qualités de ce dernier projet — et elles sont nombreuses — n'entament en rien notre conviction : tout projet de construction sur la montagne est insensé. Chaque fondation coulée entame un peu plus le caractère majestueux de cet espace vert unique.

Il est donc triste de constater l'acharnement de la direction du cimetière à dénaturer un site qu'elle occupe depuis près de 150 ans...

Il y a d'abord eu les menaces. La direction a indiqué son intention

clin à s'en tenir, pendant les quatre prochaines années, au style de présidence qu'il a en quelque sorte inventé dans les mois ayant suivi le 11 septembre 2001. Un style qui excède la fermeté pour devenir presque brutal, alimenté par une vision du monde au mieux naïvement idéaliste, au pire dangereusement messianique.

Cependant, deux choses pourraient l'inciter, ou même le contraindre, à revoir ses méthodes.

La première tient à la conscience que tous les présidents américains ont eue — et on ne voit pas pourquoi celui-ci ferait exception — du sens de l'Histoire. En particulier au cours d'un ultime mandat, qui, par définition, les éloigne de la politique politicienne. Mais les rapproche du moment où ils seront jugés sur l'héritage qu'ils léguent à leur pays et au monde.

Les grands présidents, en effet, se sont démarqués par des gestes d'ouverture et de générosité. Et non par des victoires — ou, *a fortiori*, par des échecs — militaires. Franklin D. Roosevelt donna le *New Deal*. Harry Truman légua le plan Marshall. John F. Kennedy inaugura l'ère des droits civiques.

Par contre, Lyndon B. Johnson croula sous le désastre vietnamien...

Ce qui amène l'autre facteur pouvant pousser George Bush à réorienter la politique extérieure américaine : il tient au pur et simple principe de réalité.

Pour l'heure, ce principe s'illustre en trois tableaux. Le premier dépeint une situation politique intérieure qui, malgré les euphoriques apparences du triomphe électoral, pourrait rapidement devenir difficile (des dissensions existent même au sein du Parti républicain). Le deuxième présente les déficits, ceux du budget de l'État et de la balance commerciale, dangereusement tracés à l'encre rouge. Le troisième, enfin, fait le portrait d'un colosse militaire dont les ressources sont utilisées à leur extrême limite et qui flirte avec un nouveau désastre.

Ainsi, dans les faits, il est difficile d'imaginer pour George W. Bush un corset plus serré.

de couvrir de pierres tombales la magnifique plaine vierge sur le bord du Chemin de la Côte-des-Neiges si elle n'obtenait pas de permis.

Il y a ensuite eu les pressions de l'archevêché. M^{gr} Turcotte a en effet mis son poids dans la balance en tentant de convaincre personnellement le maire Tremblay de la pertinence du projet.

Finalement, la direction du cimetière a opté pour la voie juridique. Elle a fait parvenir cet été une mise en demeure à l'hôtel de ville : des poursuites seraient entamées aussitôt le permis refusé. Le cimetière a des droits acquis sur la montagne, soulignait-on, la Ville ne peut donc pas le priver d'un permis nécessaire à la poursuite de sa mission.

L'administration municipale n'avait alors pas le choix de négocier. En privilégiant la ligne dure, le maire Tremblay aurait ouvert la porte à une possible — mais peu probable — défaite en cour. Le cas échéant, le cimetière aurait eu toute la latitude pour construire des mausolées où et quand il le veut.

En revanche, la Ville se plaçait en position de force en négociant, ce qui a obligé le cimetière à allonger les promesses : aucun autre mausolée pour 25 ans, protection de la plaine pour 20 ans, aménagement d'une piste cyclable et d'un sentier pédestre, etc.

Cela dit, il demeure néanmoins déconcertant que le cimetière ait réussi à mettre la Ville de Montréal à genoux pour un projet qu'elle est incapable de justifier économiquement. Les ventes d'enfens et de colubariums ne représentent que 10 % des ventes du cimetière. Pourquoi donc ne pas avoir fait comme le cimetière voisin ou celui de Mount Auburn à Boston en construisant des mausolées à l'extérieur du site?

La question demeure sans réponse. Ce qui prouve un peu plus, si nécessaire, le mépris que la direction du cimetière peut avoir pour la vocation du site qu'elle gère.



serge.chappleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

Bonne nouvelle pour l'Europe

Après l'élection américaine, il n'en tient qu'aux Européens de poursuivre la construction de leur continent



JOCELYN COULON

jcoulon@peaceoperation.org

La réélection de George W. Bush à la présidence des États-Unis est une bonne nouvelle pour l'Europe. En effet, les Européens ont toujours besoin d'un coup d'accélérateur pour franchir une autre étape vers l'unification de leur continent. Comme l'administration républicaine a tout fait durant son premier mandat pour freiner ce processus et saboter la mise en place d'une politique étrangère et de défense commune, il n'en tient maintenant qu'aux Européens de poursuivre la construction collective de leur continent avec ou sans la collaboration des États-Unis.

La victoire de Bush a bien provoqué quelques réflexes de soumission. On n'efface pas en un soir 50 ans de subordination à la puissance tutélaire. Ainsi, faut-il se surprendre des imprécations habituelles du premier ministre britannique, Tony Blair, qui a demandé aux dirigeants européens de se faire « une raison » et de « s'adapter » à la réalité d'une nouvelle présidence Bush? L'objectif commun, selon Blair, est de conserver et de renforcer la solidarité transatlantique pour faire face aux menaces actuelles. Il a d'ailleurs invités les dirigeants européens à s'engager en Irak, le bourbier que lui et son ami américain ont créé de toute pièce et où ils cherchent maintenant à entraîner les autres.

Les beaux jours de l'antiaméricanisme

Plus étrangement, le quotidien français *Le Figaro* a appelé les Européens à saisir l'occasion de cette réélection pour rétablir des relations de confiance avec l'Amérique. « Plutôt que d'attendre de Bush un geste de détente, le sursaut doit venir de ce côté-ci de l'Atlantique », écrivait la semaine dernière un éditorialiste du journal. Le sursaut? Il ne serait jamais venu à l'idée de l'éditorialiste d'évoquer un peu le passé, sans hargne, mais par souci de vérité, et de rappeler les insultes, les menaces et les intimidations déversées par Washington sur ses plus fidèles alliés pendant les premiers

mois de la crise irakienne de 2003. Cette attitude a laissé des marques. Elle aura des conséquences profondes pour les relations transatlantiques. Elle a provoqué une telle irritation au sein des populations et des élites dominantes européennes qu'elle fait maintenant les beaux jours de l'antiaméricanisme comme jamais depuis l'après-guerre. En Allemagne et en Turquie, les deux plus solides alliés américains depuis un demi-siècle, les partis gouvernementaux comme ceux de l'opposition s'interrogent ouvertement sur leurs relations avec Washington, particulièrement dans le domaine militaire. On n'a pas encore, je crois, mesuré l'ampleur stratégique et politique de cet ébranlement. Devant un tel gâchis, l'éditorialiste aurait pu demander à George Bush de faire un geste, juste un petit sursaut, pour détendre l'atmosphère.

Devant une administration américaine composée d'individus forgés aux réflexes de la guerre froide, habitués à se faire obéir au doigt et à l'oeil, les Européens ne peuvent plus reculer.

La réaction du *Figaro*, comme celles de Blair et de plusieurs personnalités politiques européennes, est, heureusement, minoritaire. Les puissants méprisent ceux qui rampent. Ils ne s'adressent qu'à ceux qui savent leur tenir tête. Et tenir tête, il faut. Devant une administration américaine composée d'individus forgés aux réflexes de la guerre froide, habitués à se faire obéir au doigt et à l'oeil, les Européens ne peuvent plus reculer. L'extension d'une monnaie commune, l'élargissement de l'Union européenne et l'approfondissement de ses compétences, la redéfinition des souverainetés, la promotion d'un vouloir vivre continental et le renforcement des institutions multilatérales est un programme suffisamment emballant et riche de possibilités sans que les Européens ne dépensent ressources et énergies à tenter de faire revivre une illusoire solidarité transatlantique que Washington s'est acharné à dénaturer, sinon à détruire.

Un chantier attirant

Ce chantier de la construction européenne attire maintenant de plus en plus ceux qui l'ont longtemps boudé. Ainsi, le premier ministre de Norvège, un pays fidèle à son amitié avec les États-Unis, a déclaré vendredi au cours d'une entrevue à la télévision, que l'unilatéralisme du président américain avait contribué à creuser le fossé entre les deux rives de l'Atlantique et que le temps était venu pour la Norvège de faire acte de candidature à l'Union européenne et de renforcer rapidement l'unité du continent.

La nécessité d'agir dans cette direction est d'autant plus urgente que, déjà, deux groupes conservateurs américains bien en cour à la Maison-Blanche — la Heritage Foundation et l'American Enterprise Institute — viennent d'entreprendre auprès de politiciens britanniques une discrète campagne de dénigrement de la nouvelle Constitution européenne dont ils estiment que les implications en matière de politique étrangère et de défense européenne menaceraient « l'indépendance » de la politique étrangère britannique. En clair, la Grande-Bretagne doit dire non à l'Europe pour mieux servir les États-Unis.

Encore une fois, les Américains n'ont rien compris. Ils ont bien essayé par le passé de freiner les grands projets d'unification européenne. Ils n'ont réussi qu'à les ralentir. Inexorablement, la minuscule CEE est devenue la grande Union européenne, les petites monnaies sont devenues le puissant Euro, les discussions sur l'acier et le charbon ont été remplacées par une frénésie législative sur à peu près tous les aspects de la vie des citoyens européens, l'Allemagne a quitté le giron américain et constitue dorénavant avec la France le moteur politique et économique du continent. Il reste à l'Europe à se doter d'une diplomatie et d'une défense communes. Ce sera, sans contredit, l'aspect le plus difficile de la construction européenne. Patience, l'Europe y viendra.

L'auteur est professeur invité au Groupe d'étude et de recherche sur la sécurité internationale du Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal.

Et si la SAQ était privée?



ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

Sans le vouloir, les employés syndiqués de la Société des alcools du Québec, en débrayant durant le week-end, risquent de contribuer à rouvrir le débat sur la privatisation de la société d'État.

Pour une raison bien simple. Il est évident que ce débrayage de quatre jours et la menace d'un conflit plus musclé pendant le temps des Fêtes n'auraient tout simplement pas lieu si le réseau d'importation, de distribution et de vente de vins et d'alcools relevait du secteur privé plutôt que du secteur public.

J'ai déjà écrit sur les aberrations auxquelles nous mène l'existence d'un monopole d'État dans la vente d'alcool. Et si je reviens sur le sujet, ce n'est pas pour militer pour la privatisation de la SAQ, une aventure trop compliquée pour que le jeu en vaille la chandelle. Mais le statut de la SAQ a des vertus pédagogiques, pour illustrer les contradictions engendrées par l'incursion de l'État dans les domaines où sa présence n'est pas pertinente.

En commençant, cette grève n'aurait pas eu lieu dans le secteur privé. Pourquoi? Parce que les raisons qui font que les grèves doivent rester des moyens de dernier recours ne jouent pas dans le secteur public. Dans le secteur privé, une grève comporte des risques considérables, des pertes de revenus pour les grévistes, et, surtout, la possibilité qu'un arrêt de travail compromette la santé financière et même la survie de l'entreprise. On se résout donc à débrayer uniquement lorsque la situation est intolérable et que les autres moyens d'action ont été épuisés.

Ces mécanismes d'auto-contrôle sont absents dans le secteur public où les grèves ne

Veut-on, collectivement, contribuer à financer le rôle social de la SAQ comme employeur?

comportent pas de coûts significatifs pour les employés, qui peuvent, entre autres, comme on l'a vu cette semaine, débrayer pour de courtes périodes, et qui savent que leur employeur ne disparaîtra pas.

On peut même aller plus loin et croire que le statut de la SAQ rend les grèves attrayantes. Sa situation de monopole, comme dans le cas des transports en commun, assure au conflit une grande visibilité et une capacité de nuisance qui peuvent avoir des effets sur l'opinion publique et forcer une solution politique. Le pouvoir dont disposent les employés de la SAQ, c'est d'abord et avant tout de pouvoir pénaliser les consommateurs.

Par ailleurs, ces grèves n'auraient pas lieu si la SAQ n'était pas publique parce que l'enjeu même du conflit n'existerait probablement pas. La SAQ, en tant que société d'État, est astreinte à un devoir d'exemplarité comme employeur. Cela permet aux employés de la SAQ de jouir de conditions de travail supérieures à ce qu'on trouve dans le privé, mais aussi d'exprimer des attentes supérieures. C'est dans un tel contexte que s'est développé le conflit, qui porte surtout sur une réorganisation du travail proposée par la SAQ, à laquelle s'opposent les syndiqués en raison de ses effets pervers sur la capacité des employés d'obtenir un statut d'employé régulier. Une réforme légitime et une réaction également légitime, mais dans un contexte unique dans le commerce de détail.

Pas étonnant donc que le plus puissant lobby contre la privatisation de la SAQ, ce soient les employés eux-mêmes, qui sont les principaux bénéficiaires de cet état de fait et qui seraient affectés par un processus de privatisation, même s'il respectait leurs conditions de travail.

Mais cela amène à une question. Veut-on, collectivement, contribuer à financer le rôle social de la SAQ comme employeur? Il y a des secteurs où les citoyens sont prêts à des sacrifices pour assurer des conditions de travail supérieures à certains groupes, personnel infirmier, éducatrices de garderie, enseignants, parce que nous sommes conscients de la lourdeur de la tâche et du rôle crucial que jouent ces personnes.

Mais est-ce le cas pour les employés de la SAQ? Avons-nous une responsabilité collective à leur égard, que nous n'aurions pas, par exemple, envers les employés de Métro ou d'IGA, uniquement parce que le hasard a voulu que les magasins de la SAQ soient propriété de l'État? Sans le moins du monde contester les acquis de ces employés, sommes-nous prêts à des sacrifices additionnels pour l'amélioration de leurs conditions de travail?

Il est en effet évident que le devoir d'exemplarité de la SAQ sera financé par les consommateurs. Les profits de la société d'État sont en bonne partie une forme de ponction fiscale, car ils proviennent de la capacité de ce monopole d'imposer des prix aux consommateurs.

Cela nous rappelle un fait, c'est que la SAQ, malgré les économies d'échelle que permet un monopole, doit composer avec des coûts supérieurs, parce qu'elle est une société d'État. Un argument qui s'ajoute aux raisons pour lesquelles la privatisation de la vente d'alcool, en permettant la concurrence, favoriserait les consommateurs.

COURRIEL

Pour joindre Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca

La guerre? No sir!

Comment expliquer le discours antimilitariste véhiculé dans la mémoire collective québécoise?

ROBERT COMEAU

L'auteur est professeur au département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal et titulaire de la chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec de l'UQAM.

À l'approche du jour du Souvenir, se tiendra à l'UQAM les 10, 11 et 12 novembre le 10^e colloque annuel d'histoire militaire organisé par la chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec de l'UQAM. Cette année, une table ronde abordera la question de l'attitude des Québécois face à leur participation aux guerres et tentera de répondre aux questions suivantes: comment expliquer le discours antimilitariste véhiculé dans la mémoire collective québécoise? Les Québécois seraient-ils un peuple pacifiste comme on l'entend dire souvent?

La question de la guerre est plus présente que jamais dans l'actualité et la presse quotidiennes. On peut déplorer que les historiens ne s'y intéressent pas davantage pour l'expliquer et abandonnent ce terrain aux experts plus près des besoins du ministère de la Défense.

Sans vouloir faire le procès de l'historiographie québécoise, il faut reconnaître que l'objet « guerre », même le courant plus récent qui se penche sur le vécu du simple soldat et la singularité des destins individuels, n'a pas intéressé encore beaucoup d'historiens universitaires d'ici. L'approche par le bas qui prévaut ailleurs en histoire militaire depuis les travaux de John Keagan, Jean Jacques Becker ou Stéphane Audoin-Rouzeau et les travaux sur la « culture de la guerre » développés par l'*Historial de Péronne* n'ont pas encore inspiré beaucoup de recherches au Québec.

Réserves québécoises face à l'armée

Il y a bien sûr dans la population un grand intérêt pour toutes les productions audio-visuelles décrivant la guerre, des films à grand déploiement aux jeux vidéo dont les héros soldats sont le plus souvent des patriotes américains comme dans *Saving Private Ryan*. Mais que fait-on pour permettre aux jeunes d'avoir accès à une culture plus indépendante de la production états-unienne, à une culture qui permettrait d'aborder de façon rationnelle le grand débat de la défense nationale? Il faudrait bien que l'école et l'université se mettent un jour à approfondir les causes profondes des guerres, à scruter plus en détails les rouages de ce système qui s'appuie sur le maintien des inégalités sociales et accentue l'écart entre les pays. Ne faudrait-il pas réfléchir davantage

L'antimilitarisme des Québécois s'explique largement par le contexte historique: ils ont été annexés à un premier Empire avant de se retrouver à côté d'un autre plus puissant encore.

à des questions comme le commerce des armes ou celle de la conversion progressive de l'industrie de guerre comme le réclamaient au début des années 80 les opposants à l'achat de F-18? L'industrie militaire semble toujours aller de soi comme une réalité incontournable.

On peut cependant constater qu'il existe malgré tout dans la population d'importants courants critiques face aux questions de défense et de budgets militaires. Le Bloc québécois l'a bien compris, lui qui propose dans son projet de société du Québec souverain une armée réduite. Mais s'agit-il d'une « attitude irrationnelle qui tiendrait de notre paci-



PHOTO BOB SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE ©

Manifestation antiguerre à Montréal en octobre 2002.

fisme traditionnel » pour reprendre les termes du journaliste dont le titre de l'article est « Les vraies questions? » Face à ce constat, il faut bien comprendre que notre attitude face au fait militaire est indissociable de l'histoire où nous nous inscrivons. Il faut creuser plus loin que le souvenir qu'aurait laissé l'armée canadienne au Québec en 1970 pour comprendre nos réserves face à l'armée.

Il faut creuser plus loin que le souvenir qu'aurait laissé l'armée canadienne au Québec en 1970 pour comprendre nos réserves face à l'armée.

Sans refaire un survol de toute notre histoire, rappelons qu'annexés au Canada, les Québécois ont toujours été associés aux guerres de l'Empire britannique sans y avoir vraiment intérêt. Les exemples sont nombreux. Lorsque les troubles éclatent en Inde lors de la révolte des Cipayes en 1858, la métropole britannique demande de lever des troupes ici. Faut-il se surprendre que le recrutement ait mieux fonctionné dans l'Ouest du pays? À d'autres moments, il faut reconnaître que des Canadiens français furent nombreux à s'enrôler pour aller combattre Riel et les Métis en 1885 dans la plus parfaite adhésion aux intérêts du gouvernement central et il s'est toujours trouvé des Canadiens français de l'élite pour justifier ces interventions répressives et recruter des recrues bien souvent d'origine ouvrière ou des campagnes.

Lorsque l'Angleterre entre en guerre contre les Boers d'Afrique du Sud à la suite de leur refus de se soumettre à l'Empire, c'est encore au Québec que l'on refuse de payer les salai-

res des 7000 soldats canadiens que le Canada y a dépêchés. En 1914, plusieurs Québécois ne voyaient pas non plus leur intérêt à financer l'Empire britannique qui avait besoin de chair à canon pour limiter l'expansion allemande et leur permettre de rester maître du commerce international. Cela ne fait pas d'eux pour autant de fervents pacifistes.

Pendant toute l'histoire de la Nouvelle-France, ils ont mené des guerres pour conserver le commerce des fourrures. Et après la conquête par les troupes britanniques, certains ont même combattu avec eux contre les Américains.

Soumission aux politiques américaines

En 1939, faut-il s'étonner que les nationalistes québécois n'aient pas alors compris les enjeux véritables de la Deuxième Guerre après avoir subi la conscription de 1914-1918? Il s'agissait bien sûr d'une grave erreur de perspective chez les nationalistes qui, comme André Laurendeau, ne saisissaient pas alors les enjeux globaux de cette guerre anti-fasciste. Malgré tout, plus de 90 000 Québécois ont participé volontairement à la Deuxième Guerre mondiale à l'exemple du futur premier ministre Paul Sauvé, qui, bien qu'anti-conscriptionniste, a participé comme volontaire.

En 1950, le gouvernement du Canada est intervenu en Corée du Sud. Il envoie 10 000 volontaires dont un tiers de Québécois, même si l'opinion publique est majoritairement défavorable à cette intervention. C'est le début d'une politique de soumission de plus en plus grande aux décisions américaines.

Depuis le mouvement de décolonisation des années 60, les Québécois plus conscients des enjeux politiques et militaires exprimeront plus clairement leur opposition aux nombreuses interventions impérialistes américaines particulièrement en Amérique du Sud. Les Québécois s'identifieront plus souvent aux populations dominées ou victimes d'agressions. Que l'on pense aux nombreuses manifestations d'appui au peuple palestinien à Montréal depuis les années 70. Le mouvement ouvrier québécois a suivi avec attention le gouvernement d'unité populaire d'Allende

et a exprimé sa solidarité avec le peuple chilien lors du coup d'État de Pinochet de septembre 1973 avec l'appui de la CIA. La population québécoise exprimera à plusieurs reprises son appui aux peuples d'Amérique du Sud luttant contre les dictatures militaires dans les années 70. L'accueil populaire aux réfugiés politiques nombreux au Québec en témoigne.

Favorables aux opprimés

Les Québécois qui ont été jadis les plus grands exportateurs de missionnaires catholiques au monde, ont vu d'un oeil favorable les mouvements populaires qui luttent contre les dictatures militaires soutenues par le gouvernement américain d'autant plus que ces groupes trouvaient souvent un appui auprès des groupes inspirés par la théologie de la libération. C'est notamment le cas de la révolution au Nicaragua, de 1979 à 1990, qui avait l'appui des communautés de base de l'Église catholique. Ces mouvements avaient des échos au Québec que l'on dit déchristianisé et pas seulement chez les militants « politisés chrétiens ». Cela a été le cas aussi au Brésil où intervenait M^{rs} Camara avant que le Pape n'intervienne en appui aux conservateurs. Les touristes québécois ont été parmi les premiers à choisir la destination de Cuba quand le gouvernement américain prônait le blocus économique.

Ces exemples illustrent que le peuple québécois qui est lui-même à la recherche de plus d'autonomie dans le cadre fédéral aura toujours tendance à s'identifier davantage aux peuples qui recherchent eux aussi plus de liberté et de démocratie. En somme, l'antimilitarisme des Québécois s'explique largement par le contexte historique: ils ont été annexés à un premier Empire avant de se retrouver à côté d'un autre plus puissant encore.

Pacifiste, la France?

Les Français n'ont pas hésité à recourir à la force en Côte-d'Ivoire

JOHN O'DOHERTY

L'auteur est le correspondant du *Financial Times* à Bruxelles.

La France est-elle pacifiste, voire lâche, comparativement aux États Unis comme l'ont soutenu bon nombre de chroniqueurs américains? En réalité, on voit à l'oeuvre ces jours-ci en Côte-d'Ivoire un côté mal connu de la politique étrangère française: sa volonté de recourir à la force.

C'est une volonté qui pourrait donner de quoi réfléchir à ceux qui accusent la France de pacifisme. La France est la bête noire de beaucoup de conservateurs américains, qui adorent accuser les Français de faiblesse militaire. La francophobie aux États Unis a atteint son apogée l'année dernière quand l'administration Bush poussait l'ONU à adopter une résolution permettant le recours à la force en Irak. La France s'étant opposée à la politique de Bush, elle est devenue la cible d'attaques féroces des journalistes conservateurs. En février 2003, Max Boot du Council on Foreign Relations raillait que « seulement un idiot se tournerait vers la France pour obtenir quelque chose de plus important qu'une bonne recette de soufflé. »

La France a été clouée au pilori, dénoncée pour sa présumée timidité pendant les crises internationales, et son incapacité militaire.

Pourtant, dans certains cas, la France n'a pas hésité à envoyer son armée. Le week-end dernier, les forces aériennes françaises ont détruit des avions du gouvernement ivoirien. La décision française d'envoyer 700 troupes supplémentaires en Côte-d'Ivoire, en provenance de ses bases au Gabon, n'est pas inédite. La France a maintenant quelque 5500 soldats dans le pays, ayant déjà gonflé ses effectifs en 2002 et en 2003. On ne peut pas non plus accuser les Français d'avoir choisi un conflit de tout repos en intervenant en Côte-d'Ivoire.

L'envers de l'Irak

La présence des troupes françaises dans ce pays date pour l'essentiel de 2002, quand elle a décidé d'empêcher l'assaut des rebelles du nord du pays, qui voulaient chasser le président Gbagbo du pouvoir. Depuis, elle a géré un accord signé entre rebelles et le gouvernement. Cependant, ni le président ni les rebelles ne font confiance à la France. Elle se trouve donc dans une situation militaire soignée et peu confortable. Bien que ce ne soit pas du tout de l'ordre du bourbier irakien, les Français savent eux aussi ce que c'est que de se trouver dans un pays où personne ne veut vraiment de vous.

Ce n'est pas la seule fois dans l'histoire récente que la France a recherché une solution

militaire. Pendant la crise en Haïti, en février, avant la fuite de M. Aristide, c'était la France qui cherchait à envoyer des soldats au sein d'une force d'intervention militaire, et les États-Unis qui étaient moins enthousiastes pour envoyer des troupes dans cette triste île. C'était l'envers de l'Irak, où la France était supposée « timide » et l'Amérique « belliqueuse ». Les francophobes partout dans le monde peuvent bien s'opposer sur ces points. Haïti est un petit pays et y envoyer des troupes ne fait pas forcément preuve de vaillance. La France a des intérêts commerciaux en Côte-d'Ivoire; son intervention là-bas a peut-être davantage comme objectif de protéger les entreprises françaises que de protéger les droits de la personne.

On peut bien contester les raisons pour lesquelles Paris a choisi d'intervenir en Côte-d'Ivoire, mais on peut faire de même à propos de certaines interventions militaires américaines. Les événements de cette semaine en Côte-d'Ivoire ont montré que la France est un peu moins pacifiste qu'on ne le croyait. Après tout, la France et les États Unis, anciens alliés, mais récemment tombés en désaccord, ne sont pas si différents en ça. Et l'Amérique a peut-être davantage en commun avec les « singes capitulards bouffeurs de fromage » que ce que les conservateurs aimeraient croire.

MONDE

DÉTENUS DE GUANTANAMO

Nouveau revers pour l'administration Bush

MARC THIBODEAU

L'administration du président George W. Bush pourrait être obligée de renoncer à l'idée de juger les membres présumés d'Al-Qaeda détenus à la prison militaire de Guantanamo, dans l'île de Cuba, devant des commissions militaires spéciales.

Un juge de la Cour fédérale du district de Columbia appelé à se pencher sur le dossier du Yéménite Salim Ahmed Hamdan a conclu lundi que ce détenu, capturé en Afghanistan en 2001, devait être considéré jusqu'à preuve du contraire comme un prisonnier de guerre et bénéficiaire, à ce titre, des dispositions prévues dans les conventions de Genève.

En vertu des conventions, les prisonniers qui sont accusés de crimes de guerre comparaisent en cour martiale. Les commissions militaires spéciales décidées par l'administration, qui n'a pas fait appel à ce type de tribunal depuis la Deuxième Guerre mondiale, ne répondent pas à cette exigence, notamment parce qu'elles restreignent l'accès de l'accusé aux preuves utilisées contre lui, souligne le juge James Robertson dans sa décision.

Le magistrat, en plus de critiquer les commissions militaires, relève qu'un « tribunal compétent » doit déterminer si M. Hamdan constitue un prisonnier de guerre. L'administration soutient que les détenus de Guantanamo n'ayant pas droit à la protection des conventions de Genève.

En juin, la Cour suprême des États-Unis avait statué que ces derniers ont le droit de contester leur statut devant les tribunaux américains. Le gouvernement avait répondu en mettant sur pied un « tribunal d'examen de statut », qui ne constitue pas, selon le juge Robertson, une instance appropriée pour déterminer si les détenus sont, en fait, des prisonniers de guerre.

Le procès d'Hamdan, accusé d'avoir comploté avec Oussama ben Laden et d'autres responsables d'Al-Qaeda pour attaquer des civils, commettre des assassinats et des actes terroristes et détruire des propriétés, a été immédiatement interrompu lundi lorsque la décision du juge Robertson a été rendue à Washington.

Hier, les avocats représentant David Hicks, un prisonnier de 29 ans décrit comme le « taliban australien », ont indiqué qu'ils souhaitaient se réclamer du jugement rendu lundi pour obtenir le même résultat.

Le ministère de la Justice américain a immédiatement annoncé son intention de porter la décision en appel. Un porte-parole, Mark Corallo, a indiqué que son communiqué que le juge avait placé sur un pied d'égalité le terrorisme et « les méthodes légitimes pour faire la guerre » en confiant à des membres d'Al-Qaeda le statut de prisonniers de guerre.

Les groupes de défense des droits de l'homme, qui réclament la disparition de Guantanamo, se réjouissaient hier de la décision de la Cour fédérale. « Ce jugement devrait être le dernier clou dans le cercueil des commissions militaires spéciales », a déclaré dans un communiqué Jamie Fellner, responsable de Human Rights Watch pour les États-Unis.

Rachel Meeropol, avocate du Centre for Constitutional Rights, organisme engagé dans la défense des droits des détenus de Guantanamo, y voit une décision « très importante ». L'administration, convient-elle en entrevue, pourrait chercher à la contourner en apportant quelques changements aux tribunaux d'examen de statut, ce qui mènerait à de nouvelles contestations judiciaires.

Avancée américaine à Fallouja

La guérilla irakienne reprend toutefois le contrôle de Ramadi

JOONEED KHAN

Les soldats américains ont atteint hier soir l'avenue centrale de Fallouja, après un déluge de feu de l'aviation et de l'artillerie, perdant une quinzaine d'hommes et faisant un grand nombre de victimes civiles, mais les insurgés continuaient de frapper dans d'autres villes et un parti sunnite se retirait du gouvernement intérimaire irakien.

Moins de 24 heures après le début de la plus grosse opération militaire lancée depuis leur entrée dans Bagdad en avril 2003, les forces américaines ont affirmé contrôler le tiers nord de Fallouja.

Selon l'armée, le gros des insurgés, estimés à 2500, est retranché dans le centre. Mais leurs chefs, dont l'islamiste jordanien Abou Moussab Al-Zarqawi, auraient fui la ville.

L'armée répète que « l'opération avance comme prévu », mais cet optimisme était terni par l'aveu du général Thomas Metz, en vidéoconférence, qu'« une douzaine, environ » de GI avaient été tués à Fallouja. Il a refusé d'être plus précis. Selon le Pentagone, « une dizaine » de GI ont aussi été blessés.

Selon des résidents restés à Fallouja, « plusieurs vingtaines » de civils ont été tués et blessés. Des médecins de la clinique principale ont compté 15 morts lundi, mais hier aucune clinique n'était ouverte et il était impossible de dénombrer les victimes.

À Genève, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) s'est dit « profondément préoccupé » du sort des blessés à Fallouja. Selon le CICR, les milliers de civils réfugiés dans les environs ont eux aussi besoin d'aide — vivres, eau, abris et soins médicaux.

Les forces américaines et leurs supplétifs irakiens ont pris lundi le contrôle du principal hôpital de la ville. Durant la nuit, des bombes ont frappé une clinique, tuant médecins, infirmières et malades, selon des résidents. L'armée américaine a démenti et le premier ministre intérimaire Iyad Allaoui a accusé les médecins d'« exagérer le bilan ».

Aux États-Unis, le doute surgit déjà. « Les insurgés n'attendent pas d'être achevés dans Fallouja, ils vont survivre et continuer de combattre », écrit le *Christian Science Monitor*, citant Whitley Bruner, un ancien agent de la



PHOTO PATRICK BAZ, AFP

Des soldats bombardent la ville de Fallouja, cible d'une offensive musclée des forces américaines et irakiennes depuis deux jours.

CIA ayant travaillé en Irak. « Si on gagne à Fallouja, qu'est-ce qu'on fait après ? » demande Fred Kaplan sur le site slate.msn.com, soulignant que « Fallouja n'est ni Masada ni l'Alamo », c'est-à-dire pas la bataille finale.

Les insurgés multipliaient les attaques hors Fallouja. Des accrochages ont eu lieu à Baiji et Mossoul, impliquant des gardes irakiens et des soldats américains. Deux gardes ont été tués dans le nord, et à Mossoul, deux soldats américains ont été tués.

La guérilla a repris hier le contrôle de Ramadi, que l'armée américaine et les gardes irakiens avaient « libéré » récemment selon un plan qui allait servir de « modèle » pour Fallouja.

De violents combats ont eu lieu pendant 24 heures, qui ont fait sept morts et 24 blessés du côté irakien, a indiqué le Dr Saad al-Douaïmi, à l'hôpital général. Les forces américai-

nes se sont retirées vers leurs bases à l'est et à l'ouest de la ville.

Des combattants, le visage caché, armés de mitrailleuses, de roquettes antichars, et de mortiers, ont dansé et tiré en l'air avant de prendre position sur l'artère principale en prévision d'une nouvelle attaque américaine. Des bannières ont été accrochées affirmant la solidarité avec Fallouja.

Un policier a été tué et neuf personnes, dont cinq policiers, ont été blessées dans une attaque à Kerbala. Un responsable local, candidat aux prochaines élections, a été tué à Samarra.

Condamnant l'assaut contre Fallouja, le Parti islamique (sunnite) s'est retiré du cabinet Allaoui et les oulémas sunnites ont appelé au boycottage des élections prévues. Mais le grand ayatollah Kazem al-Hairi, mentor du jeune chef chiite Moqtada Sadr, a appelé les Irakiens à participer aux élections.

Quant à Allaoui, il a appelé les rebelles à déposer les armes, et il a nommé un gouverneur militaire temporaire pour la province d'Al-Anbar, qui comprend Fallouja et Ramadi. Il a annoncé pouvoir aboutir à un accord avec les chefs tribaux de cette région.

À Washington, le président George W. Bush a rendu visite à des soldats blessés en Irak, ce qu'il n'avait pas fait depuis huit mois. Les rebelles n'arriveront pas à empêcher la démocratisation en Irak, a affirmé Bush après sa visite.

Le Pentagone a publié hier un nouveau bilan des victimes américaines dans ce pays où quelque 140 000 soldats américains sont déployés : 1139 ont été tués, dont 877 au combat. Le nombre de blessés atteint 8458, dont 4526 n'ont pu reprendre leur service. Avec AFP, AP, Reuters, CSM, Al-Jazira, slate.msn.com, electroniciraq.net

Côte-d'Ivoire: accrochage entre soldats français et partisans de Gbagbo

Le Canada prépare l'évacuation de ses ressortissants

AGENCE FRANCE-PRESSE

ABIDJAN — Au moins sept manifestants ivoiriens ont été tués hier après-midi à Abidjan après des tirs de sommation de militaires français qui ont provoqué un mouvement de panique dans le quartier de Cocody, où la mobilisation antifrançaise restait forte près de la résidence présidentielle.

« Nous avons pour le moment sept morts et plusieurs blessés dont certains dans un état grave », a déclaré un médecin du Centre hospitalier universitaire (CHU) du quartier de Cocody.

Des tirs très nourris ont créé la panique dans le quartier où des dizaines de milliers de personnes étaient venues exiger le départ des blindés français positionnés depuis lundi dans le stationnement de l'hôtel Ivoire.

Les militaires français ont, après ces tirs, quitté leur position de l'hôtel dont le hall a aussitôt été saccagé par les manifestants.

Des milliers de manifestants se relayent devant l'hôtel depuis lundi

matin dans un face à face très tendu avec les militaires français.

Le déploiement d'une cinquantaine de blindés français sur le parking de l'hôtel avait attisé la colère des « jeunes patriotes », qui accusaient les forces françaises de chercher à renverser le chef de l'État ivoirien, dont la résidence se trouve à proximité.

Tôt hier, le ministère ivoirien des Affaires sociales a annoncé qu'au moins 30 Ivoiriens avaient été tués depuis samedi dans les violentes manifestations qui secouent Abidjan.

« C'est l'armée française qui les a tués, nous n'avons pas encore fait le bilan qui sera plus lourd », a affirmé un responsable de ce ministère.

Depuis samedi, les affrontements qui opposent forces françaises et « jeunes patriotes », partisans du régime de Laurent Gbagbo, ont fait en outre plus de 600 blessés, dont certains par balle, selon le Comité international de la Croix rouge (CICR).

Dans un souci d'apaisement, le premier ministre français Jean-Pierre Raffarin a insisté hier à Paris sur le fait que « la crise qui secoue la Côte-

d'Ivoire n'est en aucune façon un tête-à-tête entre la France et la Côte d'Ivoire » et que la France a pour « seul but d'éviter la guerre civile ».

Pour sa part, la Maison-Blanche a appelé le président Gbagbo à faire « immédiatement cesser toute forme de violence autorisée par le gouvernement ivoirien contre des citoyens de Côte-d'Ivoire et les forces de maintien de la paix envoyées par les Nations unies ».

Depuis samedi, un millier d'étrangers ont été mis en sécurité dans des camps de l'Opération des Nations unies en Côte-d'Ivoire (ONUCI) et 1300 autres ont été hébergés à la base militaire française d'Abidjan.

Mandaté par l'Union africaine, le président sud-africain Thabo Mbeki a rencontré hier à Abidjan le président Gbagbo et s'est déclaré « encouragé » par l'engagement de son homologue ivoirien à appliquer les accords de paix.

À New York, l'ambassadeur de Côte-d'Ivoire à l'ONU, Philippe Djangone-Bi, a annoncé hier avoir saisi le Conseil de sécurité pour qu'il fasse

une déclaration condamnant l'action de la France.

Évacuation des Canadiens

Le Canada prépare l'évacuation de ses ressortissants de Côte-d'Ivoire en raison de la dégradation de la situation dans ce pays, a déclaré hier soir un porte-parole du ministère canadien des Affaires étrangères, André Lemay.

« Les préparatifs sont en cours pour affréter des avions pour l'évacuation volontaire de Canadiens sur place », opération qui devrait être terminée « avant la fin de la semaine », a affirmé ce porte-parole.

Un peu plus de 700 Canadiens, dont 296 nés au Canada, sont inscrits auprès de l'ambassade. « Il y a eu beaucoup de départs » mais « il en reste sûrement plusieurs centaines », a-t-il estimé.

Ottawa a autorisé hier le départ de son personnel non essentiel et de leurs personnes à charge à son ambassade d'Abidjan, qui est fermée, a-t-il ajouté.



+



=

578 \$ Marseille*

Nos plus petits prix sont sur www.airfrance.ca

AIR FRANCE

* Date limite d'émission : 12 novembre. Tarif soumis à certaines conditions. Taxes en sus. Détails sur www.airfrance.ca

Khartoum et les rebelles du Darfour signent deux accords

AGENCE FRANCE-PRESSE

ABUJA – Le gouvernement de Khartoum et les rebelles du Darfour, dans l'ouest du Soudan, ont signé hier à Abuja deux protocoles d'accord, sécuritaire et humanitaire, un des principaux points d'achoppement des négociations visant à mettre fin à un conflit qui a fait plus de 70 000 morts depuis février 2003.

La cérémonie a eu lieu en présence du président nigérian Olusegun Obasanjo, président en exercice de l'Union africaine (UA), qui assure la médiation dans les pourparlers sur le Darfour.

Les accords ont été ratifiés par le ministre soudanais de l'Agriculture Majzoub al-Khalifa, au nom du gouvernement de Khartoum, ainsi que par les chefs des deux mouvements rebelles le Mouvement de Libération du Soudan (SLM) et le Mouvement pour la justice et l'égalité (JEM), Minni Arkou et Mohammed Tugod.

« Vous pouvez y voir le début d'un avenir prometteur. Vous pouvez décrire ceci comme le début de la paix, de la sécurité, du progrès et du développement du Soudan. Vous pouvez appeler cela le début de l'amitié et de l'harmonie », a déclaré M. Obasanjo.

M. al-Khalifa a, lui, estimé : « Maintenant, nous commençons à nous diriger vers la paix. Nous en-



PHOTO FINBARR O'REILLY. REUTERS

Des soldats de l'Armée de libération du Soudan montent la garde à Gellab, ville située dans le nord du Darfour.

voyons un nouveau signal au monde entier. » Le deuxième round de négociations avait commencé le 21 octobre à Abuja, la capitale du Nigeria,

et achoppait notamment sur l'épineuse question de la sécurité. Avec la signature de ces deux protocoles d'accord, les discussions vont doré-

navant pouvoir porter sur des questions d'ordre politique. Cette percée a été possible quand le gouvernement soudanais a levé ses objections

à une clause du protocole d'accord sur la sécurité prévoyant une « zone d'exclusion aérienne » interdisant le survol du Darfour par l'aviation militaire soudanaise, et exigeant le désarmement des milices arabes Djandjawid.

Le protocole sécuritaire engage les deux parties à cesser toute opération au Darfour et à collaborer avec les quelque 3 000 hommes des armées rwandaise et nigériane déployés par l'UA pour sécuriser les déplacés et observer le cessez-le-feu.

Le protocole humanitaire enjoint les deux parties à assurer la protection des 1,5 million de civils déplacés à cause des violences, en permettant aux agences humanitaires d'avoir accès aux zones où ils ont trouvé refuge.

À la suite de cette signature, M. Obasanjo a appelé les parties, et en particulier les rebelles, à parvenir rapidement à un accord sur les questions politiques.

La médiation a soumis aux belligérants la déclaration dite d'Abuja. Cette déclaration de principe politique prévoit notamment de réaffirmer l'unité du Soudan, l'établissement d'un système fédéral, une représentation équitable de toutes les composantes de la société soudanaise au niveau législatif et exécutif et un « partage équitable des ressources ».

Le conflit du Darfour a fait plus de 70 000 morts depuis son déclenchement en février 2003. Selon l'ONU, cette région est le théâtre de la pire crise humanitaire en cours sur la planète. Près de 150 000 personnes ont fui leurs foyers au Darfour le mois dernier, un chiffre qui s'ajoute aux quelque 1,5 million de personnes déplacées par le conflit ou de réfugiés ayant gagné le Tchad voisin.

LE TOUR DU GLOBE

ÉTATS-UNIS

Kerry, candidat en 2008 ?

Le démocrate John Kerry, perdant de l'élection présidentielle américaine la semaine dernière, a annoncé hier qu'il entendait continuer à « se battre », tandis que certains proches indiquaient qu'il n'exclut pas de briguer une nouvelle fois la Maison-Blanche. « Il nous faut être unis et avoir un programme très clair », a déclaré M. Kerry à des journalistes, en insistant sur les thèmes de l'assurance santé, l'indépendance énergétique et de la recherche sur les cellules souches. « Je vais me battre pour ce programme avec toute mon énergie et toute la passion que j'avais investie dans la campagne électorale », a-t-il promis, en confirmant ce qu'indiquait un peu plus tôt un de ses conseillers, Josh Gottheimer, selon qui il entend bien être « à l'avant-scène du parti dans les mois et les années à venir ». d'après AFP

AFGHANISTAN

Les otages téléphonent

Deux des trois employés des Nations unies enlevés le 28 octobre à Kaboul ont pu téléphoner à des proches, tandis que plusieurs responsables ont fait part hier de leur optimisme tout en restant prudents et qu'un porte-parole des ravisseurs a fait état de nouvelles négociations. L'otage originaire du Kosovo, Shqipe Habibi, a pu contacter des proches, de même que l'otage originaire d'Irlande, Annetta Flanagan. L'autre otage est le Philippin Angelito Nayan. Sayed Khaled, le porte-parole présumé du groupe fondamentaliste qui a revendiqué l'enlèvement (Jaish-e-Muslamin, Armée des musulmans), a indiqué hier qu'une nouvelle rencontre est prévue aujourd'hui avec les autorités afghanes. d'après AFP

PAYS-BAS

Funérailles de Theo Van Gogh

Le cinéaste provocateur Theo Van Gogh, assassiné au nom de l'islam radical, a eu droit à des funérailles presque nationales hier aux Pays-Bas. Des centaines de personnes se sont rassemblées devant des écrans géants, la télévision et la radio publiques ont transmis l'événement en direct et un vice-premier ministre était présent parmi les proches. Arrière petit-neveu de Vincent Van Gogh, Theo Van Gogh, 47 ans, un critique souvent insultant de la société multiculturelle, a été assassiné le 2 novembre à Amsterdam, en pleine rue, alors qu'il faisait du vélo. Son assassin présumé, Mohammed Bouyeri, est un Néerlandais possédant également la nationalité marocaine. « Aux Pays-Bas, nous avons la liberté d'expression, les politiciens, les cinéastes ne doivent pas se cacher », a affirmé la sœur de Theo Van Gogh, Jantine, d'après AFP

À l'approche de l'hiver, c'est le moment ou jamais de prendre la route avec votre conseiller Ford ou Ford Lincoln. À compter du 1^{er} octobre, et pour une durée limitée seulement, à l'achat de pneus Goodyear ou de toute marque associée Goodyear admissible, vous recevrez une carte à gratter. Il y a des milliers de prix à gagner, dont un tout nouveau Ford Freestyle SE 2005.



Le NOUVEAU Ford Freestyle SE 2005

TIRAGE DU GRAND PRIX NATIONAL

Carte gagnante d'un prix instantané à tout coup :



100 participants pourraient gagner leur achat de pneus Goodyear ou d'une marque associée Goodyear admissible*



100 locations de voiture pour un week-end chez Hertz



50 programmes d'entretien limité



30 000 autres prix instantanés à gagner



Service de Qualité

L'ÉVÉNEMENT DE PNEUS

GARDEZ

LE CONTRÔLE!



Êtes-vous prêt pour un autre bel hiver ? Voici des offres pour vous aider à passer au travers.

Pneus Goodyear Ultra Grip

à partir de

74.95 \$* ch.

Frais d'installation et d'équilibrage en sus

Exemple : P185/65R14 (Ford Focus)

*Toutes les garanties courantes du fabricant de pneus s'appliquent. Taxes et droits gouvernementaux de 3 \$ par pneu en sus.

Entretien hivernal

à partir de

29.95 \$* ch.

Comprend : vidange d'huile (jusqu'à 5 L d'huile-moteur Motorcraft^{MD}), filtre à huile Motorcraft, inspection multipoint, vérification électronique de la batterie

*S'applique à la plupart des voitures et camionnettes. Frais supplémentaires pour les véhicules équipés d'un moteur diesel. Taxes et droits gouvernementaux en sus, le cas échéant.

Batterie Motorcraft^{MD} Service dur Max

à partir de

74.95 \$* ch.

Exemple : BXT 58

Comprend : 100 mois de garantie au prorata de l'utilisation/remplacement gratuit pendant 36 mois, main-d'œuvre et remorquage inclus si la batterie est installée par un conseiller Ford

*Frais d'installation initiale en sus. S'applique à la plupart des voitures et camionnettes. Taxes et droits gouvernementaux en sus, le cas échéant.

Chez les conseillers Ford Service de Qualité participants. Ces derniers peuvent vendre moins cher. Ces offres prennent fin le 30 novembre 2004.

ford.ca



Lettre ouverte aux clients de Rogers Sans-fil et de Fido

Nous avons regroupé deux grandes marques de produits et services sans-fil : **Rogers Sans-fil et Fido**. Ce faisant, nous avons créé la plus importante société de communications sans fil du Canada.

La nouvelle société Rogers Sans-fil compte plus de 5,5 millions d'abonnés au Canada. Dans toutes les régions du pays, chacun d'eux bénéficie d'un accès sans faille à un réseau et à un service hors pair.

Les clients de Rogers Sans-fil sont les seuls Canadiens à avoir accès à un réseau GSM, qui constitue la norme mondiale dans l'industrie du sans-fil. Cette technologie leur procure de nombreux avantages :

- accès au plus vaste éventail d'appareils sans fil de pointe ;
- possibilité d'utiliser le même appareil partout dans le monde ;
- accès au plus grand réseau intégré de communications sans fil (voix et données) du Canada – nos abonnés actuels n'auront pas à changer d'appareil ni de numéro de téléphone.

Comme les marques Rogers Sans-fil et Fido continueront de coexister sur le marché, nos clients bénéficieront de la plus vaste gamme nationale de programmes et de services sans-fil offerte au pays.

Rogers Sans-fil demeure fidèle à sa promesse d'offrir les solutions de communication sans fil les plus avancées et innovatrices.

Pour en savoir plus sur la nouvelle société Rogers Sans-fil, consultez www.rogers.com ou www.fido.ca

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Edward S. (Ted) Rogers
Président et chef de la direction,
Rogers Communications inc.

ESR

Nadir Mohamed
Président et chef de la direction,
Rogers Sans-fil inc.

NM